

CA1
EA
94G76

SIFIED

DOCS

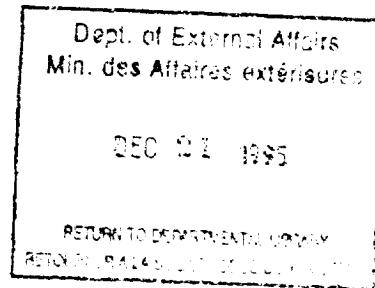
~~XXXXXXXXXXXX~~ b 2717335(E)
. b 2717347(F)

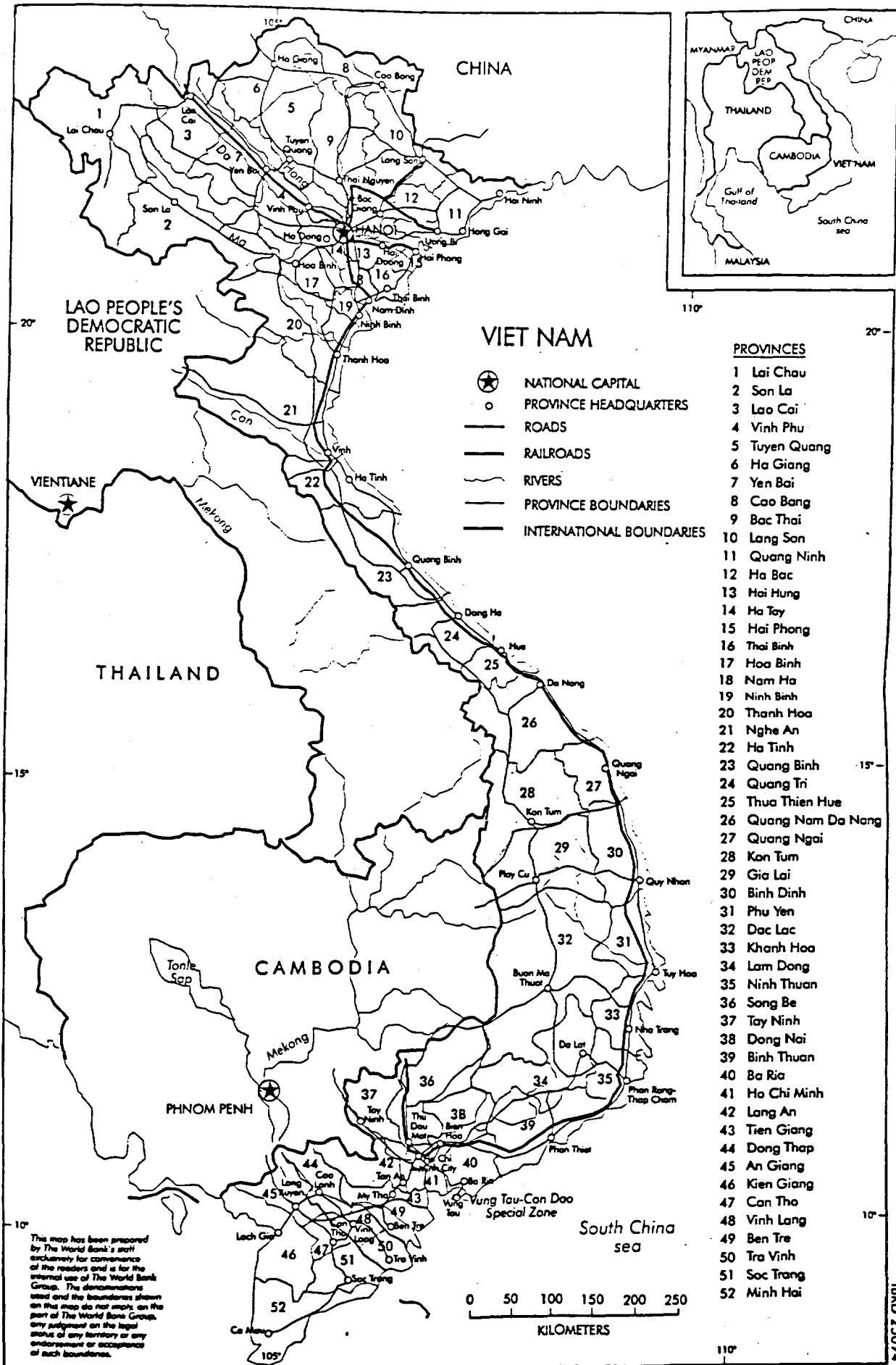
**A GUIDE FOR
PRIME MINISTER CHRÉTIEN'S
VISIT TO
THE SOCIALIST REPUBLIC OF VIETNAM
NOVEMBER 16-18, 1994**

TABLE OF CONTENTS

AN INTRODUCTION TO VIETNAM.....	2
THE POLITICAL ENVIRONMENT.....	8
THE ECONOMIC ENVIRONMENT.....	13
THE BUSINESS ENVIRONMENT.....	30
DOING BUSINESS IN VIETNAM.....	40
VIETNAM AS AN EXPORT MARKET.....	48
APPENDIX A: SECTOR UPDATES.....	54
- Project Financing through ADB and WB	
- Construction Industry	
- Mining	
- Oil and Gas	
- Transportation	
APPENDIX B: CONTACT LIST.....	62
- Hanoi	
- Ho Chi Minh City	

43 274 667 eng
43 274 668 fre b. 2717347





This map has been prepared by The World Bank's staff exclusively for convenience of the readers and is for the internal use of The World Bank Group. The dimensions used and the boundaries shown on this map do not imply, on the part of The World Bank Group, any judgment on the legal status of any territory or any endorsement or acceptance of such boundaries.

AN INTRODUCTION TO VIETNAM

Entry Regulations

Vietnam airlines flies to most major cities in Vietnam and bookings can be made by your sponsoring organization or your travel agent.

All visitors must possess a valid passport stamped with an entry visa issued by a Vietnamese Embassy. Applications should be filled out and submitted to the Vietnamese Embassy in Ottawa or to any Vietnamese Embassy throughout the world. Canadians who do not have the time to have their visa processed in Ottawa (the process generally takes about 10 days) are recommended to use the Vietnamese Embassies in entry cities such as Hong Kong, Singapore, Kuala Lumpur, or Bangkok.

On arrival, two copies of a customs declaration must be completed, in addition to an entry/exit paper. You will be given one copy to keep. However, it is important to make sure that you do not lose these papers, for you will need to present them when leaving the country, otherwise you can be fined.

Visas

If you are on business in Vietnam, you need a business visa. However, if you are arriving for the first time, and just checking out business opportunities, a tourist visa should do. Visas cannot normally be issued on arrival, so make sure you arrange this in advance.

Tourist visas are valid for one month, available through a travel agent, and business visas are available for a period of up to six months, extendable and with multiple entry facility. Ask your Vietnamese sponsor to make an application to the Ministry of the Interior. Give them your full name, date and place of birth, profession, passport number (plus date of issue & expiry), nationality (original and present) and time and point of entry into Vietnam.

This procedure can be lengthy, so you should make your request 3 to 4 weeks before departing on your trip. The Ministry will telex the Vietnamese mission in your country with approval number. When your visa is ready, go to the Vietnamese mission with passport photos, fill out an application form and pay the requested fee, which can vary from country to country, and get the visa stamped in your passport.

Accommodations

Hanoi

Metropole rooms	15 Ngo Quyen, Central \$159 to \$359
tel	266919
fax	266920

Thang Loi Hotel rooms	Yen Phu, West Lake \$63 to \$145
tel	268211, 268215
fax	52800

Saigon Hotel
rooms 80 Ly Thuong Kiet
\$50 to \$98
tel 268499, 268505
fax 266631

Hanoi Hotel
rooms D8 Giang Vo
\$156 to \$395
tel 252240, 252270
fax 259209

Ho Chi Minh City

The Saigon Floating Hotel
rooms 1A Me Ling Square, D1
\$195 to \$425
tel 290783
fax 292732

Hotel Majestic Saigon
rooms 01 Dong Khoi, D1
\$45 to \$140
tel 295510
fax 291470, 322019

Caravelle (Doc Lap)
rooms 19-23 Lam Son Square, Dis 1
\$46 to \$176
tel 293704
fax 296767

Omni Saigon Hotel
rooms 251 Nguyen Van Troi
Phu Nhuan District
tel 449222, 449333
fax 449200

Restaurants

Hanoi

A Little Italian
tel 81 Tho Nhuom
258167

Restaurant
tel 22 22 Hang Can
267160

Restaurant
tel 202 202A Hue
269487

Saigon Pull
tel 217 Doi Can
346181

Ho Chi Minh City

Garden Court Restaurant tel	68 Nguyen Hue, D1 848-231818
Thanh Restaurant tel	9 Nguyen Trung Truc St. 222152
Jacky Restaurant tel	5 Kong Truong Me Ling, D1 294476
Huong Xuan tel	123 Le Loi 290930

Holidays

Holidays in Vietnam are based on the lunar year and the calendar year, so the days will vary from year to year depending on the holiday.

Tet	Lunar New Year occurs between January 19 and February 20 on the first new moon of the lunar calendar. Tet Nhat means the first day of spring between the harvest and planting time. It is officially a three-day holiday
April 30	Liberation Day celebrates the anniversary of the liberation of Saigon from US control on April 30, 1975
September 2	Independence or National Day marking the founding of the Democratic Republic of Vietnam in 1945 on the day of the Japanese surrender.
January 1	New Year's Day

Business Hours

Vietnam operates on a six-day work week. Government offices are usually open from 7:30 am to 4:30 pm with lunch from noon to 1:00 pm. Banks are open Monday through Friday from 8:00 am to 3:00 pm and Saturday until 1:00 pm.

Electricity

The power supply is mostly 220 volts with both two-pin plugs and flat-pin plugs.

Credit Cards

Some hotels, restaurants and shops take Visa, Mastercard, JCB and AMEX. Cash disbursements against credit cards are available at many banks, notably ANZ Bank in Hanoi.

Currency and Exchange Rate

The official currency is the Vietnamese dong. The highest denomination (released in March 1993) is 50,000 dong which is equivalent to approximately US \$7.00. There are also 20,000 and 5,000 dong notes. Individuals should be careful not to exchange a large sum of money at once or they will have a large stack of money to carry around. Starting October 1, 1994, day-to-day use of the US dollars will be outlawed in

Vietnam in favour of the dong. All domestic transactions must now be in dong, including rents, hotel bills and domestic contracts. However, exchange counters are available at key shops, hotels and airports. The value of \$1 US is approximately 11,000 dong.

Business Protocol

Generally, business meetings are relaxed affairs, less formal than dealing with Japanese or Chinese delegations. Gifts are not formally exchanged, but like anywhere, they are appreciated. Meetings are an integral part of doing business in Vietnam. Always be prepared for meetings to take far longer than anticipated, so don't plan too many appointments for one day. Tea drinking is an essential business ritual. It is usually considered polite to wait for the senior opposite member to start drinking before you begin. When using a translator in conversation, always face the person you are addressing, try not to talk to your interpreter the whole time. Let your Vietnamese counterpart speak uninterruptedly for a stretch. Do not question him immediately on points you think ought to be dealt with there and then. It is more polite and effective to make notes, bringing up queries when it is your turn to do the speaking. Entertaining is an important part of the business ritual, and generally involves a lot of drinking. It is not necessarily what you drink, but the act of drinking together. This seldom happens at the first meeting.

Communications

Vietnam is one of the most expensive countries in the world for telecommunications. If making a phone call, International Direct Dialing (IDD) is now available to 214 countries. The international dialing code is 84. For Hanoi, dial 84-42 and for Ho Chi Minh City, dial 84-82. Vietnamese telephone numbers typically have five digits.

Making collect calls from private phones is impossible. You have to go to a post office and a charge of \$1 or 11,000 dong will be levied. Ask your hotel operator to try for you.

Telexes are also prevalent and remain the easiest form of international communication. The majority of organizations will have access to a telex machine.

If you want to send a fax from Vietnam, a post office will charge you by the page. Hotels generally charge by the minute. Outgoing faxes can be expensive ranging from US\$10 to \$20 per page, depending on the destination. Vietnam also charges for receiving faxes. Usually \$1 per page at hotels and 50 cents at post offices.

Interpreters

Interpreters are a necessity for most meetings in Vietnam. Many older officials, particularly in Hanoi, have a limited knowledge of English; however, some may be able to speak French. Most directors and administrators have gone to school in eastern European countries or the former Soviet Union. As a result, they can speak Russian, Czechoslovakian or Romanian. One is more likely to encounter English than French among the younger generation.

Car Rental and Taxis

Hotels or service organizations will supply a car and a driver for approximately US \$35 a day and a minibus for US \$50 per day. In Ho Chi Minh City and Hanoi, unofficial taxis are on the increase. Trains do not operate to Western standards.

Local transportation (particularly in Hanoi) is on a pedicab or push cycle which can usually be hired in the city for US \$2 to \$4 depending on the trip. They can also be hired by the day or the week with the price dependent on negotiating skills. The Vietnamese drive on the right-hand side of the road.

Population

Vietnam is estimated to have a population of over 72 million people as of March 1994 with an annual growth rate of approximately 2 percent, that is projected to reach 85.1 million by 2002.

Vietnam's population is predominantly rural, with only 14 million located in cities. The majority of the people are concentrated in the two main deltas of Vietnam, the Red River in the north and the Mekong River in the south.

Ho Chi Minh City (formerly Saigon) is the largest city in Vietnam with a population over 4 million, followed by Hanoi with a population of 3 million.

Geography and Climate

Vietnam is located in the south east corner of what has been traditionally called Indochina. It has a total area of 331,688 square kilometres and is bordered by China in the north, and Laos and Cambodia in the west. It stretches along the coast meeting the Gulf of Tonkin and the South China Sea.

The distance from the northern tip of Vietnam to the southernmost tip is 1,650 km. The maximum width is 600 km in the north from Quang Ninh to Lai Chau, and the narrowest portion is 50 km in the central region in the Binh Tri Thien province.

The coast of Vietnam stretches over 3,200 km with bays jutting deep into the mainland creating natural seaports in the central part of the country and good natural beaches. Over 40 percent of the country is forested with 17 percent cultivated. Mountains, hills and highlands characterize 80 percent of the country.

Vietnam's capital city, Hanoi, is located in the northern region, 150 km from the northern border with China. Hanoi is hottest in June when the temperatures range between 26 to 33 degrees celsius. It is coldest in January with temperatures between 13 to 20 degrees celsius. Average rainfall during the wettest month, in August, is 343 mm, while during the driest month, January, the average is 18 mm.

Ho Chi Minh City is hottest in April when the temperatures range from 24 to 35 degrees celsius, and it is coldest in January when temperatures range between 21 to 32 degrees celsius. Average rainfall during the wettest month, September, is 335 mm, and during the driest month, February, the average is 3 mm.

VIETNAM - A Statistical Profile	
Land Area	331,700 km ²
Political Structure	The Socialist Republic of Vietnam is a one-party system ruled by the Communist Party of Vietnam. The executive is the Council of Ministers which is responsible to the National Assembly. The Head of State is the Chairman of the Council of State.
Population (1993) Hanoi Ho Chi Minh City Population Growth Rate	over 72 million 3 million 4 million 2.01 % per annum
GDP Per Capita GDP Growth Rate (1992)	US\$140 (est) 8.0 %
Social Indicators Life Expectancy at Birth Infant Mortality Rate Adult Literacy Rate	64 years 40 per 1,000 live births 90 %
Structure of Production Agriculture Industry Trade Construction Others	55 % 22 % 18 % 4 % 1 %
Labour Force Unemployed Underemployed	30.0 million 3.5 million 5.0 million
Inflation Rate (1992)	7 %
Currency (1992)	US\$ = Dong 11,000
Trade (1992) Export Import Balance	US\$ 2,475 million US\$ 2,510 million US\$ 70.0 million
Main Export Items Main Import Items	Crude oil, rice, coal, wood, clothing, coffee, rubber, and shrimp Petroleum, fertilizer, metal goods, motors, and consumer items.
Opportunities	Infrastructure, food industry, chemicals and pharmaceuticals, garments and textiles, oil and gas, plastics, wood, mining, fisheries, and tourism.

Source: The information was compiled from various interviews and Vietnamese statistics

THE POLITICAL ENVIRONMENT

The political environment of Vietnam will ultimately affect a company's profits through the government's introduction of market-oriented policies. During the past five years, the government has introduced some of the most liberal investment policies in Asia, thereby attempting to address uncertainties that an environment is being created in which it is unprofitable to do business.

Factors to Consider

- . Political stability
- . Government attitudes
- . Foreign investment climate
- . Repatriation of profits
- . Taxation
- . Expropriation
- . Labour

The goal of Vietnam's government is to develop an infrastructure of private industry which will permit a high degree of economic self-sufficiency. In the absence of hard currency and free-market management expertise, the government of Vietnam has recognized that they must create a healthy environment to attract foreign investment and expertise to assist in its development.

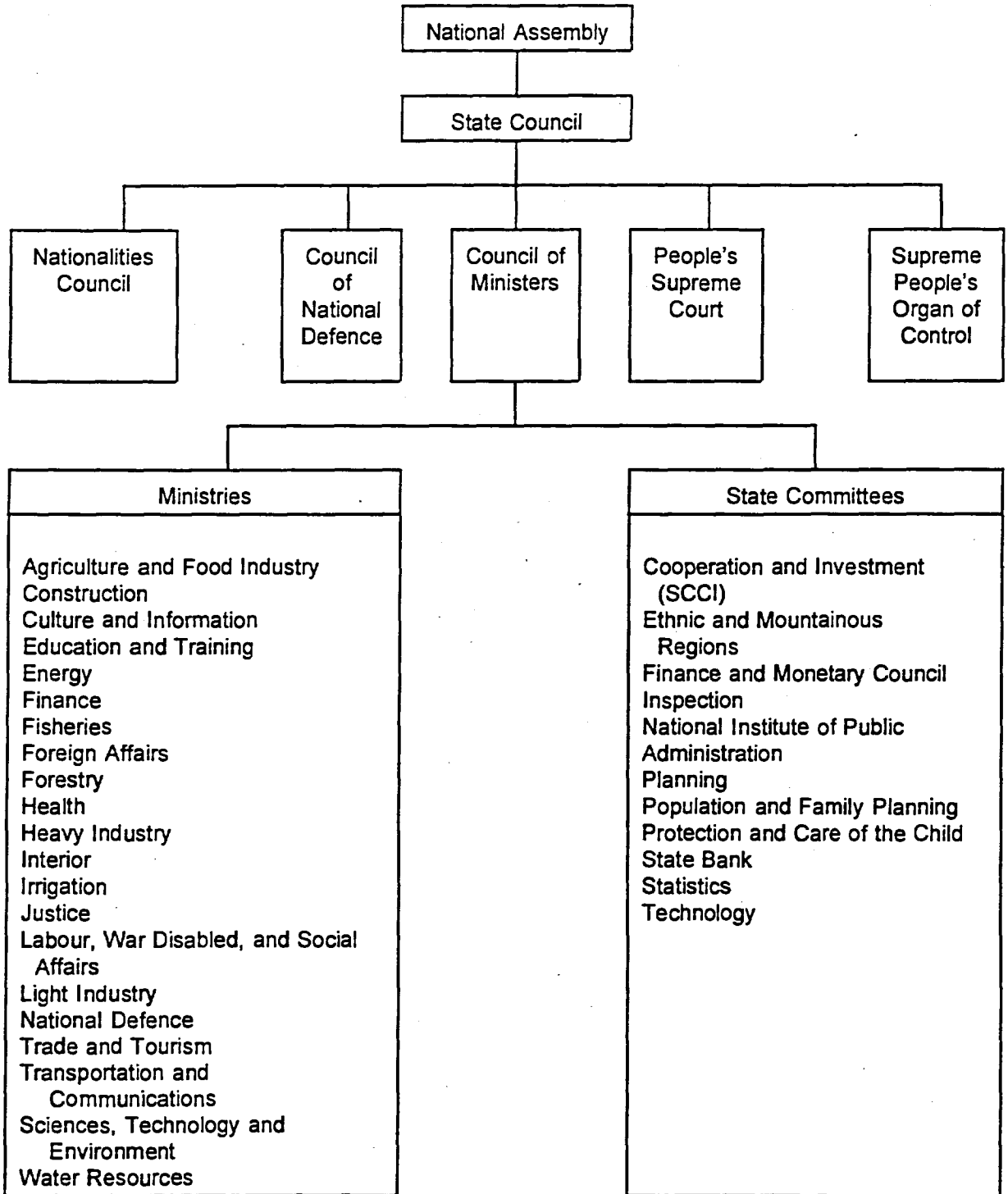
The government's role in Vietnam's economic transition is as an extensive and active player in the business environment. It is important for a company to recognize that the government is an essential component to include in its Vietnam business strategy.

Government

Vietnam's most recent constitution was adopted by the National Assembly in April 1992 and covers the political system of Vietnam, the basic rights and obligations of citizens, as well as the organizational structures and activities of the state. It also emphasizes the economic system and the promotion of the multi-sector economy within a state-controlled market mechanism. Approximately two-thirds of the 1980 constitution has been revised, amended or rewritten in the new constitution. The constitution also reaffirms the leadership of the Communist Party, but seeks to distinguish the Party from the state. The Party is not to interfere with matters relating more particularly to the state.

On the economic front, private ownership of the means of production is recognized. Actual land ownership is not recognized, but the constitution does provide for the long-term use of land, and the right both to inheritance and transfer of such land use.

GOVERNMENT STRUCTURE OF VIETNAM



Organizations and individuals are allowed to set up business enterprises without limitations on the size and types of operation. Private individuals or collectives are allowed to enter joint ventures with state economic and business organizations or with foreign parties.

Vietnam is in an adjustment phase as it transforms from socialism to a more liberal market system, so even though the constitution reaffirms the position of the Communist Party and state ownership, it does provide stronger and more specific references to private enterprise, private ownership, and land use. It also enshrines the rights of foreign investors and protection against nationalization.

Political Structure

Executive power is exercised by the Council of Ministers under the leadership of the Prime Minister who is responsible to, and must be a member of, the Legislative National Assembly. A small State Council represents the presidency and serves as the permanent office of the National Assembly. Local government is vested in elected provincial, municipal, and District People's Councils, headed by People's Committees.

National Assembly

The National Assembly is the highest legislative body of the government and has 496 members who are elected for five-year terms by constituencies based on provincial and municipal boundaries. The National Assembly is responsible for voting on legislation composed by the Communist Party, the Council of Ministers and organizations such as trade unions, farmer associations, women's organizations and youth unions. The National Assembly meets bi-annually for one week.

State Council

The State Council manages the National Assembly, facilitates the legislative process, and oversees the activities of the People's Councils. It also assumes the functions of the National Assembly when the Assembly is not in session. The State Council has 15 members elected by the National Assembly. Chairing the State Council is the country's president, who is also Head of State.

Council of Ministers

The Council of Ministers is similar to the cabinet in western governments and is elected by, and responsible to, the National Assembly. The Council of Ministers includes the chairman (the Prime Minister), the deputy Prime Ministers, as well as ministers and heads of various State Committees and the State Bank. The Council issues decrees and directives that are legally enforceable.

Communist Party of Vietnam

The Constitution's reaffirmation that the Communist Party is the only leading force in state and society demonstrates the important role it plays in the functioning of the government and day-to-day life.

The Communist Party is represented by the Central Committee at the national level. The committee is elected by periodic congresses that culminate in the National Party Congress held every five years. The Seventh Party Congress was held in 1991.

The Central Committee elects the Political Bureau (Politburo) as its executive body. The members include the party Secretary-General, the President, the Prime Minister and other party leaders. It is the most powerful party institution and maintains the power to issue directives to the government.

Administration

There are three levels of administration below the central government: the provincial, municipal, and district levels. Each level has corresponding People's Councils whose members are elected directly.

The administrative regions of Vietnam consist of three self-governing municipalities: Hanoi, Ho Chi Minh City, and Haiphong as well as 44 provinces and 1 special zone in the Vung Tau-Con Dao area. Hanoi and Ho Chi Minh City are each administered by separate People's Committees responsible to the central government. Each province is also administered by a People's Committee, which is responsible to Hanoi.

The Vung Tau-Con Dao Special Zone has the same administrative status as the other provinces and municipalities under central authority. It was formed in 1980 as the supply base for oil and gas exploration and production on the continental shelf of south Vietnam.

Provincial governments represent an important source of power and play a major role formulating regional development strategies. The provinces are separated into districts which maintain between 100,000 and 200,000 people.

Hanoi

Hanoi is administered by the Hanoi People's Committee, but is also the capital city and home to the Communist Party. Hanoi has a population of approximately 3 million people and an average population density of 1,373 persons per km². It is the second largest urban centre after Ho Chi Minh City.

Hanoi is the commercial centre for heavy industry in Vietnam. The major industries are steel, machine tools, chemicals, fertilizer, cement, and paper. Many of the factories in the north are up to 30 years old and require overhauls and refurbishing.

By virtue of geography, history, and politics, Hanoi also reveals the difference between north and south Vietnam. Due to the Chinese influence over the Vietnamese in the north, and the fact that the north has been communist since 1954, Hanoi is more Confucian, traditional, and disciplined, though this is becoming less pronounced. On the other hand, Ho Chi Minh City is relaxed, entrepreneurial, and liberal, influenced by the effects of French colonialism and the presence of Americans during the Vietnam War.

Growth Centres In Vietnam

City	Population	Activities
Hanoi	3 million	Capital City
Ho Chi Minh City	4 million	Commercial Centre, Agro-Industry, Trade, and Port Facilities
Danang	500,000	Fisheries
Haiphong	1.5 million	Port City
Dalat	N.A.	Tourism, Agriculture, and Forestry
Vung Tau	N.A.	Tourism, Oil and Gas, and Port City
Can Tho	N.A.	Agriculture
Nha Trang	250,000	Tourism

Ho Chi Minh City

Ho Chi Minh City is the commercial centre of Vietnam situated 1,726 km south of Hanoi. It is the most urbanized city in Vietnam with a population over 4 million. The city encompasses an area of approximately 2,000 km², of which 140 km² forms the city centre comprising 12 districts. The periphery of the city is mostly rural.

It is located at the centre of the region that includes the Mekong Delta, the nation's most important food-producing centre; the eastern part of the south sustains industrial crops such as rubber, coffee, pepper and cacao, as well as deposits of oil and bauxite; the coastal regions of central and south Vietnam have the greatest reserves of sea products.

Ho Chi Minh City is the largest industrial, trade, and communications centre in the country, contributing 35 percent of the national production. The major industries include manufacturing, handicrafts, food processing, garment and leather production, electronics and chemicals. Most oil drilling is directly offshore from the city, making it the centre of the petroleum industry. Most industries, with the exception of food processing, have had to import raw materials and intermediate products to make full use of their capacity.

Ho Chi Minh City has also attracted a net immigration of people from poorer provinces in the north and central regions. This has created problems such as housing shortages, poor health conditions, and a surplus of untrained labour, typical of any urbanized city in a developing country.

THE ECONOMIC ENVIRONMENT

The government of Vietnam has been implementing a program of economic reforms that aims to provide a suitable environment for growth and productive utilization of its resources. The reform process will create both challenges and opportunities for Vietnam. As one set of economic problems is resolved, new economic challenges will appear.

Factors To Consider

- Per capita income of approximately US\$200
- 72 million people in 1993
- 85 million people by 2002
- Literacy rate of 90 percent
- Limited consumer products
- US\$35 per month minimum wage
- Low technological capacity
- Wide range of natural resources
- Evolving legal infrastructure

The challenges of Vietnam's developing economic environment are not going to be favourable for all Canadian companies. Due to the evolving legal, tax, customs and licensing requirements, and the lack of reliable information in Vietnam, assessing and accessing opportunities requires more planning and strategic thinking than companies are typically accustomed to in penetrating new markets. Additional management time and money is required by a company to identify and develop the business opportunity.

The ongoing privatization of industries will undoubtedly open the door to competitive markets for a variety of products. Consumer products, capital goods, and technology development will eventually be in high demand in Vietnam; however, companies must look closely at the economic conditions of the country as one aspect in their strategy to position themselves in the Vietnam market.

The Economy - General Description

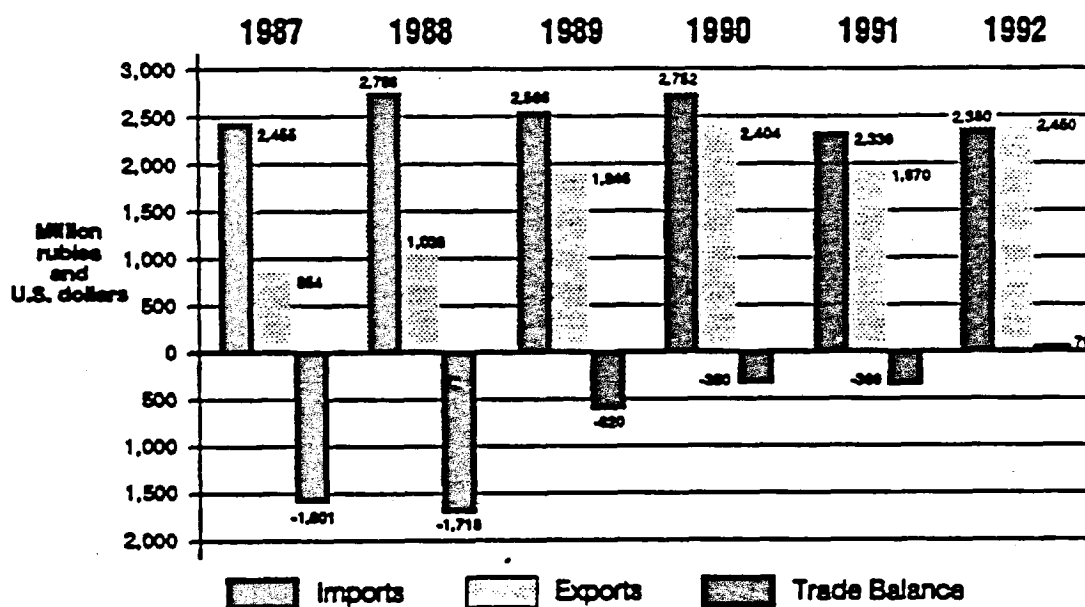
Vietnam is one of the least developed countries in the world. The country was surpassed by most South Asian countries in per capita income 10 to 15 years ago. The economy is primarily agricultural as 80 percent of the population live in rural areas with 72 percent of the work force employed in the agriculture sector. According to the 1991 census, the total work force consists of 30 million workers.

Vietnam's economy is in a state of transition as it shifts to a market-oriented economy. The gradual shift is resulting in the decentralization of the economic decision-making process from the control of the ministries to the individual enterprises. During this transition, the government of Vietnam has been consulting with the IMF to adopt stricter monetary and fiscal policies.

The economy grew by over 8 percent in 1993, while industrial development grew by 16 percent. Inflation, at one time over 700 percent, was reduced to just over five percent in 1993. In addition, since it introduced its economic reforms in 1986, Vietnam attained its first trade surplus in 1992, estimated at US \$70 million though it slipped into deficit again in 1993. These generally positive effects on the economy are an impetus for the government to continue its commitment to building a system mixing private and state ownership.

Since the introduction of reforms, and a tighter monetary and fiscal policy, consumer goods shortages have been alleviated; rice exports are strong; convertible currency exports have doubled, improving, but not solving, foreign exchange shortages; and companies are being forced to rationalize production and reduce costs to remain competitive.

Overall Export Performance In Vietnam



Source: *Economy of Vietnam: Reviews and Statistics*, Statistical Publishing House, Hanoi, 1992

GDP GROWTH RATES AND SECTOR SHARES, 1990-1994

Sector/Subsector	1990	1991	1992	1993 Est.	1994 Est.
GROWTH RATE (%)	(per cent change over previous year)				
GDP	5.1	6.0	8.3	7.5	8.2
Agriculture	1.5	2.2	6.3	3.6	3.8
Industry	2.9	8.8	10.9	11.5	12.4
Manufacturing, Mining, Utilities	2.5	9.9	12.6	12.9	13.6
Construction	4.7	5.2	4.2	5.3	6.6
Other Material Production	3.7	2.7	3.1	3.9	5.9
Service	10.4	8.3	8.6	8.8	9.7
Trade, Restaurants	5.3	4.9	6.1	6.4	7.1
Transport, Postal, and Telecommunications	4.8	6.6	5.5	6.4	7.4
Finance, Insurance, Hotel and Tourism	12.1	12.4	10.8	11.3	12.6
Other Services	15.2	8.1	9.7	9.0	9.5
	(per cent of GDP)				
Agriculture	40.3	38.9	38.2	36.8	35.3
Industry	23.3	24.0	24.6	25.5	26.5
Manufacturing, Mining, Utilities	18.7	19.4	20.2	21.2	22.3
Construction	3.8	3.8	3.6	3.6	3.5
Other Material Production	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7
Service	36.3	37.1	37.2	37.7	38.2
Trade, Restaurants	11.9	11.8	11.6	11.5	11.3
Transport, Postal, and Telecommunications	2.3	2.4	2.3	2.3	2.3
Finance, Insurance, Hotel and Tourism	11.4	12.1	12.4	12.8	13.4
Other Services	10.6	10.8	11.0	11.1	11.2

Source: General Statistical Office and staff estimates.

Vietnam's economic achievements are positive; however, a delicate optimism continues among analysts. The economy has been forced to rely on oil and gas, chemical fertilizers, and cement to contribute to its growth. The economy remains resource dependent with the majority of Vietnam's exports concentrated on rice, unprocessed agricultural products, and crude oil, while industrial exports perform poorly. The number of unemployed is estimated at 3.5 million and the underemployed at roughly 5 million. In addition, the country requires capital to renovate its infrastructure and other support services.

The economy has adjusted from a heavy dependence on trade with the former communist countries to regionally based partners with remarkable alacrity. Vietnamese companies are losing their subsidies from the Vietnamese government and are thus beginning to become more efficient in their production. As a result, companies are trying to become more competitive to penetrate new markets in Asia, Europe, and North America.

The North-South Divide

The economy can be divided into two separate regions: the less developed north, and the richer, dynamic, and enterprising south, though this is becoming less distinct in recent years. During the early 1980s, Ho Chi Minh City had already been revitalized through free-market reforms; however, it was not until 1986 that foreign investment, private business, and a more open economy for farmers and factories became a nationwide policy. Previously austere Hanoi is now in a particularly rapid transition with extensive construction of new office buildings and establishment of international businesses in the city.

There has been a resurgence of private enterprise in Vietnam. Nonetheless, the majority of Vietnamese people have yet to see a dramatic improvement in their impoverished living conditions.

The south has a higher ratio of arable land to population than the north, and receives more hard currency remittances from family members abroad than the north due to the exodus of boat people that left Vietnam in the 1970s and 1980s. In addition, infrastructure, such as roads and ports, is superior to the north's facilities, which were extensively damaged during the war. The south also has a stronger tradition of entrepreneurs and business managers who are more familiar with international business practices.

The north has traditionally relied on Russian and Chinese aid to develop its heavy industry; however, the termination of Russian aid in 1991 and the absence of adequate technology has prevented the exploitation of resources.

The south had developed a very competitive manufacturing sector by 1975 similar to that of Bangkok and Hong Kong; however, with little investment since that time, most of the plants have become outdated and require renovation.

Exports consist mainly of agricultural products such as rice, marine products, timber, coffee, and cashews. The government is promoting the export of manufactured goods and the further processing of agricultural goods. Vietnam is also rich with natural resources, many of which remain unexploited such as mineral and ocean resources.

Main Export Items

Hanoi	Ho Chi Minh City
Weaving	Rice
Hosiery	Beans
Fibre Shoes	Duck Feathers
Gloves	Coffee
Wool Carpets	Frozen Pork
Jute Mats	Frozen Shrimp
Vegetable/Fruit (Fresh)	Wood
Electric Fans	Peanuts
Bicycles	Sandals
Peanuts	Canned Vegetable/Fruit

Source: General Statistical Office, Economy and Trade of Vietnam, 1991

State-owned companies, cooperatives, and private companies are being encouraged to compete with each other in manufacturing and trading activities.

Ho Chi Minh City has experienced astounding growth during the last two years. Evidence of the changes taking place can be seen in the renovation of hotels and new hotel developments, restaurants, and entertainment facilities. Construction is also booming, a strong indication of the economic confidence in the country, and the anticipation of expanding foreign investment.

Trading activities are also increasing. The majority of exports are in agricultural production, which makes up 60 percent of Vietnam's exports; however, the manufacturing sector is becoming more diverse. Local manufacturers are beginning to experience competition from foreign goods, which is making them invest to improve their productivity and product quality.

Vietnam is rapidly reintegrating into the international community. Vietnam cleared its arrears with the IMF in October 1993. This led to the first Donors Conference for Vietnam in November 1993 which garnered over US\$1.86 billion in pledges. Japan, the World Bank and the Asian Development Bank are the leading donors, and many other countries, including Canada are increasing their levels of development assistance to Vietnam.

Foreign Trade

Prior to Vietnam's recent economic reforms, the government pursued an inward-looking development strategy which focused on the domestic market rather than the export market and maintained a tradition of running a trade imbalance. In the wake of economic reforms, state companies are faced with competition from the public and private sector and are performing more efficiently.

Vietnam's major exports are rice, crude petroleum, coal, timber, rubber, shrimp, tea, coffee, peanuts, and rattan goods. It also produces silk, embroidery, ceramics, jewellery, and lacquerware. The country's main export destinations are Japan, Hong Kong, Poland, Malaysia, and Australia.

Export Categories By Industrial Groups (reubles and US dollars millions)

Industry Group	Export Value		
	1988	1989	1990
Heavy Industrial Products	50.3	300.8	577.8
Light Industrial Products	383.4	533.9	557.9
Agricultural Products	271.2	447.5	403.5
Forest Products	41.5	55.6	52.8
Aquatic Products	105.6	103.1	105.8
Total	852.0	1,440.9	1,697.8

Source: General Statistical Office, Economy and Finance of Vietnam, 1991

NOTE: Due to the economy's use of convertible and non-convertible currencies, official trade statistics are often expressed in Russian rubles and US dollars.

Vietnam's main imports are tractors, trucks, steel, oil and gas, tires and tubing, fertilizers, cotton, pharmaceuticals, cement, textiles, sugar, and food. The majority of imports originate in Japan, Hong Kong, France, Poland, and Sweden.

Vietnam began to change its trading patterns in 1989, away from its traditional trading partners from the Council for Mutual Economic Assistance ((CMEA) consisting of countries from Eastern Europe). During the last five years, trade with the former Soviet Union has almost ceased. Vietnam has been working hard to find new markets and suppliers with hard currency.

AGRICULTURE, FISHERIES, AND FORESTRY

Agriculture

Vietnam remains a predominantly rural society with approximately 80 percent of its work force engaged in agriculture and related activities; therefore, success in the agricultural sector is important for the country to reach its economic goals.

Agricultural development requires an intricate structure between agricultural production and the rest of the economy, with government involvement an important aspect of that structure. The agricultural sector is administered by the Ministry of Agriculture and Food Industry. Its main responsibility is to establish broad policy guidelines and to function as a facilitator between foreign companies and Vietnamese companies. A large number of Vietnamese state companies remain under the umbrella of the Ministry; however, officially, they are financially autonomous and unconstrained in their day-to-day management and decision-making. Cooperatives possess capital equipment, such as tractors and trucks.

Agriculture made up 40 percent of Vietnam's GDP in 1991. Vietnam has an agricultural land area of 6.9 million ha. Estimates indicate that an additional 2.8 million ha can be brought under cultivation, of which over 1 million ha are regarded as having irrigation potential.

Rice is Vietnam's main crop and staple food. In 1991, rice output totalled 19.5 million tonnes. Secondary crops include cereals, sweet potatoes, and cassava. Industrial crops include sugar cane, peanuts, soya beans, rubber, tea, coffee, coconuts, and tobacco. The country also offers a wide variety of fruits and vegetables such as pineapples, bananas, oranges, grapefruit, onions, cauliflower, carrots, and cabbage.

Production potential is the highest in the Mekong Delta where rice is grown in two-thirds of the cultivated area. Nearly 60 percent of the paddy-irrigated area is in the Mekong and Red River deltas. The remaining agricultural land includes a long and narrow densely-populated coastal strip far less developed than the two deltas but with good potential.

The potential for the agricultural sector is high but production and consumption have remained at subsistence levels. In the past, growth in the agricultural sector was curtailed due to the government's focus on developing the industrial sector, which directed resources away from agriculture. This policy was reversed in 1987.

Agriculture Production for Vietnam in 1993

Crop	'000 Tonnes
Rice	22,300
Sugar Cane	6,656
Vegetables	3,204
Cassava	2,631
Sweet Potato	2,620
Maize	800
Peanut	240
Beans	106
Soya Bean	81
Rush	75
Rubber	70
Coffee (beans)	397
Tea	175
Jute	28
Tobacco	32
Pepper	8
Cotton	4

Source: IMF: Viet Nam - Recent Economic Developments June 4, 1994

The official goals of Vietnam's agricultural policy in 1994 are food self-sufficiency, generation of foreign exchange earnings through surplus production, and repayment of foreign debt from exports of agricultural products and processed food.

Livestock

The livestock sector in 1991 made up approximately 21 percent of the total agricultural output. The rearing of livestock has been introduced at a basic industrial level with the adoption of some advanced technologies in genetics, veterinary science, and animal feed. Nevertheless, the industry is not adequate to produce enough animals for the protein-deficient Vietnamese.

Livestock and Poultry in Vietnam for 1993 (million head)

	1993
Buffalo	23.0
Cattle	3.3
Pigs	14.9
Poultry	125.5

Source: IMF - Vietnam - Recent Economic Developments June4, 1994

During the Vietnam War, the livestock industry developed quickly in response to the dietary demands of American personnel in south Vietnam. Investment and training were introduced in animal breeding farms and feed factories. In addition, local stock was improved by the introduction of foreign breeds and artificial insemination. Once the US withdrew from Vietnam, the livestock industry became stagnant.

Currently, the majority of livestock production is centred on swine and chicken, with limited production in dairy and beef cattle. A number of feed-manufacturing and livestock breeding companies specialize in raising pigs and growing plants for feed-processing factories.

Fisheries and Aquaculture

Due to Vietnam's vast marine resources, the fish and seafood industry is growing rapidly. Production for 1991 was 1,066,000 tonnes, a nine percent growth from 1990.

The waters off the coast of Vietnam contain over 30 species of commercial value, including such mainstays as shrimp, tuna and sardines. Most fish are currently caught off the coast of Vietnam. Large potential remains to harvest fish at 20 to 100 metres. The fishing industry consists of small boats that are not equipped for deep waters; therefore, improved fishing vessels and equipment are needed.

Opportunities for inland fisheries development have been adversely affected by the use of chemicals during the war, the use of fertilizers and pesticides in agriculture, and the expansion of irrigation and hydropower facilities. The main development potential in aquaculture exists in pond culture, cage and pen rearing, and brackish water culture.

Forestry

Vietnam's forest industry has traditionally played an important role in Vietnam's agricultural economy; however, the industry's growth over the last 30 years has been restricted due to such factors as the residual effects of wartime herbicide (Agent orange), slash and burn techniques, fuel demands for a rapidly growing population, and the unrestricted use of timber for construction.

In 1943, 44 percent of Vietnam was forested. In 1992, less than 25 percent of Vietnam was forested. Forestry's share of industrial production has been on the decline and is forcing the Vietnamese to expand their logging practices into Laos and Cambodia.

Vietnam's forestry products include aloewood, bamboo, cinnamon, lacquer, resins, and quinine. Over 50 percent of Vietnam's forestry products go to socialist countries; however, exports to socialist countries are on the decline, while the balance is increasing to Thailand, Japan, Taiwan, Indonesia and Singapore.

As a response to the declining forestry resources in Vietnam, the National Conservation Strategy was introduced in 1985 giving reforestation top priority for ecological reconstruction. Uncertain plans to implement the conservation strategy in the absence of regulations and monitoring controls will remain an obstacle to sustainable development.

Large amounts of capital investment and a consistent conservation policy are required in order for forestry to contribute to the country's development. One of the industry's biggest obstacles is wastage with only 20 percent of the tree being utilized once it is cut down. Wastage also occurs during transport and storage. The industry's main requirements are equipment and technology to process wood, management expertise, technology transfer, and training.

In summary, Vietnam will depend on the **agriculture, fisheries, and forestry** sectors for much of its future economic development. Areas where Canadian firms can contribute include:

- Improvement of production techniques.
- Development of fruit orchards for domestic and export sale.
- Freshwater fish-raising facilities.
- Importation of pig breeding stock to improve domestic herds.
- Aquaculture.
- Rubber processing facilities.
- Crop drying facilities in processing mills.
- Processing facilities for starch and noodles from root crops.
- Upgrading and expansion of facilities for soybean processing such as beancurd and milk.
- Upgrading and expansion of wood processing facilities.
- Improvement of pest control programs for storage facilities.
- Land and water development such as irrigation extension programs.
- Small-scale farm equipment, post-harvest processing, and storage.
- Training in the marketing of agricultural products.

TRANSPORTATION AND COMMUNICATIONS

The development of Vietnam's infrastructure is one of the government's main objectives under its 1991-1995 Five-Year Development Plan. Due to the economic hardship endured after the war with the US and the ensuing financial constraints imposed by the International Financial Institutions, there was no funding for large transportation projects. As a result, infrastructure development

occurred on an ad-hoc basis. Recent commitments by the IFI's to contribute to the rehabilitation of the infrastructure are key to future project work in the country.

Vietnam's geography necessitates the use of different modes of transport from inland water transport in the delta regions to road and rail for land transportation. The renovation and reconstruction of existing road, rail, port and air facilities will be essential if Vietnam wishes to meet its economic goal to attract foreign investment.

The Ministry of Transport and Communications (MOTC) is responsible for all sectors of transportation with the exception of civil aviation, which is under the jurisdiction of the General Civil Aviation Administration (CAAV). Both work within budgets established by the State Planning Committee, which allocates the overall country resources. In addition, the Committee of External Relations with Foreign Countries controls external financial assistance which is often a requirement for many large infrastructure initiatives.

Since the largest constraint facing infrastructure development is the lack of domestic financing, projects will need large amounts of external assistance from foreign sources. Overall, the construction and maintenance capabilities are insufficient; assistance and training will be required in organization and management, technology transfer, and training of the work force.

Roads

Vietnam's road network consists of approximately 115,000 km of roads at various levels. There is 10,000 km of asphalt-surfaced road with widths up to 7 metres, without shoulders, while the remaining 105,000 km is single track, unsurfaced, with a width of 3.5 metres. Sixty percent of the highways and roads urgently require reconstruction.

In southern Vietnam, many roads are adequate due to the large wartime investment by the US in the 1960s. Roads such as the Bien Hoa Highway, the Vung Tau Route, and Route 4 from Ho Chi Minh City to Can Tho, which is located in the centre of the Mekong Delta, have been maintained in relatively good condition.

Roads are becoming damaged as the use of cars and trucks become prevalent. There are about 200,000 registered vehicles in Vietnam and over one million motorcycles. All cars and trucks are imported. The capacity of most trucks ranges from five to eight tonnes.

Rail

The rail network consists of 2,530 km of single-track line covering six main routes. The longest route is 1,726 km between Hanoi and Ho Chi Minh City, known as Route 1. Route 2 is from Hanoi to Lao Cai covering 296 km, Route 3 is from Hanoi to Dong Dang covering 162 km, Route 4 is from Hanoi to Quan Trieu covering 75 km, Route 5 is from Hanoi to Haiphong Port covering 102 km, and Route 6 is from Luu Xa via Kep to Bai Cay covering 166 km.

There are three rail track types in Vietnam: 166 km of standard gauge track (1,435 mm), 2,124 km of metre gauge track (1,000 mm), and 237 km of dual gauge track, which uses both gauges. There is also 750 km of branch lines maintained by 260 stations.

Vietnam has a total of 480 locomotives with only 50 percent in working condition. In addition, 100 are operating as steam-driven engines. The government will eventually phase out the steam engines.

The rail system suffers from a number of capacity constraints such as damage to the system during the war, deterioration and lack of maintenance, and inadequate construction standards. Many of the sections throughout the system are in poor condition. It is more economical to transport goods via ship from Hanoi to Ho Chi Minh City than transporting by rail.

Shipping

The two main ports that handle international traffic are Haiphong in the north and Saigon Port in the south. Intermediate ports are located along the coast in Danang and Cam Ranh Bay. The port facilities are a weakness in Vietnam's infrastructure.

Haiphong Port maintains a 34 km entrance channel which is covered by heavy deposits of silt. The dredging capacity is limited so the depths of the channel are not more than 3.5 metres, restricting the port to vessels less than 10,000 tonnes. Haiphong has 11 berths with 8 in a subsidiary container port. There is also one passenger berth used for coastal traffic. The facilities are dilapidated and deteriorating. Saigon Port has a shorter access channel than Haiphong and can accommodate larger vessels up to 16,000 tonnes and handles twice the cargo of Haiphong. Nevertheless, the facilities are also in poor condition.

Vietnam also has 7,000 km of navigable inland waterways, with 2,500 km located in the north and 4,500 km in the south. The northern channels suffer from insufficient depth of stream channels in the dry season. The southern channels are more stable with deeper but narrower channels. A fleet of 700 barges operates in the inland waterways ranging from 50 to 500 tonnes.

Airways

The General Civil Aviation Administration (CAAV) is responsible for all aspects of aviation and airport operation and controls the three international airports: Noi Bai Airport in Hanoi, Danang Airport and Tan Son Nhat Airport in Ho Chi Minh City. Air traffic control and terminal facilities are not at international standards and require upgrading.

Air Vietnam is the country's national carrier. The majority of its aircraft are deteriorating Russian-made planes. Air Vietnam flies to 15 domestic destinations, plus Thailand, Cambodia, Laos and the Philippines. Vietnam is increasing its number of civil air arrangements with foreign countries. International carriers operating in Vietnam include: Aeroflot, several East European airlines, Air France, Thai Airways, Cathay Pacific, Singapore Airlines, Lufthansa, Malaysian Airlines, Garuda, Philippines Airlines, China Air, Eva Air, Pacific Airlines, and Qantas. The addition of more major airlines will create an urgent need to upgrade the airport facilities.

Telecommunications

The telecommunications sector is under the MOTC, but is controlled by the Directorate General of Posts and Telecommunications (DGPT), an autonomous agency of the government. A Director General heads the agency and is responsible directly to the central government. The DGPT has the overall corporate planning and management role, while a number of semi-autonomous provincial departments have day-to-day management responsibility for their respective areas with accountability to the respective provincial governments and the DGPT.

Vietnam's telecommunications system deteriorated greatly during the north-south conflict which ended in 1975. Since 1975, the system has further decayed from heavy use without maintenance and a lack of equipment and parts. The operating costs are high due to the large workforce, inadequate equipment, unfavourable climate and geography, and a poor transportation system.

The end result is poor service.

Nevertheless, the system has made rapid gains during the early 1990s, which have improved service immensely. Linkages have been made with satellite communications in Hanoi, Ho Chi Minh City, and Danang; however, improvement of internal communications is still required.

The DGPT has outlined the following priorities for the current 1991-1995 Five-Year Development Plan:

- Development should focus on providing basic telephone service.
- Provide automatic integrated digital networks for all cities.
- Install automated/switched mobile cellular radio for main cities.
- Establish national subscriber trunk dialling (STD).
- Improve international direct dialling (IDD).
- Correct and expand facsimile transmission.
- Link the national data network to international data networks.
- Develop a network of broadcast radio, television, transmitter and transmission lines.

The telecommunications network must be further developed for the country to progress through its industrialization. The government has completed its National Telecommunications Network Development Plan, which provides the framework for the ongoing development of the system. The financial requirements for the system to develop are tremendous and will only be met with external assistance.

ENERGY, MINING, AND CONSTRUCTION

Vietnam is one of the smallest producers and consumers of energy in the world. The country's per capita consumption at 88 kilograms is extremely low compared with the average of 297 kilograms for all low income countries. Vietnam's energy resources include large coal (anthracite) deposits, hydropower, and oil and gas, providing the country with various means to meet its energy needs for the future. Ministerial responsibility for long-term planning in electricity and coal rests with the Ministry of Energy (MOE). The MOE is accountable for production, exploration, and consumption; planning for power stations and transmission lines; and the coal industry. The oil and gas industry is under PetroVietnam.

Oil and Gas

Vietnam is viewed as one of the last frontiers in the world for oil exploration. The outlook for offshore petroleum exploration and development in one of the largest unexplored basins in the world is encouraging. Offshore, there is over 500,000 km² of continental shelf worth exploring, while onshore the Red River delta in the north and the Mekong delta in the south have potential basins.

The discovery of natural gas has been limited to a small gas field in the Red River delta used primarily for power generation. Long-term potential for natural gas is seen in the north, while short-term potential lies with the production of gas in association with oil in the south.

In 1974, oil discoveries were made offshore by Shell and Mobil; however, the Vietnamese were unable to take advantage of the discovery until 1986 when the Russians entered into a joint venture with the Vietnamese government and began to produce oil from the Bach Ho (White Tiger) field where the Mobil discovery was first made. Production began in June 1986 and reached 100,000 barrels a day in 1991.

One early policy introduced in 1988 by the Vietnamese government under the MOHI and its Oil and Gas General Department, was to invite foreign oil companies to explore offshore. Since that time, PetroVietnam (the state-owned petroleum company) has signed production sharing contracts with oil companies from Canada, England, India, Finland, Belgium, France, and Japan. To date, exploration by companies has been largely limited to offshore areas off the southeast coast of Vietnam, while onshore activities have remained limited.

General terms of the contracts between the foreign oil companies and PetroVietnam include a 25-year lease and a 5 year exploration period divided into three phases with the option to withdraw at the end of each phase. Requirements for exploration expenditures, fees and bonuses can be negotiated with PetroVietnam and the Oil and Gas General Department.

At the end of 1991, approximately 50 percent of Vietnam's foreign investment had occurred in the oil and gas sector. Vietnam's extensive exploration programs translate into good potential for suppliers in upstream equipment. Vietnam requires gas processing technology, materials for drilling and refining crude oil, production equipment, pipelines, and separation and treatment facilities for by-products such as fertilizers. Per capita oil consumption is one of the lowest in the world and any growth in consumption will depend on increased economic activity.

Coal

Coal is Vietnam's major source of energy and is used in thermal power, accounting for roughly 65 percent of total electricity production. Vietnam boasts large reserves of anthracite coal in the north totalling 3.5 billion tonnes with the potential for greater discoveries. The largest deposits are found in the Quang Ninh province in the north near the ports of Hong Gai and Cam Pha.

Production of coal in 1993 was 4.6 million tonnes. Approximately 60 percent is recovered from open cast mines with the remainder from underground mining. As long as the economy continues to grow, the demand for coal will also increase. Between 1991 and 2000, coal output is estimated to increase by 6 percent annually. The industry is constrained by a lack of equipment and a shortage of trucks, poor transport and communication facilities, and obsolete technology. These constraints contribute to the low levels of product quality and productivity.

Hydropower

The hydropower infrastructure was damaged significantly during the war prior to 1975. As a result of its damaged condition and its importance in fuelling industrial development, it has been allocated top priority for reconstruction and rehabilitation. Vietnam has been plagued with electric power shortages, particularly in the south where demand for power is high and increasing.

There are three power companies under the MOE responsible for the design, construction and operation of plants. Power Company No. 1 is responsible for the north, which has the most hydroelectric potential and has received the most investment in the sector. Most northern provinces have access to electric power; however, the available power is only at 60 percent of installed capacity.

The southern provinces below the 12th parallel are controlled by Power Company No. 2 serving 25 million people. The south has had low levels of investment in developing new sources of power generation; therefore, it has a low level of supply and consumption. The energy mix in the south is 57 percent hydropower, 38 percent thermal power, and 5 percent diesel power. The south has hydropower potential estimated at more than 1,500 MW, excluding development on the Mekong River.

Power Company No. 3 covers the provinces in the centre of Vietnam between Dong Hoi in the north and Cam Ranh in the south, and is the most poorly served area in the country. The area is lacking a unified grid and the power network is hampered by unconnected localized networks. Much of the power is generated by diesel generators originating from various countries, which makes it difficult to acquire spare parts.

Overall, the power sector is in major need of renovation and improvement. Transmission and distribution systems have limited capacity and are in poor condition. Power shortages and disruptions are constraining industrial output. In the past, the inability to receive external assistance has also played a role in slowing down the development of large-scale networks. Substantial investments will be required to ensure that power supply constraints do not inhibit industrial and commercial development.

Some of the priority areas for development include:

- Completion of the North-South transmission lines linking cities and grids.
 - Ya Li Hydropower Plant with a capacity of 600 MW.
 - Vinh Son Hydropower Plant with a capacity of 66 MW.
 - Rehabilitation of existing diesel generators and plants.
 - Increasing power capacity in the central and southern regions.
 - Expansion of the capacity of distribution networks in urban areas.
 - Expansion of power facilities in rural areas with high irrigation capacity.
- 350 Million USD from World Bank to upgrade the power system in Ho Chi Minh City

Mining

One of the growth opportunities in Vietnam that the government is promoting is mining, an industry where Canadian technology ranks with the best in the world. The mining sector is under the responsibility of the General Department of Mines & Geology and the MOHI. The MOHI also administers the metallurgy, chemical, mechanical, oil and gas, and electronics industries.

The majority of the identified mineral resources in Vietnam are located in the north, but even these remain underdeveloped. Vietnam's principal mineral resource is anthracite coal and is mined in Hou Gai, near Haiphong, while steel and iron are located in Thai Nguyen in the north. The minerals that offer the highest exploitation ratios are tin, zinc, and antimony with a 33 percent known reserve, and coal and apatite with a 5 percent known reserve. Other minerals such as iron, titanium, copper, nickel, bauxite, rare earths, chromite, gold, and kaolin are unexploited.

There has been limited investment in Vietnam's mining sector primarily due to a lack of awareness concerning the strategic metals that are available and the poor infrastructure facilities that make it difficult to obtain the information. The majority of the strategic metals surveyed are alluvial, so heavy outlays of capital for activities such as shaft-sinking and underground mining are not required to gain access to the metals.

Long-term development remains promising, particularly in the North; however, the industry is constrained by a lack of infrastructure resulting in small-scale investments.

The following is a list of unexploited mining areas in Vietnam:

- Tin and tungsten alluvial ore located in Qui Hop and Dalat.
- Gold Deposits in Tra Nang, Na Tum, Cam Tam, and Lang Neo.
- Mineral sands.

- Rare earths to purify steel and glutamate, a food additive.
- Lead and zinc mining.
- Chromium for the manufacturing of stainless steel.
- Nickel, copper, and bauxite.

Construction

The Ministry of Construction (MOC) is responsible for policy development and standards in the construction industry which can be divided into three main sectors: civil and industrial construction, industry of building materials, and urban development and management. The construction industry encompasses all levels of Vietnam's industry; therefore, the Ministry is the largest and one of the most important in Vietnam.

The civil and industrial construction sector includes the development of thermal and hydropower stations, metallurgical and cement projects, chemical projects, foodstuff production, light industry, civil housing, and public works such as water supply, sanitation, hotels, hospitals, universities, and government offices. The industry of building materials is concerned with cement production, building materials, roofing, and sanitary equipment. Urban development and management focuses on water supply treatment, drainage, and sewage. The MOC is also responsible for the regulations for tendering on construction projects.

Priority development areas include:

- Development of the building materials industry.
- Cement production.
- Glass production.
- Sanitary ware products (washing basins, toilets).
- Joint ventures to export raw materials.
- Urban infrastructure development (housing, sanitation, water).

The construction industry must improve its standards in terms of upgrading operations, improving city codes on buildings, land use, city management, and housing. It also requires human resource development in the management of a multi-sector economy in areas such as marketing, management of infrastructure services, land use, and taxation.

Environment

Vietnam's environmental policy is being driven by its National Plan for Environmental and Sustainable Development (NPESD) which originated from Vietnam's National Conservation Strategy. The Plan outlines Vietnam's environmental strategy for the next 10 years. It provides the gradual development of a comprehensive framework for national and sub-national environmental planning and management; and it will identify actions that are required in the short-term to address the immediate priority problems.

The framework will include the development of organizational structures, integrated environmental policies at the sectoral level, legislation, priority projects and programs, management, environmental impact assessment procedures, and monitoring systems.

Vietnam is a developing country with limited resources available to address environmental matters; therefore, it will be important for resources to be allocated to priority projects.

The following is a list of obstacles to sustainable development in Vietnam:

- Lack of environmental and natural resource planning.
- Lack of integration between conservation and development.
- Lack of suitable organization.
- Weak environmental legislation.
- Difficulty to obtain reliable information.
- Lack of conservation awareness.
- Shortage of experienced personnel.
- High population growth.
- Lack of cultural taboos.

MANUFACTURING

The promotion of processed and manufactured goods for export is a high priority of the Vietnam government. It is well situated to serve the rapidly growing markets of Asia, and its rich and varied natural resources are yet to be fully developed. Vietnam's low labour costs also give it a comparative advantage in the assembly and manufacture of a wide range of labour-intensive goods.

Vietnam's industrial profile can be divided into heavy industry and light industry.

The heavy industry sector consists of iron, steel, mining, chemicals, cement, fertilizer, engines, and agricultural machinery, and centres around Hanoi and Haiphong. The firms that dominate the heavy industries are primarily state-owned.

Light industry has grown significantly faster than heavy industry during the last five years, while provincial and local state industry has grown faster than centrally-managed industry. The majority of Vietnam's light industry is in manufacturing and includes food processing, textiles, garments, footwear, and handicrafts. Light industry is situated mainly in the south and has been traditionally owned by provinces, cities and cooperatives. The private sector has gradually become more involved with the provincial and city enterprises and has been allowed to form competing enterprises.

Other light industry sectors include: plastic processing, ceramics, bicycles, light engineering goods, electric items, diesel motors, agricultural tools, bicycle tires and tubes, and light chemicals.

Initial opportunities in manufacturing will be in exporting to neighbouring countries, as the Vietnamese consumer does not have the purchasing power to spend on consumer products. The product types available to, and affordable by, the population during the next few years will remain limited.

Structure of Industrial Production by Percentage

Industry	Year				
	1986	1987	1988	1989	1990
Electricity	4.8	4.8	4.2	4.9	5.1
Fuel Industry	1.6	1.3	1.4	3.5	5.5
Metallurgy	1.5	1.4	1.5	1.5	1.8
Machinery and Machinery Equipment	8.3	8.7	9.7	8.2	8.0
Electric and Electronic Industry	1.8	1.9	2.4	2.4	3.3
Metallic Products Manufacturing	4.8	4.8	5.2	4.9	4.6
Chemical, Mineral, Fertilizers and Rubber	9.9	10.0	9.4	9.2	9.4
Building Materials	6.9	7.0	6.4	6.3	7.0
Wood Processing and Forestry Products	6.7	6.7	6.6	5.7	5.4
Cellulose and Paper	3.7	3.4	3.3	2.6	2.7
Glass and Porcelain	1.7	1.6	1.5	1.3	1.1
Foodstuffs	23.7	23.5	23.1	24.0	22.1
Weaving	13.7	13.3	12.5	11.9	11.5
Sewing	2.3	2.3	2.9	2.9	2.8
Tanning/Leather Products	1.2	1.4	1.6	1.7	1.6
Printing	0.4	0.4	0.6	0.5	0.5
Other (see note)	7.0	7.5	7.7	8.5	7.6
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: General Statistical Office, Economy and trade of Vietnam, 1991.

Note: Due to the inaccuracies of Vietnamese statistics, the percentages entered under the "Other" category have been adjusted so the columns will equal 100 percent. We regret that these numbers do not accurately represent the role of the "Other" industry category used, for example, in Canadian statistics.

THE BUSINESS ENVIRONMENT

Factors To Consider

- Economic reforms
- Young and abundant labour force
- High literacy rate
- Low cost labour
- Shortage of trained personnel
- Agricultural economy
- Role of government in business

Industrial Climate

Since the beginning of the reform process in 1988, the strategy has shifted from heavy industry to the development of light industry for export. Vietnam is now beginning to develop into a multi-sector commodity economy concentrating on agricultural and mineral products.

Vietnam is focusing on light industry so it can use its labour cost advantage to export simple manufactured products to world markets, followed by incorporating technology and managerial skills to produce more sophisticated products.

Ho Chi Minh City has become Vietnam's light industry capital leaving Hanoi, the country's traditional industrial centre, in the background. The combination of high productivity and low wages could make Vietnam very competitive in a range of light industrial products provided the necessary infrastructure is put in place.

Industry has traditionally been controlled by ministries and state enterprises under their respective ministries; however, there is now a trend towards privatizing state enterprises as the economy shapes to liberal market forces.

ORGANIZATION OF INDUSTRY

The organization of industry in Vietnam falls into three broad categories:

- State Companies
- Private Companies
- Cooperatives

Large-scale manufacturing is predominantly state-owned, while the small-scale manufacturing sector is managed by the collectives and private companies. Every ministry, state enterprise and People's Committee in every city, province and district has its own companies. Some companies have diverse business activities, while others have a fixed focus. Some companies are independent, while others are tightly controlled.

The government has also undertaken a privatization program aimed at medium-sized, state-owned companies in the manufacturing, trade and service sectors; however, the implementation of the program remains gradual.

State Companies

State companies in Vietnam play an important role in the national economy. They contribute approximately 40 percent of the Gross National Product (GNP), 30 percent of the national income, and dominate the power, coal, oil and gas, metallurgy, cement, fertilizer, and pesticide industries.

The majority of the state companies in Vietnam are owned and administered by ministries belonging to the central government. The structure is typically organized with the ministries at the top directing the enterprises in the middle and factories at the bottom.

Prior to the introduction of reforms, production was organized through a central plan distributed by the government. Each firm received a specified production target from the government, and sold the product at a government-controlled price.

Since the reforms of 1988, state companies remain under the administrative umbrella of ministries; however, management, production and accounting have become the responsibility of the individual company which reports back to the relevant ministry. A number of state-owned firms cover various product groups such as Seaprodex (marine products) and Textimex (textiles). The Ministry of Trade and Tourism (MOT) administers general merchandise companies.

Provincially-owned companies, which are owned, managed and administered by the People's Committees and administered, also exist to import and export goods. They are entitled to retain some of their convertible currency earnings and required to turn the rest over to the People's Committee.

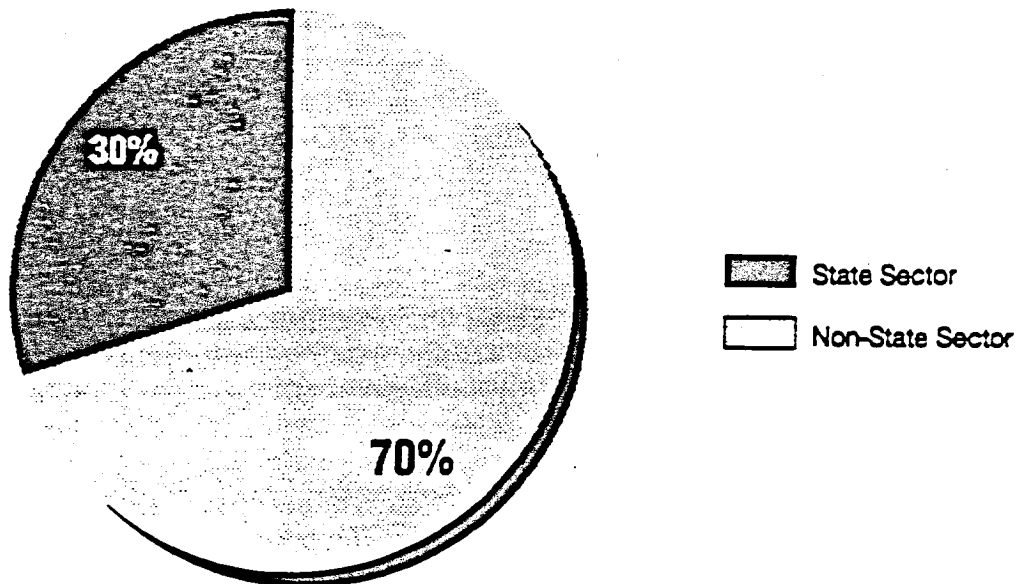
The government has introduced a policy of reducing subsidies for various state-owned enterprises, allowing enterprises to go bankrupt if they are unable to exist without government support. The government's aim is to enhance the efficiency of state management.

Private Companies

The Law on Private Enterprises in Vietnam came into effect in April, 1991. According to the Law, a private enterprise is a commercial unit that has a level of capital equivalent to approximately USD 15,000 in the North, and \$30,000 in Southern Vietnam. Although a few private companies have begun to operate in such fields as real estate development, the majority are restricted more than state run companies in their scope of business. Development of this sector is more advanced in the South, where the emphasis is on light industry such as textiles.

Contribution of National Income in Vietnam

State vs. Non-State



Source: *Economy of Vietnam: Reviews and Statistics*, Statistical Publishing House, Hanoi, 1992

Private companies have generally been small, family-run operations and have had poor access to investment funds and working capital so their development has been restricted. Until the establishment of the Law on Private Enterprises, private companies also lacked the legal framework to operate in Vietnam.

Cooperatives

Cooperatives have traditionally been a part of Vietnamese society, primarily in wet rice agriculture. The system incorporates collective rice transplanting and harvesting methods and the public use of tools and draft animals.

The majority of collectives in Vietnam have developed in the agriculture sector where enterprises have been arranged to gain a shared economic benefit. The land and means of production are provided to the households by the cooperatives in exchange for labour. In some areas surrounding substantial markets (Hanoi, Ho Chi Minh, etc) farmers prefer to purchase their own seed and fertilizer and sell the non-quota portion of their crops for a premium in these markets. The income is then distributed to workers after state payments in the form of taxes and delivery of quotas. Cooperatives contribute approximately 25 percent of production output.

GOVERNMENT POLICY

Government policies are directed toward attracting foreign investment, with a view to further developing the light industrial base of the country. Vietnam's mix of light industry includes: textiles, garments, footwear, plastic processing, bicycles, light engineering goods, electrical items, diesel motors, agricultural implements, bicycle tires/tubes and light chemicals.

As Vietnam is a socialist country, the government plays a unique role in the economy compared with the Government of Canada. The government is actively seeking to decentralize the decision-making process by providing companies with more individual autonomy and by implementing reforms. The role of the government is decreasing; however, it remains the main player when it comes to the bureaucracy of conducting business.

The Law on Foreign Investment

The National Assembly passed a new Foreign Investment Law (FIL) on December 29, 1987 designed to attract and promote foreign investment in Vietnam. It also lays the legal foundation for Vietnam's future development as an internationally-oriented, multi-sector economy.

The FIL is one of the most progressive in Asia offering the foreign investor attractive investment conditions. The legislation includes a guarantee against expropriation or nationalization, and guarantees the right to repatriate capital and profits. It imposes no minimum or maximum investment limits, requires no minimum levels of Vietnamese participation or equity in Vietnamese projects, and permits 100 percent foreign-owned ventures.

The FIL allows foreign companies and private investors to invest in Vietnam in any sector of the economy. The local People's Committee, provincial authorities or relevant ministries must support a project; however, final approval for any investment project resides with the State Committee for Cooperation and Investment.

Economic Development Plans

Underpinning all government policy is Vietnam's development guideline for the 1991-1995 Five-Year Plan, which is the blueprint to sustain its current growth. The Five-Year Plans set out Vietnam's ongoing plans for economic development. The current plan provides for increased emphasis on the agriculture and food industry, expansion of light industry manufacturing for export production, and rehabilitation and construction of infrastructure facilities.

Trend Towards Privatization

The sharing of industry between state and non-state companies has created an economic imbalance. In the past, state companies have had access to low-cost credit, while non-state companies have had to find financial resources outside of the normal channels. In addition, a lack of expertise in management and financing has led to poor investment decisions and inefficiency in a number of state firms, while non-state firms are lacking in equipment and supplies.

Vietnam took its first steps towards privatization in 1992 by initiating the privatization process with a select group of state-owned enterprises at the central, provincial, municipal and ministerial levels. The aim of the government is to transform the state-owned enterprises into shareholding companies with the goal of raising production and business efficiency, promoting employee ownership, and attracting domestic and foreign capital.

An evaluation board assesses the candidate state companies, selecting the strongest. At the present time, approximately 50% of the shares are sold to the employees, and the remainder to such entities as state-owned enterprises and banks. In the future, foreign investors may be eligible to purchase shares; however they must pay in convertible currencies and foreign ownership must not exceed 30 percent. Private businesses are permitted to hold no more than 15 percent of the total shares of an enterprise. Currently two companies in Southern Vietnam are being tested on a trial basis, and 6-7 more are under consideration.

The Ministry of Finance (MOF) is responsible for the privatization program and will choose likely candidates based on size, profitability and sector. The program is experimental and will be carried out on a selective basis.

Problems, such as the design of an international accounting system, will have to be addressed in order to avoid confusion.

Export Processing Zones

The Government of Vietnam places high priority on the promotion of processed and manufactured goods for export. To promote and attract investment in Vietnam, the government has established industrial zones to produce commodities for export, known as Export Processing Zones (EPZs).

There are currently more than 10 such zones, located primarily in Hanoi, Haiphong, Ho Chi Minh and Can Tho. Most of these focus on the manufacture of light industrial goods in factories requiring relatively small investments. In contrast, the Can Tho zone is seeking a much broader scope of investment, including port, airport, and electricity supply. In addition, the largest single project in Vietnam is being undertaken in the Haiphong EPZ, by a Taiwanese investor constructing a \$400M cement plant to meet the burgeoning infrastructure requirements of the country.

Investment in the EPZs can take the form of wholly-owned enterprises, joint venture companies or business cooperation contracts. Investors who choose to set up in an EPZ are permitted to operate in the manufacturing, subcontracting and assembly of export products, as well as provide services for such operations. Investors wishing to apply must contact the respective EPZ Administration Board. Applications are refused or accepted within three months.

Incentives for firms locating in the EPZs include:

- Special Corporate Tax Rates: (a) 10 percent of profit for manufacturers; and (b) 15 percent of profit for service companies.
- Tax Exemption: (a) manufacturers are allowed a tax exemption for the first four years after the first profitable year; and (b) service companies are allowed a tax exemption for the first two years after the first profitable year.
- Duty-free importation of equipment, raw materials and commodities used in the zone, and no duties on items produced in and exported from the EPZ.
- A reduced remittance tax: 5 percent of the amount transferred.

CONSTRAINTS

Vietnam must overcome difficulties if it is to grow as a base for export production in the region. The quality of all manufactured goods must be improved. Many companies do not have export experience and will require access to foreign exchange to modernize their facilities, raise labour productivity and improve the quality of goods. Additionally there is a lack of information on marketing, insurance, shipping and international banking. As well, telecommunication facilities are poorly developed making easy communication with overseas trading partners difficult. Nevertheless, the government has committed to resolving these problems.

Black Market

The "unregulated" economy does exist in Vietnam, but it is impossible to accurately measure the extent to which illegal bartering and smuggling occur in the country, particularly for consumer goods. This not only damages Vietnam's economy, but is counterproductive to the development of

industry, and is a significant concern for potential investors in, and exporters to, Vietnam.

The government realizes smuggling is a problem that has been difficult to control in the past and it has introduced proposals to control it; nevertheless, the problem remains and must be restrained if the country wants to continue to attract foreign business people.

Graft and Corruption

There are no written rules or policies to contend with graft and corruption, but it is established throughout Asia and very resistant to change. In June 1990, the Government of Vietnam mounted a campaign to fight corruption. However, anyone contemplating trade with or investment in Asia must learn to live with the perils of corruption by recognizing and dealing with it appropriately.

To be successful in Asia, the business person must differentiate between corruption, tips, rewards, and special payments. For these reasons, it is advisable to employ able personnel who can handle company dilemmas, who know the system and can assist in recognizing the suitable form of action, who have good communication skills and contacts, and are able to communicate effectively in Vietnamese. A good employee can expedite many processes from government appointments to visa acquisitions.

It is not only important to understand the economic and political realities of the country, but the conflicting cultural considerations as well.

Import and Export Tariffs

All imported and exported goods are subject to tariffs. Exemptions on import duties on various items exist for companies with foreign invested capital and those engaged in business cooperation contracts. Import duties and sales tax may be applicable if any of the imported products are sold in Vietnam.

TAXATION

The taxation system in Vietnam is administered by the Tax Department of the Ministry of Finance. Five forms of taxation are applicable to foreign investors in Vietnam:

- Direct taxation of profits
- Tax on profits remitted abroad
- Business and sales tax
- Taxes on the exploitation of natural resources
- Taxation of employee income

Direct Taxation of Profits

Companies with foreign investment in Vietnam are liable for a corporate income tax between 15 and 25 percent of actual profits. The rate of tax will depend on whether the enterprise has invested in a priority category, which has a rate between 15 and 20 percent, or a standard category, which has a rate between 21 and 25 percent.

To qualify for the priority category rate, the venture must satisfy two of the following six standards:

- The prescribed capital must be at least US\$20 million.

- The technology transfer must increase the quality of production.
- The company must export a minimum of 80 percent, or earn at least 80 percent of its earnings in foreign currencies.
- The rate of return must be expected to be low, or the project must be unattractive to other investors, but important to the country.
- The investment must be located where natural, economic and social conditions are poor.

The actual tax rate is determined by the SCCI. SCCI can grant a tax exemption to joint ventures in the priority category for a maximum of two years from the time the joint venture is initiated, and a 50 percent reduction of tax for another two years.

A corporate tax rate between 10 and 14 percent may be granted with a four-year tax exemption status, followed by a four-year 50 percent tax reduction if the venture satisfies the requirements for a priority category rate, in addition to meeting other criteria assuring it "special treatment".

Tax on Profits Remitted Abroad

Foreign investors are liable to pay a withholding tax on profits remitted abroad when an investor's capital contribution is greater than 50 percent of the total capital or when invested capital is greater than US\$10 million. The withholding tax rate is 5 percent, while in all other cases, the rate is 10 percent of the amount remitted.

A foreign company that reinvests its share of profits for three years or more is entitled to a refund on the amount of income tax already paid on the profits to be reinvested.

Business and Sales Tax

Companies in business cooperation contracts, which provide services and obtain earnings in Vietnamese currency, must pay a business tax under the regulations taxing industrial and commercial profits. If the company is selling the products within Vietnam, sales tax must be paid at the applicable rate. For any product not subject to sales tax, the company must pay a business tax.

Taxes on the Exploitation of Natural Resources

Foreign companies involved in investment projects exploiting or developing natural resources are subject to royalties in addition to income tax. A company engaged in the exploitation of mineral resources, natural forest products such as timber and wood, and agricultural products is subject to royalty payments to be determined by the Council of Ministers.

Depending on the mineral resource type, royalties can range from 2 to 20 percent. For natural forest products, royalties range from 10 to 40 percent, and for fish, aquatic products and others, royalties can range from 1 to 10 percent.

Exemptions from paying royalties can occur if the Vietnamese partner in a joint venture provides the natural resource as its capital contribution. In addition, royalty rates can be reduced if after the first three years the project is not viable, or if the project is reactivated where previous exploitation ended prior to 1975.

Taxation of Employee Income

Foreigners and Vietnamese nationals employed by a company with foreign invested capital or working under a business cooperation contract are required to pay personal income tax under Vietnamese law.

LABOUR

The labour force in Vietnam is estimated to be 30 million and is growing at an annual rate of 3.5 percent. These figures translate into about a million people entering the labour market every year. The labour force in Vietnam offers skilled, educated, and low-cost labour. The literacy rate is estimated to be well over 90 percent, which is much higher than most developing countries at similar stages of development.

Characteristics of the Vietnamese worker include craft skills, dexterity, ingenuity, and a tradition of work discipline. The resilience of the labour force has been demonstrated by the relative success of the country which has achieved significant national goals under very difficult economic and social conditions.

There exists an ample supply of labour; however, difficulties exist in recruiting trained professionals, technicians, and managers.

Recruiting Vietnamese Personnel

A foreign company is permitted to recruit its own Vietnamese employees through a variety of means. Employees may be introduced to the company by a labour agency such as the Foreign Service Company in Ho Chi Minh City or the Diplomatic Core Services Department in Hanoi, or introductions can be made by a government-owned investment service company.

If the agent or organization cannot meet your employee requirements, you may advertise and recruit directly as long as local employment agents are informed.

Labour relations between a foreign investment enterprise and Vietnamese employees must be regulated by individual labour contracts or a collective labour contract with a trade union. Every foreign investment enterprise employing Vietnamese must allow workers to establish a trade union. The enterprise may also have a combination of individual and collective agreements.

Employment of Foreign Personnel

Employment of foreign personnel will be allowed if the foreign investor is able to justify the need relative to the project in Vietnam. This will usually be done at the time of application for a business or investment license.

A foreign employee will be entitled to a multiple re-entry residence visa for a period that will not exceed one year, but can be extended every year for the duration of the project. Similar visas will be issued to foreign employee spouses and children.

Holders of a residence visa are entitled to free travel in the areas necessary for conducting business. They may also travel in other areas if authorized by the General Department of Tourism.

Foreign employees are guaranteed the right to repatriate their incomes abroad; however, they are subject to Vietnamese taxes and foreign exchange regulations.

Land Use and Land Ownership

The private ownership of land is not recognized in Vietnam; however, the concept of a land-use right does exist.

According to socialist legal principles, all land belongs to the State so real property cannot be owned by an individual. Land in Vietnam belongs to the people and, under socialist precepts, the State and the people are one. Thus the land is administered by the State, on behalf of the people.

The State will grant land-use rights to companies and individuals, while at the same time protecting the use of those rights. The State will also make sure that the use of the land follows the country's development plans. Failure to use the land-use right after six months could result in the State repossessing the land and reallocating the land-use right.

The State Bureau of Land Administration is responsible for land-use regulations. It has the following authority: survey and classify land; draw up land maps; zoning and land-use planning; enforcing rules and regulations; registration of land-use; inspection; and the resolution of land disputes.

Almost all Vietnamese land is property of the state, however foreigners may contract to purchase buildings or construct on such land. However, the building must be sold within 90 days of the foreigner's final departure from Vietnam, or it will revert to the State.

Foreign companies or individuals engaged in investment or contractual business must pay rents for land and water-use rights in US dollars or Vietnamese dong. Rents will be calculated annually according to acreage.

Since property available to foreign companies and individuals is controlled by government agencies, rents are not inexpensive in Vietnam.

Patents, Trademarks, and Copyrights

Vietnam has signed the Paris Convention for the Protection of Industrial Property consenting to the protection of patents and trademarks. The National Office of Inventions under the State Commission for Science and Technology offers protection by supplying inventor's certificates and patents.

A patent or inventor's certificate is valid for 15 years. Foreigners who register their trademark will be granted a certificate of registration which will protect the mark for a period of 10 years when the patent can then be renewed. It is necessary to use an industrial property agent such as the Vietnamese Chamber of Commerce and Industry (Vietcochamber), Investconsult, or the Saigon Patent Agency when registering with the National Office of Inventions.

The applicant will have to pay a fee to be granted a patent or trademark, and will pay annual fees to maintain the certificate's validity.

Unlike patents and trademarks, which are protected by laws, copyrights are only addressed by a decree or proclamation which addresses the rights of authors regarding the creation of works of art, literature, science and technology. The Ministry of Culture is responsible for administering the Copyright Decree.

A foreigner who has suffered copyright infringement should apply to the Vietcochamber or one of

the authorized organizations to seek assistance in protecting rights.

Insurance

The Vietnamese Insurance Company (Baoviet) is the only insurance company in Vietnam responsible for domestic business. The assets of a joint venture must be insured by Baoviet, or by an insurance company agreed to by both parties.

Baoviet has a monopoly on domestic Vietnamese business; however, in foreign business, joint ventures can exercise their independence and Baoviet's involvement is negotiable.

Business and Trade Dispute Procedures

The Government of Vietnam has established two arbitration committees under the auspices of the Vietcochamber to resolve business and trade disputes. The Foreign Trade Arbitration Council (FTAC) is the economic arbitration body, and the Marine Arbitration Committee (MAC) settles disputes arising over sea transportation.

The FTAC and the MAC are not the only dispute mechanisms available. If both parties agree, they may choose an arbitration body from a third country, an international arbitration body such as the International Chamber of Commerce, or an arbitration tribunal. The SCCI must approve the dispute mechanism in an investment contract and has set precedent by approving contracts calling for the settlement of the dispute in a foreign country.

Recently the Vietnamese government introduced a system of Commercial Courts under the existing three tier People's Court system. However, the network is as yet untested by practice, and the option still exists of choosing one of the arbitration methods noted above.

DOING BUSINESS IN VIETNAM

Factors to Consider

- . Liberal foreign investment law
- . Changing rules and regulations
- . Poor infrastructure
- . Dual economy
- . Insecure currency and shifting inflation rates
- . Indecisive economic management
- . Lack of hard currency
- . Rich natural resources
- . Large labour pool
- . Guarantees against nationalization of foreign companies
- . Gradual implementation of a market economy
- . Limitations on repatriation of capital limitations

Investment Climate

All typical investment considerations must be effected by a company before seeking opportunities in a country like Vietnam. These considerations include a full understanding of: the political and economic environment, the business environment (such as audit, tax, legal, and licensing rules), banking procedures and laws, communications, and availability of professional advisers and insurance. The current investment climate in Vietnam can be described as undeveloped and unsophisticated, but striving to reach a more mature state.

Vietnam has implemented one of the most liberal foreign investment laws in Asia to attract investment and foreign exchange from abroad. The law is a signal to the international business community that Vietnam is available for business and keen to attract foreign investment in all sectors of the economy. The government recognizes that increasing investment is essential for a country which does not have the capital to purchase the technology required to develop its infrastructure. The introduction of such an ambitious reform program will not succeed without full government commitment.

On the other hand, Vietnam remains one of the poorest countries in the world with a virtually devastated economy, a creaking bureaucracy, confusing and inadequate laws and regulations, massive unemployment, rampant corruption, smuggling and black markets, and a broken down infrastructure. As a result, the outlook for economic development is mixed.

By the end of the 3rd quarter of 1994, Vietnam had granted almost 900 foreign-investment licences worth over US\$10 billion. The main business activities in which foreigners have invested since the inauguration of the foreign investment law in 1988 are: oil and gas; hotel projects and tourist services; agro-food processing; posts and telecommunications; the manufacture of consumer goods (aluminum, plastic, electricity, electronics); infrastructure construction; agricultural production; exploitation and processing of forest products; farming, fishing and seafood processing; and the manufacture of rubber, leather, and artificial leather products.

During the last five years, three types of foreign investment enterprises have been established: (1) joint ventures (80 percent); (2) contractual business cooperation enterprises (15 percent); and (3) wholly-owned companies (5 percent).

Approximately 50 percent of the investment projects mentioned above have been implemented. Roughly 25 percent have faced difficulties such as a shortage of capital, low market demand, or shortages of materials. The remaining 25 percent have not been implemented due to changes in the relevant markets, lost business opportunities, inability of the parties to make their capital contributions, and the nonavailability of materials needed for production.

Recent developments that favour Vietnam's investment climate include the resumption of Japanese aid to Vietnam which will be followed by Japanese investment, heavily increased French aid program, and the lifting of the US embargo to the point where American companies can open offices, sign contracts and hire staff in Vietnam.

Investment Policy

The Government of Vietnam is encouraging investment in the following areas:

- Export-oriented production and import substitution.
- High technology industries using skilled labour or raising the production capacity of existing Vietnamese companies.
- Investment in labour intensive industries using raw materials and natural resources available in Vietnam.
- Construction of infrastructure and foreign exchange earning services, such as, tourism, ship repair, airport and port services.

In addition, all authorities at the provincial and city levels are required to outline their priority investment projects in the above areas for the years 2000 to 2005.

Investment Incentives

The government designated export-oriented production and import substitution in the manufacturing sector as key economic areas when formulating its long-term development plans. Vietnam's foreign investment legislation has been introduced to attract foreign companies to take advantage of the opportunities.

During the next decade, development will continue to emphasize export-oriented industrialization, renovation of existing Vietnamese enterprises, investment in labour-intensive industries utilizing the country's natural resources, construction of infrastructure, and foreign exchange earning services such as tourism, ship repair, airport and port services.

The Government of Vietnam recognizes the need for foreign investment capital and experience in many fields. The regulations on foreign investment are interpreted with flexibility by the SCCI, depending on the merits of the individual project.

The following incentives are available for business cooperation contracts, joint ventures, and wholly-owned enterprises.

- Exemption from all import and export duties for equipment, machinery, spare parts, production and business facilities, including vehicles that either contribute to the capital of the venture or are bought with the funds of the company and form part of its total investment capital.
- Exemptions from/special rates for corporate profit (income) tax.
- Special rates for profit remittance tax.
- Tax rebate on reinvested profit.
- Exemption from turnover (sales) tax for sales outside Vietnam.

The following conditions also exist for representative offices.

- Representative offices are allowed to rent office space, residences and facilities, necessary for working and living in Vietnam. They are also permitted to employ Vietnamese citizens.
- Bank accounts can be opened in foreign currencies and in freely convertible currencies at the Foreign Trade Bank of Vietnam or at a branch of a foreign bank established in Vietnam (see Chapter 7 for information on the banking industry). Any conversion of foreign currencies and any foreign exchange remittance abroad is subject to foreign exchange control regulations.
- Representative offices are permitted to import and re-export after the cessation of the office's activities any equipment and articles used for working and living.

Investment and Trade Opportunities

Vietnam's trading and investment opportunities will evolve as the country develops economically with a resultant increase in purchasing power. For the next decade, the government has selected 10 priority investment areas:

- Agriculture and food processing development.
- Farming, fishing, and seafood processing.
- Oil and gas production, including exploration and exploitation, and the processing of oil and gas products.
- Construction of infrastructure facilities (including the construction, enlargement and modernization of airports, seaports, bridges, road systems, information and telecommunication systems, electricity and water production facilities).
- Export-oriented production and import substitution.
- Consumer goods, textiles, electronics and household appliances.
- Exploitation and processing of mineral products and construction materials (iron, bauxite, coal, precious stones, silica, construction materials).
- Foreign currency earning services such as tourism, ship repair, airport services
- Hotel, office building and residential construction and development for foreign investors.
- Manufacturing and handcraft production.

The United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) assisted authorities from the State Planning Committee (SPC), the SCCI, the State Committee for Science and Technology, the Ministry of Finance, the State Bank and other ministries in preparing a list of 187 priority projects aimed at attracting foreign investment.

The trend towards utilizing low-cost manufacturing in Asia began 20 years ago with Japan, Korea, Taiwan, Hong Kong, Thailand, and currently in Indonesia. Vietnam will surely have its turn as the low-cost production base for a variety of industrial and consumer goods.

LEGAL FORMS OF BUSINESS ORGANIZATION

The following are the principal forms of business organization in Vietnam available to a foreign enterprise:

- Business Cooperation Contract
- Joint Venture Company
- 100% Foreign-Owned Company
- Representative Office

Business Cooperation Contract

A business cooperation contract is an agreement between two or more parties to conduct joint business operations without incorporating a company in Vietnam. The contract will include the rights, obligations, and responsibilities of the parties. A new company is not created; therefore, the foreign company can withdraw with little inconvenience, and the parties can agree on their own conditions.

The nature and scope of the contract will be examined by the SCCI. The contract will become effective once the SCCI has approved it.

The SCCI will examine the following aspects of the contract before approval:

- The economic and technical underpinnings of the contract explained through a feasibility study.
- The nature of the business activities to be conducted
- Inputs required by each contractor
- Products or services and their markets
- Foreign exchange considerations
- Conformity to the law
- Rights of parties, duration of contract, modification and termination of the contract and the means of settling disputes.

Prospective partners are advised to ensure that future business responsibilities, risks and rewards will be equal between them.

A business cooperation contract will allow the parties flexibility. The parties can agree on an array of matters such as the duration of the contract and the management of operations, which are regulated under a corporate structure. A foreign company can also withdraw and repatriate its capital more easily than under a corporate structure, provided the contract is properly concluded.

A foreign company involved in a business cooperation contract has no separate legal existence in Vietnam and cannot employ Vietnamese nationals. It is not entitled to the same tax holidays and concessions available to joint ventures and wholly-owned companies.

Joint Venture Company

A joint venture company must be incorporated according to Vietnamese laws. The liability of each party is limited to its share of the capital. The total foreign contribution must be no less than 30 percent, but no limit is set for the maximum contribution. The capital contributions of the foreign party may include: foreign exchange; infrastructure; equipment and machinery; patents; technology transfer; technical services; technical and management training; and marketing and distribution.

The Vietnamese partner's capital contributions may consist of any of the following: Vietnamese currency; natural resources; building materials; land-use rights, or the right to use water or sea surface; building structures; existing equipment and machinery; construction services; technical services; and labour.

Management of the joint venture company is the responsibility of the board of management, whose members are appointed by the parties in proportion to their capital contribution presumably up to 99 percent. Each party must be represented. Either the general director or the deputy general director must be a Vietnamese residing in Vietnam. The profits and risks of the joint venture company must be shared by the parties in proportion to their share of capital. The normal duration of a joint venture is 20 years, but a duration of up to 50 years can also be permitted.

The joint venture will be established after the SCCI has issued an investment license and a certificate of registration.

Wholly-Owned Company

The wholly-owned company must be established in the form of a limited liability company and is a Vietnamese legal entity subject to the laws of Vietnam. The 100 percent investment is regarded as the same as an investment in a joint venture, except for the extent of the capital contribution from the foreign investor.

Representative Office

Representative offices are not established under the FIL but come under the jurisdiction of the MOT.

The main function of a representative office in the country is to liaise with companies, government, and clients. There is no profit tax on the operations of a representative office since it is only able to engage in liaison activities and not transact any business. A company that would like to undertake business that requires an ongoing long-term presence in Vietnam should consider opening a representative office. The office is allowed to rent office space and living facilities, to employ Vietnamese citizens, and to open bank accounts in Vietnamese currency and convertible currencies. It may also import any equipment and articles required for its operation and its staff.

A foreign company that has established relations with a Vietnamese economic and trading organization, and has programs for developing economic and scientific-technical cooperation may be allowed to establish a representative office.

ESTABLISHING A BUSINESS IN VIETNAM

State Committee for Cooperation and Investment (SCCI)

The SCCI was established under the Council of Ministers to manage and administer Vietnam's foreign investment legislation. Its prime function is to examine and approve business applications for foreign investments and contracts for the formation of joint ventures, cooperative businesses, and wholly-owned investment companies.

A state organ comprising representatives from the Council of Ministers, Ministry of Finance, State Planning Committee, MOT, Central Bank and the Scientific and Technical Commission, the SCCI is structured to draw upon the expertise of government departments in evaluating and approving

investments.

There are four departments in the SCCI: the Investment Transaction Centre, the Project Evaluation Centre, the Law Research Department, and the Document Translation Section.

The Committee is the sole institution responsible for reviewing and approving investments in Vietnam. A collective process is used in approving investment applications; therefore, it is important to receive input on an application from the various levels of government (central, provincial and municipal). The SCCI will work with people from other ministries when appropriate. Although an office in Ho Chi Minh City is maintained, it cannot approve applications, only review them, as the head office in Hanoi has the final approval.

In addition to being the sole authority issuing business licenses and registration certificates, the SCCI can assist with negotiations and provide advice to firms on contract preparation and identifying partners, and assist when disputes arise between partners before they are submitted to arbitration. The SCCI also prepares guidelines, laws and legal documents relating to foreign investment, and issues policy directives that conform with development strategies. It may also set guidelines for projects using public sector funding.

Establishing a Joint Venture or a Wholly-Owned Company

(a) General Information

All business cooperation contracts, joint venture, and wholly-owned companies must apply with and obtain the approval of the SCCI.

Formation procedures are very similar for a joint venture or wholly-owned company; however, the procedures for the latter are less detailed because there is no Vietnamese partner involved.

In the case of a joint venture, Canadian companies should locate an eligible Vietnamese company that has obtained the approval to negotiate a commercial agreement.

To determine whether or not a Vietnamese firm is eligible to negotiate a commercial agreement, contact the SCCI or the Vietcochamber for company listings.

(b) The Foreign Investment Process

The investment process begins with the foreign company either negotiating directly with a potential Vietnamese partner or being assisted by an investment service company. These companies will act as a facilitator for the investor, and assist in the preparation of appropriate documents for a consulting fee. The Vietnamese partner can also assist in liaising with authorities to obtain proper consent.

Before an investment application is submitted to the SCCI, it is recommended that consent for the proposed project be obtained from the local People's Committee of the city or municipality where the project is to be located, and from the relevant authority at the central government level which may have direct involvement in the project. This should be done by either the Canadian or Vietnamese company once a memorandum of understanding (MOU) has been signed, or by the investment service company.

All investors are advised to provide all details required when completing documentation published in the "Guide for Establishing Forms of Investment in Vietnam," which can be obtained from the

Vietcochamber or the SCCI.

(c) Pre-Feasibility Stage

To receive an early evaluation of the project, a firm must submit a pre-feasibility study and an MOU between the Canadian and Vietnamese partners to the People's Committee at the city or provincial level, or to the central government, depending on who has supervision of the project. To determine which level of government a project should be submitted to for pre-approval, the Canadian and Vietnamese partners must examine the following factors: the nature of the project, the particular economic sector it involves, the importance of the project to government planning, and the amount of investment involved.

The pre-feasibility study is an outline of the feasibility study to be undertaken indicating the type of project and its potential. The MOU is not binding but it outlines the proposed cooperation between the parties. Approval is given by the People's Committee that they agree with the project proposal in principle.

If the project is under the supervision of the central government, then the appropriate ministries, state commissions, or departments approve the pre-feasibility study, evaluate the project, and forward their recommendations to the SCCI. If the project is under the supervision of the provincial or municipal government, the People's Committee of the city or province evaluates and approves the study.

(d) Submitting the Final Investment Application - Feasibility Stage

A formal application is then submitted to the SCCI to establish a foreign investment enterprise. A feasibility study for the project and a draft charter for the new joint venture company should be completed along with other relevant information required by the SCCI for either a business license in the case of a business cooperation contract, or an investment license, in the case of a joint venture.

The company charter must contain the name of the enterprise, a description of the product or service, the total amount of invested capital and legal capital, the duration of the company, the organization of day-to-day management, the accounting and auditing principles, and the appointment of a non-resident representative in Vietnam.

(e) Registration and Licensing

The SCCI will approve or reject the application within three months of the date of submission. The SCCI has one month to raise questions, request further information, and seek amendments to submitted documents before making a decision. It will then approve the project, register the investment, and issue the appropriate license depending on the type of project being undertaken.

Establishing a Representative Office

(a) General Information

The Vietcochamber or other firms offering professional advice will provide assistance to a foreigner wishing to establish a representative office.

Applications are distributed and permits issued by the MOT. It requires the name and address of

the applicant, main business activities, issued capital, the applicant's purpose, the proposed address of the office in Vietnam, the name of the representative who will manage the office and the names of Vietnamese or foreign employees, and the principal assets such as office equipment and computers.

(b) Documents Required

The applicant will have to supply a letter of introduction from the Vietcochamber, documents confirming the legal existence of the applicant, curriculum vitae for each proposed employee, a bank certificate confirming the applicant's issued capital, and other documents required by the MOT.

(c) Registration and Licensing

The MOT must act upon the application within two months. Once the application is approved a permit is issued outlining the representative office's activities. The office must register with the MOT within 30 days after receiving its permit. A registration fee is required to receive the permit.

Finding a Vietnamese Partner

Foreign companies are allowed to invest with both state enterprises and local private sector partners. A firm can identify a Vietnamese partner through the SCCI, the Vietcochamber, or its own efforts by utilizing existing contacts and recommendations, or with the assistance of an investment consulting company.

The SCCI has formally licensed six investment consulting companies, in addition to its own Investment Transaction Centre. A large number of informal consulting companies will claim to be able to assist you. There is no fixed schedule of costs that may be charged by investment consultants so the fees are at the discretion of each company.

It is important for Canadian companies to recognize that if they want to be successful as investors in Vietnam, they must deal with the proper organizations in the government because all business is channelled through Hanoi.

Operating Costs in Vietnam

An important point to recognize when establishing an office and home in Vietnam is that there are prices for foreigners and prices for Vietnamese nationals. Even though it remains one of the poorest countries in the world, the operating costs for a foreign company are not what would be expected of a developing country. It can be expensive to operate a foreign company.

Foreign companies currently operating in Vietnam have compared the rental costs for office space in Ho Chi Minh City to the costs found in more developed cities such as Bangkok, Thailand or Kuala Lumpur, Malaysia.

The rent in Ho Chi Minh City can range from US\$10 to US\$15 per m² per month. Electricity, lighting, and airconditioning are not always included. In Hanoi, office rent is slightly less expensive. Rents for villas and homes can range from US\$3,000 per month to US\$14,000 per month.

VIETNAM AS AN EXPORT MARKET

Factors to Consider

- Limited consumer demand
- Distribution challenges
- Population by the year 2002 - 85.1 million
- Great long-term potential
- Relatively stable government
- Adjustment phase of the economy
- Inability to purchase non-essential goods
- Foreign currency shortages
- Undeveloped infrastructure
- Limitations on local agents
- Uncommon practice to appoint sales agents

Rules and regulations applying to agents and distributors have not received high priority by the government. Investment has been the main preference of the government while the purchase of goods and services has received low priority.

Nevertheless, Vietnam offers Canadian exporters long-term opportunities that will eventually provide access to a market population of over 71 million. Many companies are excited over the opportunities in a relatively new market which needs goods and services in all sectors.

Even though the long-term potential in Vietnam is great, there are difficulties in reaching satisfactory deals. Exporters will have to learn about the market before selling their products. Presently, Vietnam is a very weak export market for Canadian firms as it has limited foreign exchange to purchase goods and services. Nor is the country technologically advanced enough to be positioned for the types of goods and services Canadians traditionally export. Export opportunities for Canadian companies already active and/or familiar with the region are to be found in essential items such as: vehicles and parts, basic telecommunications equipment, marine equipment, and pharmaceuticals.

Export Environment

The average per capita income in Vietnam is difficult to determine; however, estimates range between US\$200 and US\$300. For instance, Ho Chi Minh City and the southern portion of the country have higher income levels than Hanoi and the north.

At the same time, some Vietnamese have benefitted from receiving remittances of foreign currency from relatives living in Canada, the United States, the United Kingdom, France, and Australia.

In the past, inadequate banking facilities created a scepticism towards placing money in banks, which has led people with hard currency to participate in the black market.

Many consumer goods are smuggled into Vietnam. Canadian exporters will have to compete against those goods, which are sometimes counterfeit and usually offered at a cheaper rate, which reduces the marketability of legitimate goods.

One of the biggest obstacles to selling to Vietnamese companies remains their inability to access

One of the biggest obstacles to selling to Vietnamese companies remains their inability to access foreign exchange to pay for imports. Given their longstanding trading relationship with the former Soviet Union, Vietnamese firms are traditionally more comfortable engaging in two-way trade.

Vietnam is not a technologically advanced country; therefore, most things are very basic and outdated. Canadian exporters will have to focus on supplying products and services that are appropriate for the market in which they will be used. Factors such as skill availability, raw material quantity and quality, availability of replacement parts, power supply, and overall market conditions should be considered:

Export and Import Controls

The Ministry of Trade (MOT) reports to the Council of Ministers and exercises control over all export-import trading in Vietnam. The MOT is responsible for coordinating with the State Planning Committee (SPC) the country's strategy and objectives, and for planning exports and imports so they match the national socio-economic goals. The MOT will assist exporters and importers by providing information on markets and prices. It is also responsible for export-import quotas and licenses, and the inspection and control of export-import activity. Companies are responsible for researching any restrictions relating to goods or services.

Finding a Trading Partner

Not every enterprise is authorized to be involved in foreign trade; therefore, it is essential to confirm that the Vietnamese partner can legally trade. The Vietcochamber and the MOT can provide Canadian companies with a list of Vietnamese corporations allowed to participate in foreign trade.

International trade has been traditionally regulated by the Government of Vietnam. Trading companies managed by the state and approved by the MOT to engage in trade were established under ministries with the administrative responsibility for production of the traded goods to act as middlemen for state exporters.

Trading partners able to participate in foreign trade exist at the state, provincial and semi-private levels. Private organizations or individuals are not allowed to directly import foreign goods.

The following groups of Viet companies can generally participate in foreign trade:

- **General State Trading Enterprises:** companies that work at the state level and deal with a variety of import/export products
- **Specialized State Trading Enterprises:** companies that specialize in certain products or industrial sectors, such as agricultural and food products, coal, leather, seafood, electronics, beverages
- **General Provincial Enterprises**
- **Specialized Provincial Enterprises**

A Canadian company should not expect to contact a Vietnamese company by facsimile to arrange distribution or agency agreements. A visit to the market is mandatory to determine market potential and to evaluate prospective partners. A firm must learn the capabilities of their Vietnamese trading partner. Due to foreign exchange shortages, some Vietnamese companies are more familiar with countertrade, while others are able to open, and comply with, letters of credit. Each company will

vary with experience; therefore, a Canadian exporter should begin with small shipments to test the trader and the market.

It is also advisable to determine the terms of trade at the time of export: terms of payment, amount of down payment, and the financial ability of the importer.

Steps in Exporting to Vietnam

Vietnam is currently a limited export market for Canadian companies; however, if a firm is keen on exporting, it must research the market thoroughly to identify priorities before attempting any sales or signing any agency agreements. The typical exporting steps followed in most countries are very difficult to emulate in Vietnam.

(a) Evaluate Export Potential

A company that does not have extensive experience in exporting to Southeast Asia should reassess its export potential in Vietnam. Exporting is not for everyone, particularly in Vietnam, so the company must have experience in the region. Do not make Vietnam the first or even second foreign market. The product must not only be ready to enter the international market, it must be ready to enter one of the poorest international markets in the world. The company must ask itself what needs does its product or service satisfy in the Vietnamese market? Does its product satisfy the Government of Vietnam's priorities?

(b) Select and Target the Market

If a company concludes that exporting to Vietnam is possible, the next step is to research the market and determine the product potential, tariff and non-tariff barriers, and local distribution options. Currently, Vietnam's distribution networks are very limited. Since there are no agency or distributor regulations, determining the market accessibility will be a challenge.

(c) Learn the Technical and Financial Elements of Exporting

Determine the overseas shipping routes, packaging requirements and principal trade terms. Vietnam lacks foreign currency, making it very difficult for local firms to purchase foreign products and services.

(d) Assessing Market Entry

The traditional options for entering the Vietnamese market exist, such as direct sales to foreign distributors, or to end users; however, using a foreign agent or representative and relying on an intermediary can be difficult.

(e) Determine Your Price and Promote Your Product

The export price must cover a company's costs and yield an acceptable profit. To promote the product, traditional routes like advertising, trade and business journals, and catalogues are inadequate. A company must be established in Vietnam to promote itself through face-to-face interaction and through trade shows and fairs.

(f) Arrange Financing

Financing the transaction can pose special challenges in Vietnam since the country has limited hard currency. Usual options exist such as cash in advance, open account transactions, bills of exchange, and letters of credit. Barter trade is also used to overcome hard currency limitations. If a Canadian company's cash flow cannot withstand such an investment, it should not be trying to penetrate the Vietnamese market.

(g) Get the Product to the Market

It is essential to find a trustworthy and reliable partner in Vietnam to ensure the goods are received, customs documentation procedures are complete, and that storage and transportation are secure.

(h) Modest Initial Sales

For the first-time exporter to Vietnam, modest initial sales are the only way to proceed since this will allow the Canadian company to become familiar with the Vietnamese export process, while limiting the risks.

Technology Transfer Agreements

Vietnam encourages foreign companies to transfer technology into the country and guarantees the rights and interests of the company transferring the technology. The 1988 Decree Law on Transfer of Foreign Technology allows the transfer of technology in the "forms of industrial process, design documents, formulae, and technical data with or without equipment". It also includes the transfer of ownership, or the license to use patents, or industrial property rights.

The transfer of technology to Vietnam must follow certain requirements. It must be capable of bringing about an improvement in the appearance and quality of the product and increase production; it must efficiently utilize energy, natural and human resources; and it must not adversely affect the environment.

The technology transfer is governed by an economic contract and must comply with Vietnamese laws. The methods of payment are to be set by the parties in the agreement and should be clearly outlined in the provisions of the contract.

The National Office of Inventions of the Ministry of Sciences, Technology, and Environment has the authority to approve technology contracts.

Customs

The General Department of Customs is responsible for all activities related to import and export, as well as immigration and emigration. It has the authority to inspect all imports and exports, including commodities, currency, postal packages, and transport or shipments passing through Vietnam.

When undergoing customs procedures, the importer or exporter is responsible for completing a declaration form and submitting it to the Customs Office. Certain commodities will require permits and/or import-export licenses. The party importing or exporting will be responsible for paying any duties or fees that Customs imposes. Once the procedures are complete, the importer or exporter will receive a Customs Declaration certifying that Customs procedures have been completed.

Tariff rates and duties are subject to frequent change so it is advisable to consult the Customs Service to confirm current rates and duties before importing or exporting goods.

Ventures established under business cooperation contracts are exempt from import duties on equipment, machinery, spare parts, production and business facilities, and other materials that form part of either party's contribution to the venture. They are also exempt from import duties on raw materials, spare parts, accessories and other materials imported for export production. If the imported products are sold within the country, the exemption of import duties no longer applies and goods may be subject to sales tax.

The FIL does not provide specific exemptions for exports; however, at the time of applying to the SCCI for a business or investment license, the investor can apply for favourable treatment on a case-by-case basis.

Documentation Procedures

Applications for import/export licenses must be made to the MOT. Applications must include the identity of the purchaser and supplier, a description of the goods and their market value, and the tariff heading and number code.

The General Department of Customs is responsible for the Customs Entry Form, Customs Invoice and Commercial Invoice. The Certificate of Origin and the Certificate of Value fall under the auspices of the Vietcochamber.

The Vietnam Superintendence and Inspection Company (Vinacontrol) can provide the exporter with a Quality Control Inspection Certificate and can provide services in all export ports throughout Vietnam. Health and Sanitary Certificates are the responsibility of the Sanitary Bureau Office in the Ministry of Agriculture. Insurance Certificates are the responsibility of Baoviet.

To cope with bureaucratic delays, established agents or representatives are necessary to make sure the goods get through customs and physically off the dock or out of the warehouse.

Port of Entry and Inland Transportation

There are three international airports in Vietnam: (1) Noi Bai Airport in Hanoi; (2) Danang Airport; and (3) Tan Son Nhat Airport in Ho Chi Minh City. Air traffic control facilities are not up to international standards and terminal and cargo facilities require substantial upgrading.

The two main ports handle 80 percent of the international traffic and container cargo: Haiphong Port located 70 km east of Hanoi, and Saigon Port located in Ho Chi Minh City. Also, seven ports are dotted along the coast of the country with the main intermediate ports located at Danang and Cam Ranh Bay. Overall, the port facilities are a serious weakness in Vietnam's transportation system.

A select group of international freight forwarding services in Vietnam is able to forward cargo from various points in the world. These freight forwarders are able to offer services in freighting, port/customs clearance, warehousing, etc., and operate through their overseas agents.

Companies operating in Vietnam or that have experience in Vietnam as shipping agencies and freight forwarders include Germartans, East Asiatic (EAC) Saigon Shipping Company, Maersk, Evergreen-Uniglor, Hutchinson Hong Kong International Terminals, International Container Services, Pacific International Lines, Regional Container Lines, and Neptune Orient Lines.

Market Surveys

The financial capability to import foreign products in Vietnam is very weak and limited; therefore, a Canadian exporter must identify the export priorities of the government to determine sectors that have been allotted foreign exchange to purchase essential products.

To determine what products the Government of Vietnam deems essential to purchase from overseas, it is necessary to make a marketing trip to the country to meet with the appropriate ministries responsible for the industry. Local consulting companies are available to prepare market surveys for foreign companies.

Local Agents

Foreign producers can appoint a local sales agent in Vietnam to handle the distribution of their goods; however, there is no official regulation or law detailing the procedures and guidelines for an agent. The distribution network is very weak and is just beginning to take shape.

Information Sources on Export Opportunities

Exporters may obtain information and assistance from the Vietcochamber or any number of government-authorized consulting companies. In addition, ministries and People's Committees can advise an exporter on what the priorities are for their jurisdiction. Obtaining information on sectors, statistics, and current data can be difficult. The Commercial Division of the Embassy of Canada in Hanoi will provide as much support as possible toward starting or expanding Canadian companies' export sales in the Vietnam market.

Countertrade

Countertrade or barter trade has been a traditional form of trade between socialist countries. It is used by countries like Vietnam that want to import but lack the currency to purchase products, and therefore offer goods or commodities as replacements for currency. Firms may be unable to open letters of credit, or if they are able, there are often problems accepting such letters of credit by overseas banks.

APPENDIX A: SECTOR UPDATES

SECTOR UPDATE:

ASIAN DEVELOPMENT BANK/WORLD BANK

Both World Bank (WB) and the Asian Development Bank (ADB) have pledged substantial funds to assist the development of Vietnam's seriously deficient infrastructure. The areas focussed on include Highways, Water Resources, Energy, Education, Environment and Agriculture. There are therefore opportunities for a wide range of consultants, and for equipment suppliers who are competitive in international markets.

Bearing in mind that every major consultant firm in the world is active in Vietnam, Canadian companies must take a multi-pronged approach to seeking these contracts. There are five major players (in addition to the IFI itself) in selection of the winner:

1. Project Management Unit (PMU). Appointed by the relevant Ministry to manage the procurement process and make recommendations for selection.
2. The Ministry itself, authorized to make decisions for projects up to \$10m.
3. The State Planning Committee
4. The Office of the Government
5. Consultants: A Ministry frequently creates consultant companies to advise and assist in the decision-making process. The senior members may be active or retired ministry officials, and/or individuals with extensive experience in dealing with government. Some of these companies are now becoming "privatized", but still maintain close links with key officials.

All of the above groups should be included in a company's marketing efforts. The greatest difficulty may be in selecting the appropriate consulting firm, and in this regard, the PMU itself or the Embassy may be able to assist.

It should also be noted that in many cases the consortium approach is most effective, both to ensure the highest technical competence and to address the political realities. For example, since the U.S. is the largest contributor to the World Bank, and Vietnam is seeking MFN status, it would make sense to consider an American partner for a World Bank project. The same rationale might apply for ADB projects, where Japan is the largest contributor. There are also factors relating to bilateral donor status of a particular country in a specific sector which should be evaluated when selecting consortium members.

Finally, having selected the partner(s), consultant(s) and agent, it is critical to maintain continual contacts with the offices listed above, and to actively monitor the progress of the selection. It is rarely sufficient to make one visit and leave the rest to the local agent, no matter how reliable. Your marketing efforts should come to a peak at the selection time, and the Canadian Embassy will be pleased to make representations to senior officials at this point, if we are kept informed of your progress.

CONTACTS:

Mr. Bradley O. Babson
Resident Representative, Vietnam
WORLD BANK
27 Ly Thai To (Binh Minh hotel)
Hanoi
Vietnam
TEL: 84-4-234-124

Mr. David Brown
Commercial Counsellor
OFFICE OF LIAISON WITH INTERNATIONAL FINANCIAL INSTITUTIONS (OLIFI)
Embassy of Canada
501 Pennsylvania Avenue N.W.
Washington, DC 20001
U.S.A.
TEL: 202-682-1740

Mr. Dexter Bishop
First Secretary (Commercial)
LIAISON WITH ASIAN DEVELOPMENT BANK
Embassy of Canada
11th Floor, Allied Bank Centre
6754, Ayala Avenue
Makati, Metro Manila
Philippines 1200

*the Asian Development Bank does not currently have a representative resident in Vietnam

SECTOR UPDATE:

CONSTRUCTION INDUSTRY

Vietnam will witness a massive boom in infrastructure construction over the next few years as it becomes fully engaged in the world economy and financing arrangements with multilateral development banks are established. Many international contractors are already positioning themselves to benefit from this boom. But there will be many aspects that contractors will find frustrating.

The Government of Vietnam is currently looking for more than US \$ 9 billion in foreign investment to develop its infrastructure. About one-tenth of that amount has already been invested or committed to infrastructure construction. Canadian companies exploring investment opportunities in the construction sector must understand that the rapid increase in public sector capital spending in Vietnam will create some special problems, such as:

Financing Shortfalls - Vietnam is committed to a highly-restricted borrowing regime which has resulted in few lenders [including Export Credit Agencies] extending typical trade financing services. The Government has set some very ambitious revenue targets to allow the country to finance up to half of the construction program from domestic sources. If the targets are not met, project implementation delays will occur.

Refinancing of current borrowing - Vietnam is heavily in debt. The government will need to refinance much of the short-term borrowing and will have to ask the IFI's to take over some of the projects currently underway.

Procedural difficulties - Shortfalls in revenues will likely be exacerbated by current project approval and fund allocation procedures. Delays in approvals and rationing of funds can be expected.

Teething problems - Domestic contractors are expected to carry out over half of the construction projects. Foreign contractors will be expected to take a local partner, many of whom are currently reliant on old technology and require radical technological and management reorientation.

Lack of precedent - Promoters of schemes such as build-own-operate-transfer (BOOT) can expect protracted negotiations as the Vietnamese come to grips with new concepts in pricing and project management.

The Canadian Embassy in Hanoi can advise Canadian companies on the best way to capture increased construction business, put Canadians in touch with Vietnamese partners, and assist in most marketing efforts. An annual trade show is held in Ho Chi Minh City (October) which you may wish to consider as a marketing tool.

Canadian Contacts:

The Canadian Embassy,
Commercial Section,
39 Nguyen Dinh Chieu Street,
Hanoi,
Socialist Republic of Vietnam
fax: 011-84-42-26010

Canada Trade Office
203 Dong Khoi Street,
Suite # 303,
District One,
Ho Chi Minh City,
Socialist Republic of Vietnam
fax: 011-84-8-294-528

Vietnamese Contacts:

Ministry of Construction
Head Office
37 Le Dai Hanh Street
Hanoi
tel: 84-42 68-271

Design Institute for Industrial &
Urban Projects,
37 Le Dai Hanh
Hanoi
tel: 84-42 68-271

People's Committee of Hanoi
Chief Architect's Office
98 Cat Linh
Hanoi

Ministry of Construction
14 Ky Dong Street, District 3
Ho Chi Minh City
tel: 84-8 445-219

Institute for Planning Research
& Design
29 Nguyen Dinh Chieu
Ho Chi Minh City
tel: 84-8 290-148

People's Committee of Ho Chi Minh City
Chief Architect's Office
60 Truong Dinh
District 3
tel: 84-8-298-456
fax: 84-8-298-456

SECTOR UPDATE:

MINING

The mining industry in Vietnam is in poor condition. The only extraction which occurs on an industrial scale is that of coal but, as with virtually all available minerals in the country, the process is hampered by old equipment and acute transportation problems.

The main deposits are located in the northern part of Vietnam, where 1945-built roads are not maintained. At the moment, deposits near the Chinese border are considered most valuable because roads are in much better shape in China thereby facilitating access.

There is no bulk loading equipment for ore in Vietnamese ports, which further impedes any attempts to export. To illustrate, coal is loaded in Hong Gai harbour [the largest ore loading harbour in the country] by barges and conveyor belts.

While infrastructure in the South is in better condition, roads still need to be improved in order to achieve any kind of commercial success with deposits in the interior.

According to the Government of Vietnam, second in priority to infrastructure is the urgent need to renovate the mining, metallurgical and chemical industries. Of prime value to the economy will be coal, followed by tin, gold, lead and zinc, antimony, iron, aluminum, copper, nickel, molybdenum, rare earth, manganese, and clay. From the above list, the Government of Vietnam has assigned particular value to extraction of: gold and gemstones, iron, copper, lead and zinc, tin.

For information concerning Canadian opportunities in the Vietnam market, contact:

The Canadian Embassy,
Commercial Section,
39 Nguyen Dinh Chieu Street,
Hanoi,

Canada Trade Office
203 Dong Khoi Street,
Suite # 303,
District One,

Socialist Republic of Vietnam
fax: 011-84-42-26010

Ho Chi Minh City,
Socialist Republic of Vietnam
fax: 011-84-8-294-528

Vietnamese contacts:

Ministry of Heavy Industry
54 Hai Bang Street
Hanoi
fax: 84-42 69033

Mr. Nguyen Xuan Chuan, Director, International Cooperation Department
tel: 84-42 66-117, 84-42 59-887

Dr. Do Huu Hao, Senior Expert, International Cooperation Department
tel: 84-42 58311 ext. 77

Mineral Development Company
6 Pham Ngu Lao Street,
Hanoi
Attention: Do Hai Dzung, Technical Director
tel: 84-42 65-288
fax: 84-42 67-727

Vietnam Rare and Precious Minerals Corporation VMC
6 Pham Ngu Lao Street
Hanoi
Attention: Nguyen Thi Doan Hanh, Mineral Dressing Engineer
tel: 84-42 65-093
fax: 84-42 65-594

The oil and gas industry of Vietnam has been vigorously expanding to its full potential. In 1994, 7 million tons of crude oil is expected to be pumped out of the producing wells. Should existing difficulties be overcome and comprehensive investments be expedited as planned, crude oil production could be as high as 20 million tons each year by the year 2000. Until now, there have been 28 Production Sharing Contracts (PSC) signed between Petro Vietnam and foreign oil companies. Besides oil exploitation, Petro Vietnam is currently working with Mitsui - British Gas and TransCanada Pipeline on the Feasibility Study to bring gas from Bach Ho field on shore. While the whole project is being prepared, the pipeline from Bach Ho to shore has already been installed and as a result, by the end of this year, there will be available 1 million cubic metres of gas per day at Vung Tau for gas turbines.

Oil and gas have also been found in some of the new exploration wells, the most special of which is the Dawn field. Information from Mitsubishi reveals that this drill well has a capacity of 15,000 barrels per day. Specialists estimate that reserves of this structure can be equivalent to that of Bach Ho field.

Many foreign oil companies have come to Vietnam to participate in the oil and gas exploration and exploitation activity. So far, besides its J/V with the former Soviet Union, Petro Vietnam has joined hands with partners from the UK, Japan, India, Korea, Indonesia, Malaysia, Australia, Belgium, France, Norway, Austria, the Netherlands, Canada and the United States.

Petro Vietnam is doing its utmost to satisfy the needs for 1995 when oil from the Dragon and big Bear is added to production. It is estimated that from now until the year 2000, at least 4 to 5 new fields will come into production.

Special Note: A forecast of Ho Chi Minh City's need for energy.
The need for gas will be from 17.5 to 43 million cubic metres in 2002 and from 204.7 to 493 million cubic metres by 2012.
As for coal, the need will change from 2 to 2.2 million tonnes in 2012 and for power, 3,751 Gwh in 2002 and 13,900 Gwh in 2013.
In the next two decades, the needs for petroleum will annually increase from 12 to 13%.
(*Kinh te Saigon, Sept. 15, 1994*)

SECTOR UPDATE:

TRANSPORTATION

The transportation sector has been identified as a key area for development. It is expected that through the provision of adequate facilities, investment will diversify from large urban centres and coastal facilities thereby reducing the trend towards urbanization. Inter-regional trade will also be facilitated between provinces and their neighbours. The Government of Vietnam aims to raise \$3.5 billion over the next six years for transportation related projects as this amount is required to transform current infrastructure into an efficient transportation system. It also forms part of the Government's goal to double annual GDP from \$220/year to \$440/year by the year 2000.

Donor activity in infrastructure investment was heightened with the development of the Public Investment Program (PIP), a document produced for the State Planning Committee by the UNDP. It structured the Government's expenditure budget for in all sectors of the economy. With respect to transportation, subsector investment programs were developed with a prioritized list of projects to implement.

The subsector investment mix is the most controversial area facing decision makers. The main problem is to determine the role of Vietnam National Railways. The World Bank's investment plan allocates \$500 million less to railways than does the PIP. This is due to the debate over the validity of rehabilitating North-South links in both the rail and road subsectors. World Bank recommendations include money for emergency repairs and overall maintenance of railways, while the PIP tries to rehabilitate the whole system. A Transportation Conference to be held in Hanoi in October 1994, will bring together the Government of Vietnam and Donor organizations to discuss the World Bank's recommendations.

Attempts at reforming the decision making process for transportation planning in Vietnam have met with limited success. Donor reports recommend that all departments concerned with transport be brought under the control of the Ministry of Transportation. Currently, small transportation related departments exist in many different Ministries, thus delaying decision making. Once reform of the Ministry of Transportation is complete, delegation of authority should take place to allow decisions to be made efficiently.

Budget cuts have forced transportation organizations to rationalize operations and develop market oriented practices. Although this has been helpful in determining the competitiveness of subsectors, these cuts have postponed maintenance and repair programs.

The Vietnamese Government is facing many challenges in transportation rehabilitation. The Donor Community and foreign investment will supply the majority of the funding required for infrastructure rehabilitation and development, while the Government will provide the direction to where these funds will flow.

APPENDIX B: CONTACT LISTS

CANADIAN EMBASSY
HANOI, VIETNAM

CONTACT LIST
NOVEMBER/94
VISIT BY PRIME MINISTER CHRETIEN

CANADIAN EMBASSY

39 Nguyen Dinh Chieu
Hanoi, Vietnam

tel: 265840
265845
fax: 226010
265837
night: 226410

Overall Coordination:

Ambassador Christine Desloges

tel: 226919

Program Coordination:

Christopher Brown
residence: 63 Tran Hung Dao, Hanoi

tel: 250251

Business Program

Ted Benson
residence: 23 Cao Ba Quat, Hanoi

tel: 235951

CIDA Program:

Bill Young
residence: 15 Nguyen Thuong Hien, Hanoi

tel: 260044

OTHER HANOI CONTACTS:

MFA Department of Protocol

1 Ton That Dam, Hanoi
Chief of Protocol: Mr. Pham Quoc Bao
Protocol Officer: Mr. Pham Viet Chien

tel: 254130
tel: 254132

MFA Americas Department

1 Ton That Dam, Hanoi
Deputy Director: Mr. Vu Chi Cong

tel: 257279/258201

MFA Press & Information Department

1 Ton That Dam, Hanoi
Director: Ms. Ho The Lan

tel: 254101

MFA Consular Department

6 Chu Van An, Hanoi
Director: Mr. Bui Hong Phuc

tel: 257046

DGPT

18 Nguyen Du, Hanoi
Mr. Nguyen Doan Co, Senior Officer tel: 226953

VNPT

18 Nguyen Du, Hanoi
Mr. Doan Khoa, Deputy Chief Telecom Sector tel: 264100

Hanoi Post

Mr. Phan Dinh Thanh, Officer tel: 254792
fax: 269777

CAAV/Vietnam Airlines

Gia Lam Airport, Hanoi
Head of Office: Mr. Nguyen Minh Hue tel: 271843

Noi Bai Airport

Deputy General Director: Mr. Nguyen Cong Huy tel: 254744

Vietnam Television

59 Giang Vo, Hanoi
Ms. Nguyen Thi Bich Thuy tel: 343188

Presidential Palace

Hung Vuong, Hanoi
Mr. Nguyen Tuan Thiep, Manager tel: 235959
258261 ext.301

Government Guesthouse

2 Le Thach, Hanoi
Mr. Nguyen Tuan Thiep, Manager tel: 255801
fax: 259227

Military Guesthouse

33A Pham Ngu Lao, Hanoi
Mr. Ta Sau, Manager tel: 265540
fax: 265539

Metropole Hotel

15 Ngo Quyen, Hanoi
Mr. Ricardo Perran, Manager tel: 266919
fax: 266920

Energy Hotel

30 Ly Thai To, Hanoi
Mr. Tran Thuong, Manager tel: 253168
fax: 250456

Royal Hotel

20 Hang Tre, Hanoi
Mr. John James Malley, Manager tel: 244231/244227
fax: 244234

Hanoi Hotel

Giang Vo, Ba Dinh, Hanoi
Mr. Giang, Manager

tel: 252270/252168
fax: 259209

Saigon Hotel

80 Ly Thuong Kiet, Hanoi
Mr. Le Trung Dung, Manager

tel: 268499/268505
fax: 266631

Capital Hotel

109 Tran Hung Dao
Mr. Nguyen Nhat Tan, Manager

tel: 252288/261267
fax: 261121

Swedish Clinic

Dr. Eric Sandholm
2, 358 St., Van Phuc Quarter,
Hanoi

tel: 252464

Australian Embassy

66 Ly Thuong Kiet, Hanoi
Administrator, Lee Bobbins

tel: 252763

Car Service Rental

Mansfield Toserco - 102 Hang Trong, Hanoi
Mr. Truong Ngoc Long, Manager

tel: 269444

ANZ Bank

14 Le THai To, Hanoi
Mr. Richard Martin, Manager

tel: 258190

Note:

Telephone and fax numbers for new Canadian Embassy Chancery will not be available until November/94.

**CANADIAN TRADE OFFICE
HO CHI MINH CITY, VIETNAM**

CONTACT LIST

AREA CODES Vietnam 84
 Hanoi 4
 HCMC 8

TAXIS

Vinataxi 442-170
Airport Taxi 446-666

Vietnam Chamber of Commerce 230-301, 231-499
fax 294-472

HOTELS

New World Hotel 228-888
fax 230-710

Saigon Floating Hotel 290-783
fax 290-784

Canada Trade Office 242-000 ext. 3321
fax 294-528

RESTAURANTS

Vietnam House up-market Vietnamese food, music
93 Dong Khoi
tel: 291-623

Restaurant 13 great Vietnamese fare "on the street"
13 Ngo Duc Ke

BARS

Q Bar hottest spot in town - across from Caravelle Hotel

Hammock Bar funky bar on a converted rice boat - across from Majestic Hotel

GUIDE POUR LA VISITE
DU TRÈS HONOURABLE JEAN CHRÉTIEN,
PREMIER MINISTRE
À LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE
DU VIÊT-NAM
NOVEMBRE 1994

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01009039 0

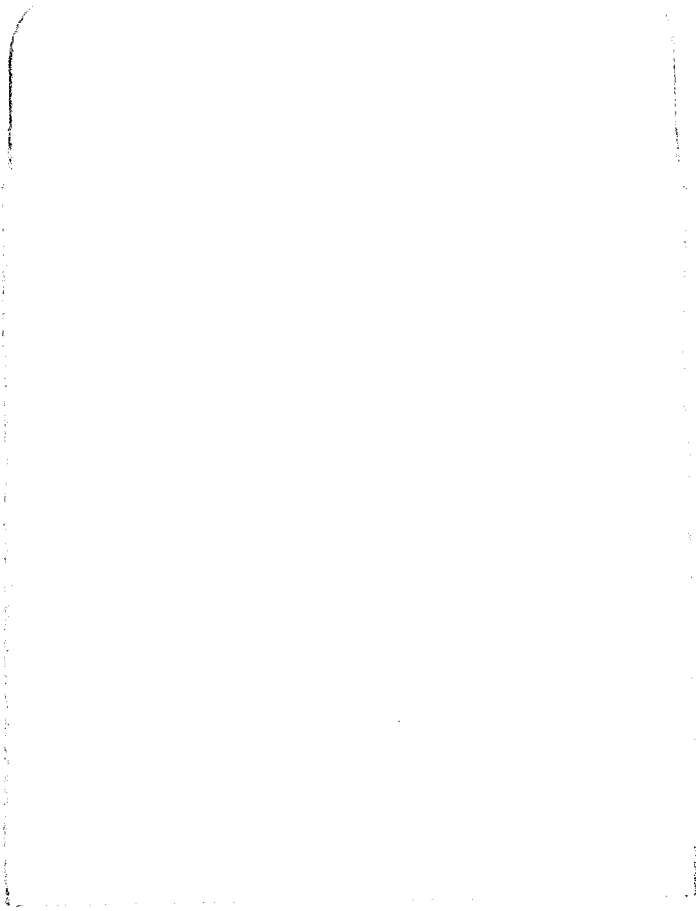
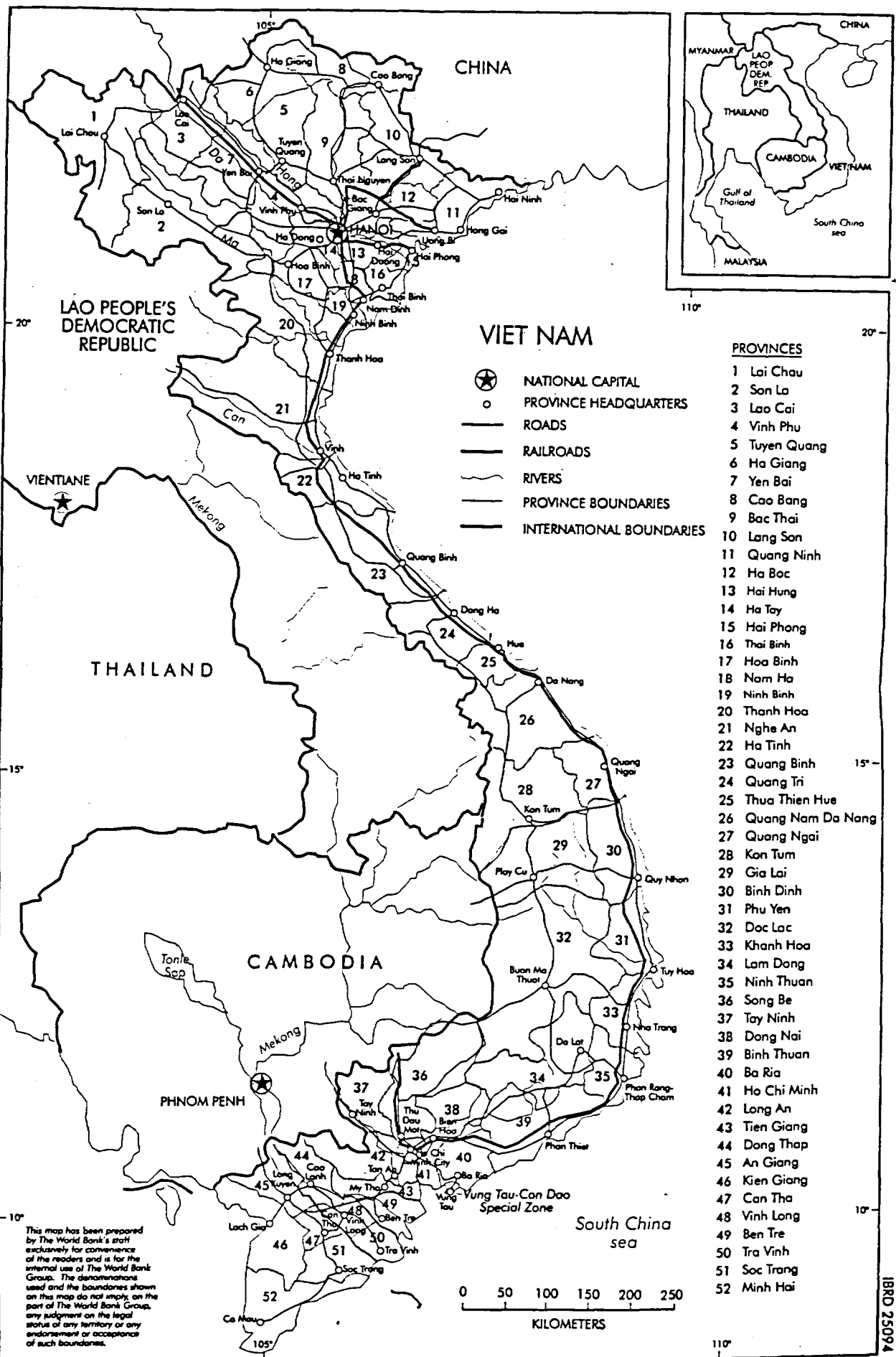


TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION DE VIET NAM.....	2
LE CLIMAT POLITIQUE.....	9
L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE.....	14
LE CLIMAT COMMERCIAL.....	33
LA PRATIQUES DES AFFAIRES AU VIET NAM.....	44
L'EXPORTATION VERS LE VIET NAM.....	54
ANNEXE A: MISE A JOUR SECTORIELLES.....	60
BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT/ BANQUE MONDIALE L'INDUSTRIE DU CONSTRUCTION EXPLOITATION MINIÈRE PÉTROLE ET GAZ TRANSPORTS	
ANNEXE B: LISTES DES CONTACTS.....	66
À HANOI À HO CHI MINH VILLE	



This map has been prepared by The World Bank's staff exclusively for convenience of the readers and is for the internal use of The World Bank Group. The denominations used and the boundaries shown on this map do not imply, on the part of The World Bank Group, any judgment on the legal status of any territory or any endorsement or acceptance of such boundaries.

UNE INTRODUCTION AU VIET NAM

Réglementation pour l'entrée au Viet Nam

Vietnam Airlines dessert la plupart des grandes villes du Viet Nam et les réservations peuvent être faites par votre organisme répondant ou votre agent de voyage.

Les visiteurs doivent être munis d'un passeport valide, délivré par une ambassade du Viet Nam, et auquel a été apposé un visa d'entrée.

À votre arrivée, un formulaire de déclaration de douane ainsi qu'un formulaire d'entrée et de sortie doivent être remplis en deux exemplaires. Un exemplaire de ces documents vous sera remis. Il importe que vous ne les perdiez pas car vous risquez une amende si vous ne pouvez les présenter au moment de quitter le pays.

Visas

Si vous êtes au Viet Nam par affaires, vous devez détenir un visa d'affaires. Toutefois, s'il s'agit de votre première visite et que vous souhaitez seulement étudier le marché, un visa de touriste devrait suffire. Vous devez vous le procurer à l'avance puisque les visas ne peuvent être délivrés à l'arrivée au pays.

Vous pouvez vous procurer les visas de touriste, valides pour un mois, auprès d'un agent de voyage. Les visas d'affaires, valides pour une période renouvelable de six mois et pourvus d'une option d'entrées multiples, ne peuvent être obtenus qu'avec le concours d'un répondant vietnamien qui en fera la demande pour vous au ministère de l'Intérieur. Pour ce faire, ce dernier devra avoir les renseignements suivants : nom et prénom, date et lieu de naissance, profession, numéro et dates d'obtention et d'échéance du passeport, nationalité (présente et d'origine), date et point d'entrée au Viet Nam. Prévoyez amplement de temps pour le traitement de votre demande de visa. Si elle est approuvée, le ministère de l'Intérieur transmettra le numéro d'autorisation à l'ambassade du Viet Nam où vous avez l'intention de passer prendre votre visa.

Outre la demande faite par votre répondant vietnamien, vous devez remettre une demande de visa, accompagnée d'une photo-passeport, à l'ambassade du Viet Nam à Ottawa (voir les coordonnées dans la section intitulée Contacts utiles) ou à n'importe quelle ambassade du Viet Nam à l'étranger. Les Canadiens qui ne peuvent attendre que leur demande de visa soit traitée à Ottawa (une période d'environ dix jours ouvrables) peuvent s'adresser aux ambassades du Viet Nam dans les villes d'entrée suivantes : Hong Kong, Singapour, Kuala Lumpur ou Bangkok.

Hébergement

Hanoi

Metropole	15 Ngo Quyen, Central
chambres	159 \$ à 359 \$
tél.	266919
télééc.	266920

tél. 268211, 268215
télé. 52800

Saigon Hotel
chambres 80 Ly Thuong Kiet
50 \$ à 98 \$
tél. 268499, 268505
télé. 266631

Hanoi Hotel
chambres D8 Giang Vo
156 \$ à 395 \$
tél. 252240, 252270
télé. 259209

Ho Chi Minh-Ville

The Saigon Floating Hotel
chambres 1A Me Ling Square, D1
195 \$ à 425 \$
tél. 290783
télé. 292732

Hotel Majestic Saigon
chambres O1 Dong Khoi, D1
45 \$ à 140 \$
tél. 295510
télé. 291470, 322019

Caravelle (Doc Lap)
chambres 19-23 Lam Son Square, Dis 1
46 \$ à 176 \$
tél. 293704
télé. 296767

Omni Saigon Hotel
251 Nguyen Van Troi
Phu Nhuan District
tél. 449222, 449333
télé. 449200

Restaurants

Hanoi

A Little Italian
tél. 81 Tho Nhuom
258167

Restaurant
tél. 22 22 Hang Can
267160

Restaurant
tél. 202 202A Hue
269487

Saigon Pull
tél. 217 Doi Can
346181

Ho Chi Minh-Ville

Garden Court Restaurant tél.	68 Nguyen Hue, D1 848-231818
Thanh Restaurant tél.	9, rue Nguyen Trung Truc 222152
Jacky Restaurant tél.	5 Kong Truong Me Ling, D1 294476
Huong Xuan tél.	123 Le Loi 290930

Jours Fériés

L'observation des jours fériés au Viet Nam est réglée d'après l'année lunaire et l'année civile de sorte que les congés tombent des jours différents d'une année à l'autre.

Tet	Le Nouvel An lunaire a lieu entre le 19 janvier et le 20 février, lors de la première nouvelle lune du calendrier lunaire. Tet Nhat signifie le premier jour du printemps, entre la saison de la moisson et celle de la plantation. Le congé du Tet Nhat dure officiellement trois jours.
30 avril	Le Jour de la libération, qui commémore la fin de l'occupation américaine à Saigon, le 30 avril 1975.
2 septembre	La Journée nationale ou de l'indépendance, qui marque la création de la République démocratique du Viet Nam, le jour de la reddition des Japonais en 1945.
1er janvier	Jour de L'An

Heures d'affaires

La semaine de travail au Viet Nam est de six jours. Les bureaux du gouvernement sont généralement ouverts de 7 h 30 à 16 h 30, le déjeuner ayant lieu de midi à 13 h. Les banques sont ouvertes du lundi au vendredi, de 8 h à 15 h et le samedi jusqu'à 13 h.

Électricité

L'électricité au Viet Nam est fournie par un courant de 110 ou de 220 volts qui emploie des fiches à deux broches ainsi que des fiches à broches plates.

Cartes de crédit

Certains hôtels, restaurants et magasins acceptent les cartes de crédit suivantes : Visa, Mastercard, JCB et Amex. Des retraits de fonds sur les cartes de crédit peuvent être effectués dans de nombreuses banques, notamment la Banque ANZ à Hanoi.

Monnaie et taux de change

L'unité monétaire du Viet Nam est le dong. Émise en 1993, la coupure la plus élevée est de 50 000 dongs, ce qui équivaut à environ 7 \$ US. La monnaie vietnamienne circule aussi en billets de 20 000 et de 5 000 dongs. Évitez d'échanger d'importantes sommes d'argent à la fois afin de ne pas avoir une grande quantité de billets sur vous.

Depuis le 1er octobre 1994, l'usage quotidien des billets américains est illégal au Vietnam. On préfère maintenant le dong (un dollar américain équivaut à 11,000 dongs). Toute transaction domestique doit être faite en dongs (règlements de factures d'hôtels, loyers, contrats domestiques). Des comptoirs d'échanges seront disponibles dans les boutiques spécialisées, les hôtels et les aéroports.

Protocole du milieu des affaires

Règle générale, les réunions d'affaires sont décontractées et moins protocolaires que les rapports avec les délégations japonaises ou chinoises. Des cadeaux ne sont pas échangés d'office mais, comme partout ailleurs, ils sont appréciés. Les réunions font partie intégrante de la conduite des affaires au Viet Nam. Évitez de prendre de nombreux rendez-vous pour la même journée car la durée des réunions est toujours plus longue que prévue. Le thé est un rituel essentiel des réunions entre gens d'affaires. La politesse exige que vous attendiez que le membre le plus haut placé du groupe vietnamien commence à boire avant de l'imiter. Lorsque vous faites appel aux services d'un interprète, placez-vous devant la personne avec laquelle vous voulez communiquer et évitez de vous adresser exclusivement à votre intermédiaire. Permettez à votre homologue vietnamien de s'exprimer sans interruptions pendant un certain temps. Ne soulevez pas prématurément les questions qui, selon vous, devraient être abordées à l'instant même. Il est plus bienséant et plus efficace de prendre des notes pour ensuite aborder ces sujets lorsque vous aurez la parole. Les réceptions sont un aspect important d'une visite d'affaires et entraînent habituellement une grande consommation d'alcool. Ce n'est pas ce que vous buvez qui est important, mais bien le fait de prendre une consommation ensemble. Cet usage a rarement cours lors d'une première rencontre.

Communications

Le Viet Nam est l'un des pays les plus dispendieux du monde sur le plan des télécommunications. Lorsque vous placez un appel téléphonique, vous pouvez employer le service automatique international (SAI), qui vous lie avec 214 pays. Le code international de sélection au Viet Nam est 84. Pour Hanoi, composez le 84-42 et pour Ho Chi Minh-Ville, le 84-8. Les numéros de téléphone au Viet Nam ont toujours cinq chiffres.

Il est impossible de faire des appels à frais virés d'un téléphone privé. Vous devrez vous rendre au bureau de poste et déboursier 1 \$ ou 11 000 dongs, ou encore demander au standardiste de votre hôtel de placer l'appel pour vous.

Les services de télex sont courants et demeurent le moyen de communication internationale le plus aisé. La plupart des organisations ont accès à un appareil de télex.

Si vous désirez envoyer une télécopie du Viet Nam, le bureau de poste vous fait payer à la page tandis que les hôtels font payer à la minute. Le coût d'une télécopie peut être considérable, entre 10 \$ US et 20 \$ US la page, selon la destination. Vous devez aussi déboursier de l'argent lorsque vous recevez une télécopie au Viet Nam, soit environ 1 \$ la page dans un hôtel et 50 cents la page dans un bureau de poste.

Interprètes

Vous devrez avoir recours aux services d'un interprète pour presque toutes vos réunions au Viet Nam. Les fonctionnaires plus âgés, surtout à Hanoi, n'ont qu'une connaissance limitée de l'anglais, mais certains d'entre eux parlent le français. La plupart des directeurs et des administrateurs ont étudié en Europe de l'Est ou dans l'ancienne Union soviétique et parlent donc le russe, le tchèque, le slovaque ou le roumain. Vous entendrez parler davantage l'anglais que le français parmi les jeunes.

Location de voitures et taxis

Les hôtels ou les organismes de service peuvent vous fournir une voiture et un chauffeur pour environ 35 \$ US par jour ou un minibus pour 50 \$ US par jour. Sachez que, à Ho Chi Minh-Ville et à Hanoi, le nombre de taxis non officiels est à la hausse.

Le moyen de transport local (particulièrement à Hanoi) est le cyclo-pousse. En ville, le prix de la location d'un cyclo-pousse se situe entre 2 \$ US et 4 \$ US, selon le trajet. Ils peuvent être loués à la journée ou à la semaine et le prix varie en fonction de votre habileté à marchander. Au Viet Nam, les véhicules circulent dans la voie de droite.

Population

La population du Viet Nam a été évaluée à plus de 72 millions d'habitants en mars 1994. Avec un taux de croissance annuel de 2 %, ce nombre devrait atteindre 85,1 millions en 2002.

La population du Viet Nam est majoritairement rurale (seulement 14 millions de Vietnamiens habitent dans les villes) et est concentrée dans les deux principaux deltas du Viet Nam, le fleuve Rouge au nord et le Mékong au sud.

Ho Chi Minh-Ville, anciennement Saigon, est la plus grande ville du Viet Nam avec ses quatre millions d'habitants; vient ensuite Hanoi, dont la population est de 3 millions d'habitants.

Géographie et climat

Le Viet Nam occupe la partie sud-est de ce qui fut autrefois l'Indochine. Le pays, d'une superficie totale de 331 688 kilomètres carrés, partage une frontière au nord avec la Chine et à l'ouest avec le Laos et le Cambodge. Son littoral est baigné par le golfe du Tonkin et la mer de Chine méridionale.

La distance entre les extrémités nord et sud du Viet Nam est de 1 650 km. Le pays atteint sa largeur maximale de 600 km entre Quang Ninh et Lai Chan au nord; la partie la plus étroite s'étire sur 50 km au centre, dans la province de Binh Tri Thien.

La côte du Viet Nam s'étend sur 3 200 km et est jalonnée de baies profondes créant des ports naturels et des plages agréables dans la partie centrale du pays. Plus de 40 % du territoire vietnamien est boisé et 17 % est consacré à l'agriculture. Le relief est composé à 80 % de montagnes, de collines et de hauts plateaux.

Hanoi, la capitale du Viet Nam, est située au nord du pays, à 150 km de la frontière. Juin y est le mois le plus chaud (entre 26 et 33 °C) et janvier, le mois le plus froid (entre 13 et 20 °C). Août est le mois le plus humide (précipitations moyennes de 343 mm) alors que janvier est le mois le plus sec (précipitations moyennes de 18 mm).

À Ho Chi Minh-Ville, le mois le plus chaud est le mois d'avril (entre 24 et 35 °C) et janvier, le mois le plus froid (entre 21 et 32 °C). En septembre, le mois le plus humide, les précipitations moyennes s'élèvent à 335 mm alors qu'au mois d'avril, le mois le plus sec, on n'enregistre en moyenne que 3 mm de pluie.

Profil statistique du Viet Nam	
Superficie	331 700 km ²
Régime politique	La République socialiste du Viet Nam ne tolère qu'un seul parti politique; il s'agit du Parti communiste vietnamien. Le pouvoir exécutif est exercé par le Conseil des ministres, qui rend compte de ses actes à l'Assemblée nationale. Le chef de l'État est le président du Conseil d'État.
Population (1993) Hanoi Ho Chi Minh-Ville Taux de croissance démographique	plus de 72 millions 3 millions 4 millions 2,3 % p.a.
PIB par habitant Taux de croissance du PIB (1992)	140 \$ US (estimation) 8,0 %
Indicateurs sociaux Espérance de vie à la naissance Taux de mortalité infantile Taux d'alphabétisation des adultes	64 ans 35 pour 1 000 naissances vivantes 90 %
Répartition de la production Agriculture Industrie Commerce Bâtiment Autres	55 % 22 % 18 % 4 % 1 %
Population active Chômeurs Travailleurs sous-employés	30 millions 3,5 millions 5 millions
Taux d'inflation (1992)	15 %
Taux de change (1992)	1 \$ US = 10 595 dong
Résultats du commerce (1992) Exportations Importations Solde du compte commercial	2 475 millions \$ US 2 510 millions \$ US 70 millions \$ US
Principales exportations Principales importations	Riz, charbon, bois, vêtements, café, caoutchouc et crevettes Pétrole, engrais chimiques, métaux ouvrés, moteurs et biens de consommation
Débouchés exploitables	Infrastructures, industrie alimentaire, produits chimiques et médicaments, confection et textiles, pétrole et gaz naturel, plastiques, bois, exploitation minière, pêche et tourisme

Source : Entrevues et statistiques officielles du Viet Nam

LE CLIMAT POLITIQUE

C'est en raison du programme de libéralisation du commerce adopté par le gouvernement que le climat politique vietnamien pourra au bout du compte exercer des effets sur les bénéfices réalisés par les entreprises. Depuis cinq ans, les autorités du pays ont instauré, à l'égard des investissements, un traitement qui compte parmi les plus généreux de toute l'Asie, afin de dissiper les inquiétudes de ceux qui craignent que l'environnement commercial vietnamien ne soit pas favorable aux entreprises.

Facteurs à considérer

- Stabilité politique
- Mentalité gouvernementale
- Accueil réservé à l'investissement étranger
- Rapatriement des bénéfices
- Fiscalité
- Expropriations
- Main-d'oeuvre

Le gouvernement vietnamien veut mettre en place une infrastructure industrielle privée susceptible d'engendrer une autosuffisance économique maximale. Sachant le pays pauvre en devises fortes et en gestionnaires ayant l'expérience de l'économie de marché, il a admis qu'il lui faut assainir le climat commercial, pour mieux attirer les capitaux étrangers et les experts capables de l'aider dans son développement.

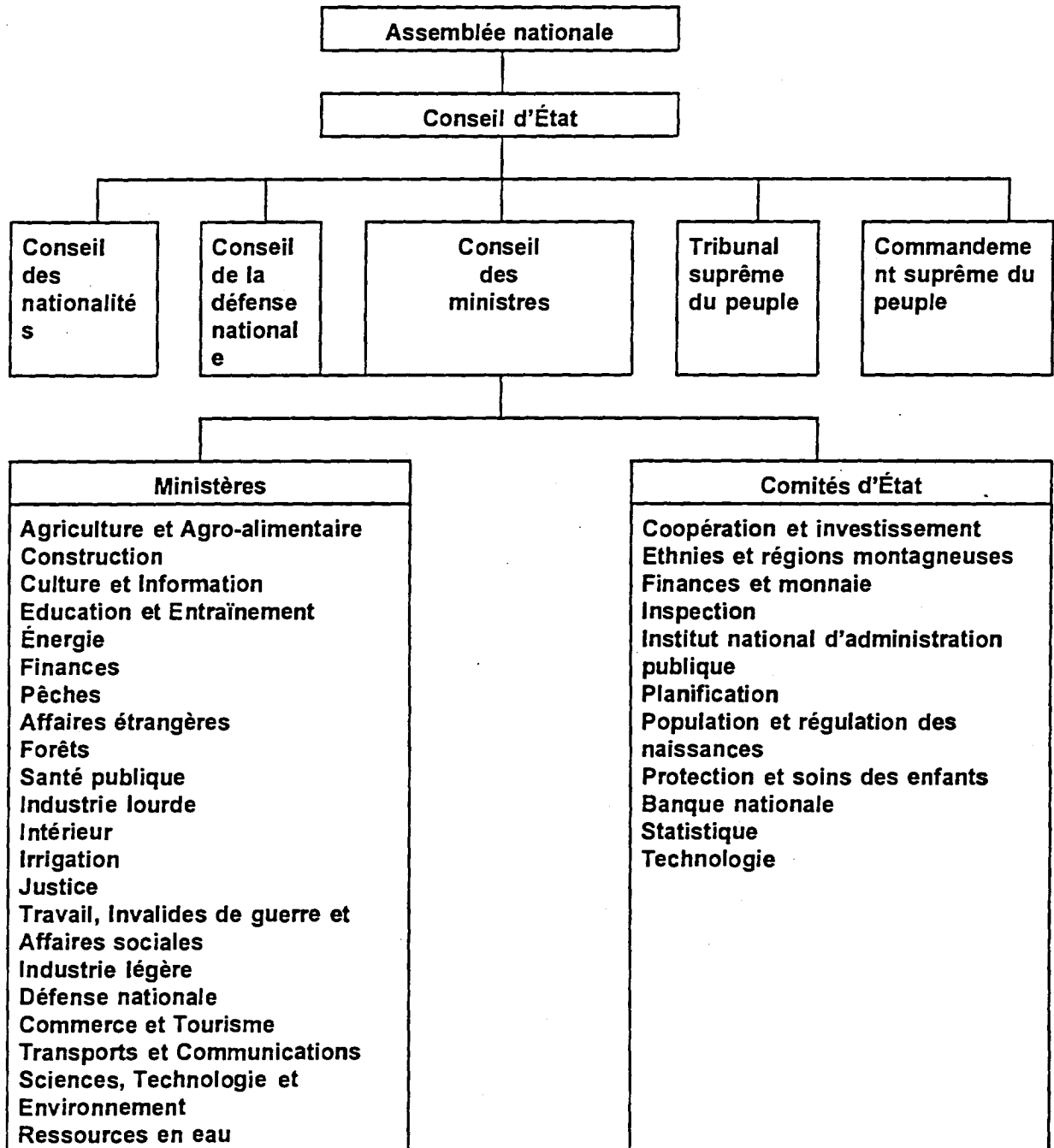
Dans l'évolution économique du Viet Nam, le gouvernement s'est donné un rôle de premier plan à l'échelle de l'environnement commercial. Il est essentiel, pour toute entreprise désirant évoluer dans ce pays, de bien saisir que le gouvernement est un rouage incontournable dans l'établissement d'une stratégie.

Le gouvernement

En avril 1992, l'Assemblée nationale remaniait à nouveau la constitution vietnamienne en adoptant une loi régissant le système politique du pays et les droits et obligations fondamentaux de ses habitants aussi bien que l'organisation et les activités de l'État. Le document s'attache également au régime économique du pays, en proposant une industrie diversifiée oeuvrant dans un système où le marché est placé sous la direction de l'État. Les deux tiers du texte de l'acte constitutif de 1980 ont été modifiés, remaniés ou refondus dans la nouvelle constitution. Celle-ci confirme par ailleurs le Parti communiste dans son rôle dirigeant, mais cherche à soustraire le gouvernement à son influence, précisant que le Parti ne doit pas s'ingérer dans les affaires relevant expressément de la compétence gouvernementale.

Au plan économique, la Constitution reconnaît que la propriété des moyens de production peut reposer entre des mains privées, mais n'étend pas ce privilège aux biens fonciers, dont elle permet cependant l'exploitation prolongée et l'aliénation par legs ou cession.

ORGANIGRAMME DU GOUVERNEMENT VIETNAMIEN



Les organismes et les particuliers peuvent créer des entreprises de toute nature et taille, de même que participer à des coentreprises en collaboration avec aussi bien des organismes économiques et commerciaux du pays que des intervenants étrangers.

Le Viet Nam traverse actuellement une période de transition dans son évolution du socialisme vers l'économie de marché; même si sa Constitution confirme la dominance du Parti communiste et le droit de propriété de l'État, on y trouve néanmoins des passages plus fermes et plus précis concernant l'entreprise et la propriété privées, ainsi que l'occupation du sol. Par ailleurs, elle enchâsse les droits des investisseurs étrangers et la protection contre les nationalisations.

La structure politique

Le pouvoir exécutif repose entre les mains du Conseil des ministres, qui est dirigé par un premier ministre tenu d'être membre de l'Assemblée nationale et de lui rendre compte de ses actes. Le Conseil d'État, plus restreint, est le mandataire de la Présidence et tient lieu de bureau permanent de l'Assemblée nationale. Le pouvoir local est exercé par des conseils provinciaux, municipaux et de district, dont les membres sont élus et dirigés par des Comités du peuple.

L'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale est l'organe législatif suprême du gouvernement; ses 496 membres sont élus pour cinq ans et représentent des circonscriptions délimitées selon les territoires provinciaux et municipaux. L'Assemblée vote les lois préparées par le Parti communiste, le Conseil des ministres et divers organismes, dont les syndicats de travailleurs et de paysans et les groupements représentant les femmes et les jeunes. L'Assemblée nationale est convoquée deux fois l'an et ses sessions durent une semaine.

Le Conseil d'État

Le Conseil d'État gère l'Assemblée nationale, facilite l'adoption des lois et supervise les activités des Conseils du peuple. Il accomplit également les tâches de l'Assemblée entre les sessions de celle-ci. Composé de 15 membres choisis par l'Assemblée nationale, il est dirigé par le président du pays, qui est également chef de l'État.

Le Conseil des ministres

Le Conseil des ministres est semblable aux cabinets occidentaux; ses membres sont élus par l'Assemblée nationale et doivent répondre de leurs actes auprès d'elle. Il est composé d'un président (le premier ministre), des vice-premiers ministres, des ministres et des dirigeants des diverses commissions d'État et de la Banque nationale. Ses décrets et directives ont force de loi.

Le Parti communiste du Viet Nam

La constitution vietnamienne, en réaffirmant que le Parti communiste est la seule force dirigeante de l'État et de la société, atteste l'importance du rôle que joue le Parti dans les affaires gouvernementales et la vie quotidienne.

À l'échelle nationale, l'organe représentatif du Parti communiste est son Comité central. Les membres de celui-ci sont élus lors de congrès tenus périodiquement et qui culminent dans la

convocation, à tous les cinq ans, d'un congrès national. Le septième congrès du Parti communiste vietnamien a eu lieu en 1991. D'autres élections sont prévues pour juin 1993.

Le Comité central élit les membres du Bureau politique (Politburo), organe exécutif auquel siègent notamment le secrétaire général du Parti, le président et le premier ministre du pays, ainsi que d'autres dirigeants du Parti. C'est l'institution la plus puissante du Parti et même le gouvernement doit obéir à ses directives.

L'administration

L'administration publique comprend, sous le gouvernement central, trois paliers distincts, à savoir les autorités provinciales et municipales et celles des districts. À chacun de ces paliers correspond un Conseil du peuple élu au suffrage populaire.

Parmi les régions administratives du Viet Nam, on compte les trois municipalités autonomes de Hanoi, Ho Chi Minh-Ville et Haiphong, ainsi que 44 provinces et une zone spéciale, qui se trouve aux environs de Vung Tau-Con Dao. Hanoi et Ho Chi Minh-Ville sont administrées par des Comités du peuple distincts, qui relèvent du gouvernement central. Chaque province élit son propre Comité du peuple, qui doit rendre compte de sa gestion à Hanoi.

La zone spéciale de Vung Tau-Con Dao jouit au plan administratif d'un statut semblable à celui des provinces et municipalités, sous l'égide du gouvernement central. Cette zone a été créée en 1980 et sert de centre d'approvisionnement pour l'exploration et la production pétrolières et gazières sur le plateau continental de la partie sud du Viet Nam.

Les gouvernements provinciaux détiennent des pouvoirs considérables et exercent beaucoup d'influence sur la formulation des stratégies de développement régional. Chaque province est divisée en districts comptant entre 100 000 et 200 000 habitants.

Hanoi

La ville de Hanoi est administrée par son propre Comité du peuple; c'est aussi la capitale du pays et le siège du Parti communiste du pays. Elle compte près de 3 millions d'habitants et la densité démographique moyenne y est de 1 373 personnes au kilomètre carré. C'est la deuxième agglomération urbaine du Viet Nam, après Ho Chi Minh-Ville.

Centre commercial de l'industrie lourde vietnamienne, Hanoi abrite des aciéries et des usines de machines-outils, de produits chimiques et d'engrais, ainsi que des cimenteries et des papeteries. Bon nombre d'établissements industriels du nord du Viet Nam datent de plus de 30 ans et doivent être rénovés.

Par sa situation géographique, par son histoire et par ses antécédents politiques, Hanoi témoigne aussi des différences entre le nord et le sud du pays. Les Vietnamiens du nord ayant été assujettis de plus près à l'influence chinoise et ayant adopté la doctrine communiste dès 1954, les principes du confucianisme, le respect des traditions et la discipline sont des valeurs plus répandues à Hanoi. La vie à Ho Chi Minh-Ville est plus décontractée; la présence française, à la période coloniale, et américaine pendant la guerre du Viet Nam, y ont rendu la population plus entreprenante et plus ouverte aux idées nouvelles.

Les centres les plus dynamiques du Viet Nam

Ville	Population	Activités
Hanoi	3 millions	Capitale
Ho Chi Minh-Ville	4 millions	Centre commercial, industrie agro-alimentaire, commerce et installations portuaires
Danang	500 000	Pêche
Haiphong	1,5 million	Port
Dalat	N. d.	Tourisme, agriculture et exploitation forestière
Vung Tau	N. d.	Tourisme, pétrole et gaz, port
Can Tho	N. d.	Agriculture
Nha Trang	250 000	Tourisme

Ho Chi Minh-Ville

Ho Chi Minh-Ville, qui se trouve à 1 726 kilomètres au sud de Hanoi, est le centre commercial du Viet Nam. C'est aussi la ville la plus moderne du pays, et sa population dépasse les quatre millions d'habitants. Elle s'étend sur près de 2 000 kilomètres carrés; le coeur de la ville est divisé en 12 districts d'une superficie totale de 140 kilomètres carrés. Les zones périphériques de Ho Chi Minh-Ville sont surtout rurales.

L'agglomération occupe le centre de la région du delta du Mekong, la plus importante zone agricole du pays; l'est de cette région méridionale est consacré aux grandes cultures commerciales (caoutchouc, café, poivre et cacao) et l'on y trouve aussi des gisements de pétrole et de bauxite; la côte centrale et méridionale du Viet Nam jouit des plus considérables réserves de produits de la mer.

Ho Chi Minh-Ville est le plus grand foyer de l'industrie, du commerce et des communications du Viet Nam; ses établissements comptent pour 35 p. 100 de la production nationale. Les secteurs prédominants sont la fabrication, l'artisanat, la transformation alimentaire, la confection, le travail du cuir, l'électronique et les produits chimiques. La plupart des puits de pétrole sont situés en mer, immédiatement au large de la ville, qui est aussi le centre de l'industrie pétrolière. La quasi-totalité des usines, sauf celles du secteur agro-alimentaire, doivent importer des matières premières et des demi-produits pour mettre toute leur capacité à profit.

Ho Chi Minh-Ville doit aussi composer avec un apport net de population en provenance des provinces plus pauvres du nord et du centre du pays. Là comme dans toutes les agglomérations urbaines des nations en développement, ces migrations ont suscité divers problèmes : pénurie de logements, hygiène publique déficiente et surplus de main-d'oeuvre non qualifiée.

L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Le gouvernement vietnamien s'est donné pour tâche de réaliser un train de réformes économiques destinées à instaurer au pays un climat favorisant la croissance et l'utilisation productive des ressources. L'application de ces nouvelles politiques est source de défis et de promesses pour le Viet Nam, car la solution de chaque type de problèmes fera apparaître de nouveaux buts à atteindre.

Facteurs à considérer

- Le revenu par habitant avoisine les 200 \$ US.
- En 1993, la population se chiffre à 72 millions d'habitants.
- Elle devrait atteindre 85 millions d'habitants en l'an 2002.
- Le taux d'alphabétisation se situe à 90 p. 100.
- L'offre de produits de consommation est assez faible.
- Le salaire minimum mensuel est de 35 \$ US.
- Les ressources techniques du pays sont rares.
- Le Viet Nam dispose de richesses naturelles très variées.
- Les lois vietnamiennes sont en voie de transformation.

Le climat économique en évolution du Viet Nam comporte des embûches que ne pourront pas surmonter toutes les entreprises canadiennes. Dans ce pays, les exigences législatives, le régime fiscal, la réglementation douanière et les conditions s'appliquant aux permis et autorisations sont en constante mutation; il est également difficile d'y obtenir des renseignements fiables. C'est pourquoi l'évaluation et l'exploitation des débouchés nécessiteront plus de planification et de réflexion qu'une entreprise ne consacrerait normalement à la pénétration d'un nouveau marché. Pour repérer et exploiter une occasion d'affaires, il faudra également plus de temps (pour les gestionnaires) et plus d'argent.

Plus le Viet Nam s'essaiera au «capitalisme dans le socialisme», plus grand sera le nombre des marchés potentiellement lucratifs auxquels la privatisation des industries ouvrira l'accès. Avec le temps, la demande pour les produits de consommation, les biens d'équipement et les nouvelles techniques s'accroîtra considérablement au Viet Nam; les entreprises qui désireront en profiter devront cependant tenir compte de la conjoncture économique du pays dans l'établissement de leur stratégie d'implantation.

Aperçu général de l'économie vietnamienne

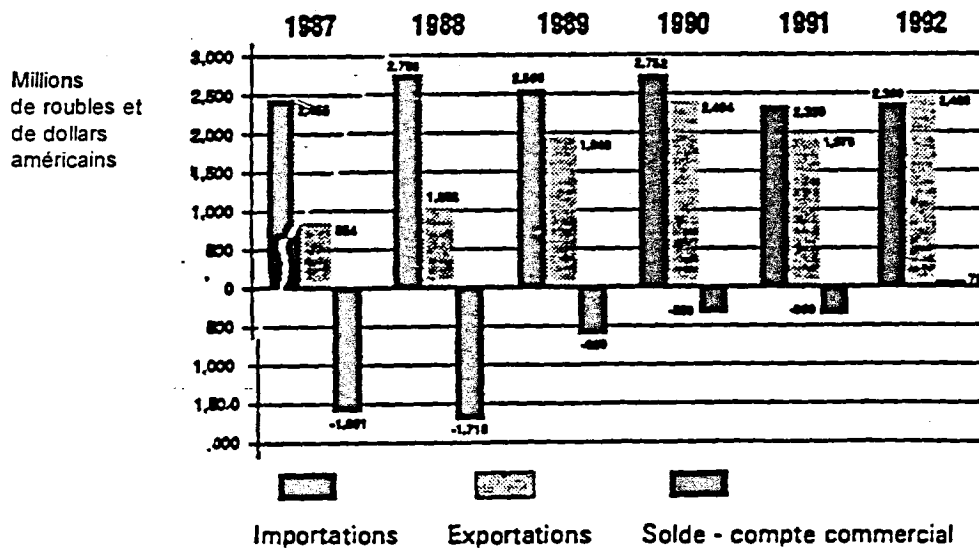
Le Viet Nam est l'un des pays les moins développés du monde. La plupart des autres pays de l'Asie méridionale l'ont dépassé, au plan du revenu individuel, il y a 10 ou 15 ans. L'agriculture est sa principale activité économique, puisque 80 p. 100 de sa population habitent la campagne et les travailleurs agricoles constituent 72 p. 100 de sa main-d'oeuvre. Selon le recensement de 1991, la population active du Viet Nam atteint les 30 millions de personnes.

Le pays traverse actuellement une période de transition dans sa marche vers une économie de marché. Cette lente évolution est le fruit de la décentralisation du processus de prise des décisions économiques, dont la maîtrise passe graduellement des ministères aux entreprises. Les autorités vietnamiennes restent en contact constant avec le FMI, qui les conseille dans la mise en place de politiques monétaires et budgétaires plus rigoureuses.

En 1993, le taux de croissance de l'économie vietnamienne a dépassé les 8 p. 100 et l'industrie nationale a progressé de 16 p. 100. Le taux d'inflation, naguère supérieur à 700 p. 100, a été ramené à un peu plus de 5 p. 100, selon les estimations. Par ailleurs, le Viet Nam a connu en 1992 son premier surplus commercial depuis l'instauration des réformes économiques de 1986; il se chiffrait à près de 70 millions de dollars américains. Mais en 1993, il glissait vers un déficit encore une fois. On peut voir dans ces récents succès un stimulant pour le gouvernement dans ses efforts pour bâtir un régime économique alliant propriété privée et publique.

Depuis la mise en place des réformes économiques et le resserrement des politiques monétaire et budgétaire, le pays souffre moins de la pénurie de biens de consommation. Les expéditions de riz se maintiennent et les exportations payées en devises convertibles ont doublé, allégeant les problèmes rattachés à la rareté des devises étrangères, sans toutefois les résoudre. Les entreprises ont aussi été forcées de rationaliser leurs opérations de production et de comprimer leurs dépenses afin de rester concurrentielles.

Résultats généraux - Exportations du Viet Nam



Source : *Economy of Vietnam: Reviews and Statistics*, Maison d'édition des statistiques, Hanoi, 1992.

**Répartition du PIB du Viet Nam
1990 à 1994**

Factor/Subfactor	1990	1991	1992	1993 Est.	1994 Est.
GROWTH RATE (%)	(per cent change over previous year)				
GDP	5.1	6.0	6.3	7.5	8.2
Agriculture	1.5	2.2	6.3	3.6	3.8
Industry	2.9	6.8	10.9	11.5	12.4
Manufacturing, Mining, Utilities	2.5	9.9	12.8	12.9	13.6
Construction	4.7	5.2	4.2	5.3	6.8
Other Material Production	3.7	2.7	3.1	3.9	5.9
Service	10.4	8.3	8.6	8.8	9.7
Trade, Restaurants	5.3	4.9	6.1	6.4	7.1
Transport, Postal, and Telecommunications	4.8	6.8	5.5	6.4	7.4
Finance, Insurance, Hotel and Tourism	12.1	12.4	10.8	11.3	12.6
Other Services	15.2	8.1	9.7	9.0	8.5
	(per cent of GDP)				
Agriculture	40.3	38.9	38.2	36.8	35.3
Industry	23.3	24.0	24.6	25.5	26.5
Manufacturing, Mining, Utilities	18.7	19.4	20.2	21.2	22.3
Construction	3.8	3.8	3.6	3.6	3.5
Other Material Production	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7
Service	36.3	37.1	37.2	37.7	38.2
Trade, Restaurants	11.9	11.8	11.8	11.5	11.3
Transport, Postal, and Telecommunications	2.3	2.4	2.3	2.3	2.3
Finance, Insurance, Hotel and Tourism	11.4	12.1	12.4	12.8	13.4
Other Services	10.6	10.8	11.0	11.1	11.2

Source : *Economy and Finance of Vietnam*, Bureau général de la statistique, 1994.

Les réalisations économiques du Viet Nam sont encourageantes, quoique l'optimisme prudent reste la règle chez les spécialistes. L'économie vietnamienne, pour sa croissance, ne peut guère tabler que sur le pétrole et le gaz, les engrais chimiques et le ciment. Elle dépend encore des richesses naturelles du pays; les exportations sont surtout constituées de riz, de denrées non transformées et de pétrole brut, alors que la production industrielle est peu vendue à l'étranger. Il y aurait au Viet Nam près de 3,5 millions de chômeurs, et environ 5 millions de Vietnamiens souffriraient du sous-emploi. Enfin, le pays a un grand besoin de financement pour la rénovation de ses infrastructures et de ses services de soutien.

L'économie vietnamienne s'est bien adaptée à ses nouveaux partenaires de commerce régionaux, délaissant sa presque entière dépendance sur le commerce avec les anciens pays communistes. Les sociétés vietnamiennes sont de moins en moins subventionnées par le gouvernement et sont forcées de se montrer plus efficaces. Elles veulent être en mesure de mieux soutenir la concurrence, pour cibler de nouveaux marchés en Asie, en Europe et en Amérique du Nord.

Nord et Sud

Au plan économique, le Viet Nam peut être divisé en deux régions : le nord, moins développé et plus frugal, et le sud, plus riche, plus dynamique et plus entreprenant. Cependant, cette distinction est de moins en moins apparente. Dès le début des années quatre-vingt, Ho Chi Minh-Ville s'était déjà revigorée, grâce à des mesures de libéralisation du commerce; ce n'est

toutefois qu'en 1986 que la sollicitation de l'investissement étranger, la promotion de l'entreprise privée et l'ouverture des secteurs agricole et industriel sont devenues des politiques de portée nationale.

Hanoi, naguère austère, connaît un essor rapide dans son développement, dont une importante construction d'édifices à bureaux ainsi que l'établissement d'entreprises internationales dans la ville.

L'entreprise privée connaît actuellement un regain de vie au Viet Nam, et particulièrement à Ho Chi Minh-Ville. La vaste majorité de la population, cependant, attend encore une amélioration sensible de ses déplorables conditions d'existence.

Le sud dispose de plus de terres arables pour sa population que le nord et, après l'exode des «boat people» dans les années soixante-dix et quatre-vingt, ses familles reçoivent plus de devises fortes de parents émigrés. Les infrastructures, notamment routières et portuaires, y sont aussi plus développées que dans le nord, où la guerre a eu des effets dévastateurs. Enfin, le sud possède, depuis longtemps, plus d'entrepreneurs et de négociants qui connaissent mieux les pratiques du commerce international.

La région nord a longtemps compté sur l'aide soviétique et chinoise pour le développement de son industrie lourde; le tarissement de l'apport soviétique en 1991 et l'absence de connaissances techniques suffisantes nuit maintenant à la mise en valeur de ses ressources.

En 1975, le sud du Viet Nam possédait déjà un secteur industriel très concurrentiel, à l'image de celui de Bangkok et de Hong Kong; peu d'investissements y ont cependant été consacrés depuis et la plupart des usines, maintenant désuètes, doivent être modernisées.

Les exportations vietnamiennes sont surtout composées de produits de l'agriculture (riz, café, noix de cajou), de la pêche et de l'exploitation forestière. Le gouvernement voudrait que le Viet Nam vende plus de produits finis à l'étranger et que la transformation des produits agricoles se fasse au pays. Celui-ci dispose également d'amples richesses naturelles, dont plusieurs, comme les ressources minières et marines, ne sont pas encore mises en valeur.

Principaux produits exportés

Hanoi	Ho Chi Minh-Ville
Tissage	Riz
Bonneterie	Haricots
Chaussures de fibre	Plumes de canard
Gants	Café
Moquettes de laine	Viande de porc congelée
Tapis de jute	Crevettes congelées
Fruits et légumes frais	Bois
Ventilateurs électriques	Cacahuètes
Vélos	Sandales
Cacahuètes	Conserves de légumes et de fruits

Source : *Economy and Trade of Vietnam*, Bureau général de la statistique, 1991.

Les sociétés publiques, les coopératives et les entreprises privées sont actuellement incitées à se concurrencer dans leurs activités de fabrication et leur commerce.

Depuis deux ans, Ho Chi Minh-Ville a connu un développement proprement surprenant, comme en témoignent les hôtels rénovés et les nouveaux restaurants et lieux de divertissement et d'hébergement qui s'y érigent à foison. Le secteur du bâtiment est également en pleine effervescence et traduit la confiance qu'ont les Vietnamiens en leur avenir économique et en l'apport croissant d'investissements étrangers.

Le même dynamisme caractérise le secteur commercial. Bien que les fruits de la terre composent encore 60 p. 100 des exportations du Viet Nam, son industrie est en voie de diversification. Les fabricants locaux commencent à ressentir les effets de la concurrence étrangère, qui les amène à consacrer plus d'argent à l'amélioration de leur productivité et de la qualité de leurs produits.

Le Viet Nam sait dorénavant qu'il est dans son intérêt de prendre sa place dans la communauté internationale. Il a réglé sa dette avec le FMI en octobre 1993. Cela amena la première Conférence des donateurs au Viet Nam en novembre 1993 où l'on recueillit plus de 1,86 \$ milliards US en engagements provenant du Japon, de la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, ainsi que de plusieurs pays, tel le Canada, qui augmentèrent leur niveau d'aide au développement pour le Viet Nam.

Le commerce extérieur

Avant l'instauration récente de ses réformes économiques, le gouvernement vietnamien pratiquait une politique de développement égocentrique, axée sur la demande locale plutôt que sur les marchés étrangers, et ne se préoccupait guère des déficits successifs de son compte commercial. Ses sociétés publiques, qui doivent maintenant rivaliser avec des intervenants

appartenant aussi bien à l'État qu'à des intérêts privés, ont adopté des méthodes plus efficaces.

Les principales exportations du Viet Nam sont le riz, le pétrole brut, le charbon, le bois, le caoutchouc, les crevettes, le thé, le café, les cacahuètes et les articles de rotin. Le pays produit également de la soie, des broderies, des céramiques, des bijoux et des articles en laque. Ses meilleurs clients, à l'étranger, sont le Japon, Hong Kong, la Pologne, la Malaisie et l'Australie.

**Répartition des exportations entre les secteurs industriels
(en millions de roubles et de dollars américains)**

Secteur industriel	Valeur des exportations		
	1988	1989	1990
Industrie lourde	50,3	300,8	577,8
Industrie légère	383,4	533,9	557,9
Agriculture	271,2	447,5	403,5
Exploitation forestière	41,5	55,6	52,8
Produits aquatiques	105,6	103,1	105,8
Total	852,0	1 440,9	1 697,8

Source : *Economy and Finance of Vietnam*, Bureau général de la statistique, 1991.

Nota : Comme le Viet Nam, dans ses résultats économiques, fait appel à des devises convertibles et non convertibles, il arrive souvent que les chiffres officiels du commerce soient exprimés en roubles russes et en dollars américains.

De l'étranger, le Viet Nam se procure surtout des tracteurs, des camions, de l'acier, du pétrole et du gaz naturel, des pneus et chambres à air, des engrais, du coton, des médicaments, du ciment, des textiles, du sucre et des aliments. Ses principaux fournisseurs sont le Japon, Hong Kong, la France, la Pologne et la Suède.

C'est en 1989 que le Viet Nam a commencé à modifier ses pratiques commerciales, en abandonnant progressivement ses partenaires traditionnels du COMECON, les pays d'Europe de l'Est. Depuis les cinq dernières années, ses échanges avec l'ancienne URSS sont tombés en flèche. Il se trouve maintenant forcé de trouver d'autres marchés et fournisseurs avec devises fortes.

AGRICULTURE, PÊCHE ET EXPLOITATION FORESTIÈRE

L'agriculture

Le Viet Nam reste un pays en majeure partie rural; près de 80 p. 100 de ses travailleurs oeuvrent dans l'agriculture ou les secteurs connexes. La bonne santé de ses exploitations agricoles est donc essentielle à l'accomplissement de ses objectifs économiques.

Le développement de l'agriculture ne peut se réaliser que si la production agricole est intimement liée aux autres aspects de l'économie; la participation gouvernementale joue un rôle capital dans l'établissement de ces relations. Au Viet Nam, l'agriculture relève de la compétence du ministère de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire, dont la principale tâche consiste à adopter des lignes directrices globales et à faire le lien entre les sociétés étrangères et vietnamiennes. Le Ministère garde encore sous son aile un bon nombre de sociétés publiques, qui sont cependant financièrement autonomes et libres de gérer leurs affaires et de prendre leurs décisions à leur guise. Les coopératives sont propriétaires des biens d'équipement, comme les tracteurs et les camions.

En 1991, l'agriculture produisait 40 p. 100 du PIB vietnamien. Dans ce pays, les terres cultivables couvrent 6,9 millions d'hectares. Selon les estimations, on pourrait y ajouter 2,8 millions d'hectares, dont un million seraient susceptibles d'être irrigués.

Le riz est la principale culture commerciale du Viet Nam et forme la base de l'alimentation de la population. Les céréales, les patates et le manioc sont également cultivés, quoique moins intensivement. La canne à sucre, la cacahuète, la fève de soja, le caoutchouc, le thé, le café, la noix de coco et le tabac sont exploités à l'échelle industrielle. La terre vietnamienne est également propice à la culture de nombreux fruits et légumes, dont l'ananas, la banane, l'orange, le pamplemousse, l'oignon, le chou-fleur, la carotte et le chou.

Le potentiel de production atteint son maximum dans le delta du Mekong, où le riz occupe les deux tiers des superficies en culture. Près de 60 p. 100 des rizières irriguées du pays se trouvent d'ailleurs dans les deltas du Mekong et du fleuve Rouge. Les autres terres arables du pays longent la côte et sont très densément peuplées; leur mise en valeur est beaucoup moins avancée, mais leurs possibilités restent considérables.

Bien que le potentiel agricole du pays soit remarquable, la production et la consommation ne dépassent guère l'échelle de la subsistance. Toute croissance en ce domaine était auparavant gênée par la politique gouvernementale de développement de l'industrie, qui accaparait les fonds disponibles au détriment de l'agriculture. Les autorités ont renversé la vapeur en 1987.

Production agricole du Viet Nam en 1993

Culture	(en milliers de tonnes)
Riz	22 300
Canne à sucre	6 656
Légumes	3 204
Manioc	2 631
Patates douces	2 620
Maïs	800
Cacahuètes	240
Haricots secs	106
Fèves de soja	81
Joncs	75
Caoutchouc	70
Café (grains)	397
Thé	175
Jute	28
Tabac	32
Poivre	8
Coton	4

Source : FMI: Viet Nam-Développements économiques récents, 4 juin 1994.

Les buts que poursuit officiellement le Viet Nam en 1994 dans le cadre de sa politique agricole sont les suivants : autosuffisance alimentaire, production de devises par l'écoulement des surplus à l'étranger et remboursement de la dette étrangère par l'exportation de produits agricoles et d'aliments transformés.

L'élevage

En 1991, l'élevage comptait pour environ 21 p. 100 de la production agricole. Ce domaine commence à peine à s'industrialiser, grâce à l'adoption de certaines techniques avancées au plan de la génétique, des soins vétérinaires et de l'alimentation. Malgré tout, il ne réussit pas à produire suffisamment pour pallier les carences protéiniques de la population.

Élevage du bétail et de la volaille au Viet Nam en 1993
(en millions de têtes)

	1993
Buffles	23,0
Bovins	3,3
Porcs	14, 9
Volailles	125,5

Source : FMI: Viet Nam-Développements économiques récents, 4 juin 1994

La guerre du Viet Nam a entraîné un développement rapide du secteur de l'élevage, qui devait répondre aux exigences diététiques des soldats américains. Pour la première fois, on investissait dans les exploitations et les usines de provendes et on formait leur personnel. Simultanément, on améliorait le cheptel local par l'importation de races différentes et l'insémination artificielle. Quand les États-Unis quittèrent le Viet Nam, son industrie de l'élevage retomba dans l'inertie.

À l'heure actuelle, l'élevage est concentré dans les secteurs du porc et du poulet; la production de bovins laitiers et de viande bovine reste peu importante. Il existe quelques entreprises d'élevage et de culture fourragère, notamment dans le secteur du porc.

La pêche et l'aquiculture

L'ampleur des ressources marines du Viet Nam stimule la croissance de son industrie du poisson et des fruits de mer, dont la production s'est élevée à 1 066 000 tonnes en 1991, soit une hausse de 9 p. 100 par rapport à l'année précédente.

Dans les eaux qui bordent le Viet Nam, on a compté plus de 30 espèces commercialement exploitables, dont certaines (crevettes, thon, sardines) figurent parmi les plus en demande. Les Vietnamiens pratiquent surtout la pêche côtière et peuvent tabler encore sur d'importantes réserves entre 20 et 100 mètres de profondeur. La flotte de pêche du pays est constituée de petites unités qui ne sont pas grées pour la haute mer; le Viet Nam devra donc veiller à l'amélioration des bâtiments et des engins de pêche.

L'avenir du développement de la pêche en eau douce est assombri par l'effet des produits chimiques épandus pendant la guerre, l'emploi d'engrais et de pesticides chimiques dans l'agriculture et l'expansion des installations d'irrigation et d'hydroélectricité. Le meilleur potentiel, pour l'aquiculture, se situe à l'échelle de l'élevage en bassin, en cage ou en eaux saumâtres.

L'exploitation forestière

L'exploitation forestière a toujours joué un rôle de premier plan dans l'économie agraire du pays; depuis 30 ans, cependant, sa croissance est gênée par divers facteurs (effets résiduels de l'herbicide «Agent orange» épandu pendant la guerre, utilisation de la technique du brûlis, demande en combustible d'une population qui se multiplie et emploi désordonné du bois comme matériau de construction).

En 1943, 44 p. 100 de la superficie du Viet Nam étaient couverts de forêts. En 1992, il en restait moins de 25 p. 100. La part de la production industrielle revenant à l'exploitation forestière est en déclin, et le Viet Nam se voit forcé de recourir plus intensément aux ressources du Laos et du Cambodge.

À la liste des produits forestiers vietnamiens figurent notamment l'aloès, le bambou, la cannelle, la laque, les résines et la quinine. Ils sont pour plus de la moitié écoulés dans les pays socialistes, quoique cette proportion aille en s'amenuisant au profit de la Thaïlande, du Japon, de Taïwan, de l'Indonésie et de Singapour.

Pour réagir au déclin des ressources forestières du pays, le gouvernement adoptait en 1985 la Stratégie nationale de conservation, qui faisait du reboisement une priorité de la reconstruction environnementale. En l'absence d'une réglementation et de mesures de surveillance, l'incertitude qui entoure l'application future de la stratégie constituera un obstacle au développement durable.

Pour que l'exploitation forestière contribue aux progrès du Viet Nam, il faudra lui consentir d'importants investissements et les accompagner d'une politique de conservation cohérente. L'un des pires problèmes que doit résoudre le Viet Nam est celui du gaspillage de la ressource, puisque à peine 20 p. 100 de chaque arbre abattu sont transformés en matériau utilisable et que d'autres pertes se produisent lors du transport et du stockage. Les lacunes les plus évidentes de l'industrie se situent à l'échelle de l'équipement et des techniques d'usinage du bois, des ressources de gestion, des transferts de connaissances et de la formation.

En bref, le développement futur du Viet Nam sera en grande partie fonction du progrès de ses secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière. Les entreprises canadiennes pourraient y participer dans les domaines suivants :

- Amélioration des techniques de production.
- Aménagement de vergers pour la consommation intérieure et l'exportation.
- Installations d'aquiculture en eau douce.
- Importation de sujets de reproduction pour l'amélioration du cheptel porcin.
- Aquiculture.
- Installations de traitement du caoutchouc.
- Appareils de séchage des céréales dans les usines de transformation.
- Installations de production d'amidon et de nouilles à partir de racines comestibles.
- Modernisation et expansion des installations de transformation de la fève de soja (fromage et lait de soja).
- Modernisation et expansion des usines de transformation du bois.
- Amélioration des programmes de lutte contre les animaux nuisibles dans les installations de stockage.
- Amélioration des terres et des eaux (programmes de développement de l'irrigation, etc.).
- Matériel pour petites exploitations agricoles, transformation et stockage des récoltes.
- Formation du personnel de commercialisation des produits agricoles.

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Dans son Plan quinquennal de développement pour 1991-1995, le gouvernement porte au rang des priorités l'amélioration des infrastructures du pays. La crise économique que celui-ci a vécue après la guerre et la sévérité qu'ont manifestée à son endroit les IFI l'ont privé des sommes nécessaires à la réalisation de grands projets dans le domaine des transports. Au

plan des infrastructures, le gouvernement a donc dû parer au plus pressé. Les engagements qu'ont pris les IFI face à la réhabilitation de l'infrastructure sont la clé de futurs projets au Viet Nam.

Les caractéristiques géographiques du Viet Nam l'obligent à recourir à toute la panoplie des modes de transport : dans les régions deltaïques, on se déplace par voie d'eau, alors que la route et le chemin de fer conviennent à la terre ferme. Si le Viet Nam veut atteindre l'objectif qu'il s'est fixé au plan économique, à savoir attirer les capitaux étrangers, il lui faudra rénover et reconstruire toutes ses infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et aériennes.

Tous les aspects du transport relèvent du ministère des Transports et des Communications, sauf les déplacements aériens commerciaux, qui sont régis par l'Administration générale de l'aviation civile. Les deux organismes reçoivent leur enveloppe budgétaire du Comité d'État du plan, qui d'ailleurs distribue la totalité des ressources financières dont dispose le pays. Par ailleurs, le Comité des relations internationales est responsable de tout ce qui intéresse l'aide financière externe, souvent un préalable à la réalisation des grands projets d'infrastructure.

L'un des principaux obstacles qui s'opposent à la modernisation des infrastructures réside dans le peu de ressources internes du pays; celui-ci devra donc faire largement appel à l'aide étrangère. Ses ressources générales au plan de la construction et de l'entretien sont également insuffisantes; il aura besoin d'aide et de formation dans les domaines suivants : organisation et gestion, transferts de technologie et perfectionnement de la main-d'oeuvre.

Le transport routier

Le réseau routier du Viet Nam comprend environ 115 000 kilomètres de voies de qualité différente. On y retrouve 10 000 kilomètres de routes asphaltées, dont la largeur peut atteindre 7 mètres et qui sont pourvues d'accotements. Le reste du réseau, soit 105 000 kilomètres, est constitué de routes à une seule voie, non recouvertes et généralement larges de 3,5 mètres. Soixante pour cent du réseau manifestent un urgent besoin de réfection.

Dans la partie sud du pays, le réseau routier est souvent satisfaisant, car les États-Unis y ont investi beaucoup dans les années soixante. L'autoroute de Bien Hoa, la voie menant à Vung Tau et la route 4, entre Ho Chi Minh-Ville et Can Tho, dans le centre du delta du Mekong, sont en relativement bon état.

L'endommagement des routes s'accroît au rythme où s'accroît la présence des voitures et camions. Le Viet Nam compte actuellement près de 200 000 voitures et plus d'un million de motocyclettes immatriculées. Tous les modèles de voitures et de camions sont fabriqués à l'étranger. La capacité de charge de ces derniers varie de cinq à huit tonnes.

Le transport ferroviaire

Le réseau de chemin de fer vietnamien s'étend sur 2 530 kilomètres; la voie est toujours simple et l'on compte six grands parcours. Le plus long de ceux-ci relie Hanoi à Ho Chi Minh-Ville, sur 1 726 kilomètres; on l'appelle la voie 1. La deuxième voie va de Hanoi à Lào Cai et parcourt 296 kilomètres, tandis que la voie 3, de Hanoi à Dong Dang, s'étend sur 162 kilomètres. Les voies 4, 5 et 6 vont respectivement de Hanoi à Quan Trieu (75 km), de Hanoi au port de Haiphong (102 km) et de Luu Xa à Bai Cay, via Kep (166 km).

L'écartement des rails est variable : on trouve 166 kilomètres de voies standard (1 435 mm), 2 124 kilomètres de voies à écartement métrique (1 000 mm) et 237 kilomètres de voies

mixtes présentant les deux écartements précédents. Les voies secondaires, s'étendant sur 750 kilomètres, sont entretenues par le personnel de 260 gares.

Au Viet Nam, on trouve au total 480 locomotives, dont seulement la moitié sont en bon état de marche et 100 autres sont des engins à vapeur, que le gouvernement compte mettre graduellement au rancart.

La capacité du réseau ferroviaire est limitée par un certain nombre de facteurs, dont l'endommagement généralisé pendant la guerre, la détérioration ou l'absence d'entretien et l'insuffisance des normes de construction. De nombreuses sections sont en mauvais état. Au Viet Nam, il est plus économique d'expédier des marchandises de Hanoi à Ho Chi Minh-Ville par voie d'eau que par chemin de fer.

Le transport par voie d'eau

Les deux grands ports internationaux du Viet Nam sont ceux de Haiphong, au nord, et de Saigon au sud. On trouve aussi, le long de la côte, des ports moins importants (Danang et baie de Cam Ranh). Les installations portuaires sont un point faible des infrastructures vietnamiennes.

On accède au port de Haiphong par un chenal de 34 kilomètres fortement envasé. En l'absence de ressources suffisantes pour le dragage, la profondeur du chenal ne dépasse jamais 3,5 mètres et le port ne peut accueillir de navires jaugeant plus de 10 000 tonnes. On y trouve onze postes d'amarrage, dont huit à un quai aménagé pour les porte-conteneurs; un autre est réservé aux navires côtiers transportant des passagers. L'état des installations est déplorable et ne cesse de se détériorer. Le chenal menant au port de Saigon est plus court et peut accueillir des navires jaugeant jusqu'à 16 000 tonnes; on y transborde deux fois plus de marchandises qu'à Haiphong, mais les installations n'y sont guère en meilleure condition.

À l'intérieur des terres, les voies navigables s'étendent sur 7 000 kilomètres (2 500 kilomètres dans la partie nord du pays et 4 500 dans la partie sud). Les canaux du nord deviennent parfois impraticables pendant la saison sèche. Les voies du sud sont moins imprévisibles, les canaux y étant plus profonds, quoique moins larges. Tout ce réseau est parcouru par 700 péniches d'une capacité variant de 50 à 500 tonnes.

Le transport aérien

L'Administration générale de l'aviation civile veille sur tous les aspects du transport aérien et des activités aéroportuaires; elle est chargée d'exploiter les trois aéroports internationaux, soit celles de Noi Bai (Hanoi), de Danang et de Tan Son Nhat (Ho Chi Minh-Ville). Le contrôle de la circulation aérienne et les installations terminales laissent à désirer par rapport aux normes internationales.

La société Air Vietnam est le transporteur aérien national. La plupart de ses appareils sont de fabrication russe et leur état se détériore. Elle offre 15 trajets intérieurs et rejoint la Thaïlande, le Cambodge, le Laos et les Philippines. Le pays ajoute actuellement à la liste de ses ententes internationales portant sur l'aviation civile. Les transporteurs étrangers qui font escale au Viet Nam sont les suivants : Aeroflot, plusieurs lignes aériennes est-européennes, Air France, Thai Airways, Cathay Pacific, Singapore Airlines, Lufthansa, Malaysian Airlines, Garuda, Philippines Airlines, China Air, Eva Air, Pacific Airlines et Qantas. Si plus de grandes lignes aériennes leur emboîtent le pas, la nécessité d'améliorer les installations aéroportuaires deviendra une urgence.

Les télécommunications

Le secteur des télécommunications relève du ministère des Transports et des Communications, mais est régi par la Direction générale des postes et télécommunications, organisme gouvernemental autonome placé sous l'autorité d'un directeur général qui répond de ses gestes directement aux autorités centrales. La Direction générale voit à la planification et à la gestion globales du secteur, mais divers services provinciaux jouissent d'une certaine liberté d'action dans l'exercice quotidien des activités dont ils sont chargés et doivent en rendre compte aux instances provinciales intéressées et à la Direction générale.

Le réseau de télécommunications vietnamien a beaucoup souffert du conflit nord-sud qui s'est résolu en 1975. Depuis lors, la détérioration s'est poursuivie, puisque le système, amplement utilisé, n'a pas été entretenu et qu'on manque de matériel et de pièces. Les frais d'exploitation sont élevés, car le personnel est nombreux, le matériel insuffisant, le climat difficile, la géographie exigeante et le système de transport mal conçu. Au bout du compte, la qualité des services est déficiente.

Malgré tout, le système a fait au début des années quatre-vingt-dix de rapides progrès qui se sont traduits par une remarquable amélioration du service. Hanoi, Ho Chi Minh-Ville et Danang ont maintenant accès aux liaisons par satellite, mais c'est au développement des communications intérieures que le pays doit maintenant s'attaquer.

Dans le Plan quinquennal de développement pour 1991-1995, la Direction générale des postes et télécommunications s'est fixé les priorités suivantes :

- Favoriser d'abord la généralisation du service téléphonique de base.
- Équiper toutes les villes de réseaux numériques intégrés.
- Doter les grandes villes d'installations de radio-téléphone mobile cellulaire.
- Établir un système national d'interurbain automatique.
- Améliorer le service international automatique.
- Assurer l'amélioration et l'expansion des installations de transmission par télécopieur.
- Relier le réseau national de télématique aux réseaux internationaux.
- Créer un réseau national de radio, de télévision et d'émetteurs-récepteurs.

Pour être en mesure de poursuivre son développement industriel, le Viet Nam devra moderniser ses infrastructures de télécommunications. Le gouvernement a préparé un programme national de développement du réseau, qui en prévoit et encadre le perfectionnement continu. Tout cela exigera cependant d'énormes ressources financières, que seule l'aide étrangère permettra de rassembler.

ÉNERGIE, MINES ET CONSTRUCTION

Le Viet Nam compte parmi les pays qui, de par le monde, produisent et consomment le moins d'énergie. Chaque Vietnamien en utilise 88 kilogrammes (équivalent charbon), ce qui est extrêmement peu par rapport à la moyenne de tous les pays moins bien nantis, qui se situe à 297 kilogrammes. Les ressources énergétiques du Viet Nam s'expriment sous la forme d'importants gisements de charbon (anthracite), d'hydroélectricité, de pétrole et de gaz naturel; le pays possède donc plusieurs outils pour répondre à ses exigences futures. Le ministère chargé de veiller à la planification à long terme, dans le domaine de l'électricité et du charbon, est celui de l'Énergie. Il doit gérer production, exploration et consommation, prévoir la construction de centrales électriques et de lignes de transport et rendre compte de

l'exploitation du charbon. Le secteur du pétrole et du gaz naturel relève du ministère de l'Industrie lourde.

Pétrole et Gaz naturel

Le Viet Nam est l'un des derniers endroits du monde où l'exploration pétrolière reste à faire. L'avenir de la recherche et de la mise en valeur des ressources pétrolières marines du Viet Nam est prometteur, car son bassin, inexploré, est l'un des plus grands de tous. Le plateau continental sous-marin qui mérite l'attention s'étend sur plus d'un demi-million de kilomètres carrés; à l'intérieur des côtes, les deltas (celui du fleuve Rouge au nord et celui du Mekong au sud) sont tous deux considérés comme des bassins potentiellement pétrolifères.

Jusqu'ici, on n'a découvert qu'un petit gisement de gaz naturel; il est situé dans le delta du fleuve Rouge et sert surtout à la production d'électricité. On croit cependant que le nord possède un bon potentiel à long terme dans ce domaine; à court terme, les espérances sont meilleures dans le sud, où l'on extrait le gaz en même temps que le pétrole.

En 1974, Shell et Mobil découvraient du pétrole au large des côtes du Viet Nam; celui-ci resta cependant incapable d'en tirer avantage avant 1986, quand il conclut une entente avec la Russie et se mit à extraire l'or noir du champ pétrolifère de Bach Ho (le Tigre blanc), lieu de la découverte originale par Mobil. La production s'amorçait en juin 1986 et atteignait, en 1991, 100 000 barils par jour.

Dès 1988, le gouvernement vietnamien, par l'intermédiaire du ministère de l'Industrie lourde et de son Service du pétrole et du gaz naturel, invitait les pétrolières étrangères à se lancer dans l'exploration en mer. Depuis lors, la société pétrolière publique Petrovietnam a conclu des ententes de partage de la production avec des sociétés de divers pays (Canada, Angleterre, Inde, Finlande, Belgique, France et Japon). Les travaux d'exploration en mer, jusqu'ici, ne se sont pas étendus au-delà de la côte sud du Viet Nam; à l'intérieur des terres, leur portée reste très restreinte.

Les contrats unissant les pétrolières étrangères et Petrovietnam créent pour la plupart un bail de 25 ans et prévoient une période d'exploration de 5 ans, divisée en trois étapes au terme de chacune desquelles toute partie peut se retirer de l'initiative conjointe. Les clauses relatives aux frais d'exploration, aux redevances et aux bonis peuvent être négociées avec Petrovietnam et le Service du pétrole et du gaz naturel.

À la fin de 1991, près de la moitié des investissements étrangers faits au Viet Nam était consacrée au secteur pétrolier et gazier. Les programmes d'exploration du pays, fort exhaustifs, offrent de bonnes occasions d'affaires aux fournisseurs de matériel d'extraction. Le Viet Nam doit se procurer des techniques de traitement du gaz, du matériel de forage, de raffinage du pétrole brut et de production, des oléoducs et gazoducs, ainsi que des appareils de séparation et de traitement des sous-produits (engrais, etc.). La consommation de pétrole par habitant, au Viet Nam, est l'une des plus faibles du monde et ne s'accroîtra que si l'activité économique intérieure augmente.

Charbon

Le charbon est la principale ressource énergétique du Viet Nam, qui l'utilise dans des centrales thermiques pour obtenir environ 65 p. 100 de sa production totale d'électricité. Le nord du pays possède d'importantes réserves d'antracite, qui totalisent 3,5 milliards de tonnes et auxquelles pourraient s'ajouter d'autres gisements encore plus productifs. Les dépôts les

plus considérables se trouvent dans la province de Quang Ninh, à proximité des ports de Hong Gai et de Cam Pha.

En 1990, le Viet Nam a extrait 4,6 millions de tonnes de charbon, dont près de 60 p. 100 provenaient de mines à ciel ouvert et le reste d'exploitations souterraines. La demande de charbon devrait s'accroître tant que l'économie continuera de progresser. On s'attend à ce que la production augmente de 6 p. 100 annuellement entre 1991 et l'an 2000.

Le développement de l'industrie est retardé par le manque d'équipement et de camions, par les lacunes des réseaux de transport et de communications et par la désuétude des techniques utilisées. Ces facteurs, réunis, nuisent à la qualité des extrants et à la productivité.

Hydroélectricité

Les infrastructures hydroélectriques du Viet Nam ont subi de lourds dommages pendant la guerre, c'est-à-dire avant 1975. C'est pour cette raison, et parce qu'elles jouent un rôle capital dans la promotion du développement industriel, que leur rénovation et leur modernisation occupent le premier rang parmi les priorités gouvernementales. La fréquence des pannes de courant est un grave problème au Viet Nam, notamment dans le sud, où la demande est forte et sans cesse croissante.

Le ministère de l'Énergie dirige trois sociétés de distribution d'électricité, qui sont chargées de concevoir, de construire et d'exploiter les centrales. La première est responsable de la partie nord du pays, où le potentiel hydroélectrique est le plus élevé et où vont la plupart des investissements dans ce secteur. Rares sont les provinces du nord qui n'ont pas accès à l'électricité, mais on n'y profite de guère plus de 60 p. 100 de la capacité installée.

Les provinces situées au sud du 12^e parallèle relèvent de la deuxième société de distribution, qui dessert 25 millions d'habitants. Dans cette région, on a peu investi dans le développement de nouvelles sources d'énergie; la production et la consommation restent donc faibles. L'électricité y est produite à 57 p. 100 par des centrales hydroélectriques, à 38 p. 100 par des centrales thermiques et à 5 p. 100 par des centrales alimentées au combustible diesel. On estime le potentiel hydroélectrique du sud à plus de 1 500 MW, abstraction faite des possibilités du fleuve Mekong.

La troisième société de distribution est responsable des provinces centrales du Viet Nam, de Dong Hoi au nord à Cam Ranh au sud; cette région est la moins bien desservie de tout le pays. Elle souffre d'une unification déficiente, car ses réseaux locaux ne sont pas reliés entre eux. L'électricité est en grande partie produite à l'aide de génératrices diesel importées de plusieurs pays, ce qui complique l'approvisionnement en pièces de rechange.

L'ensemble du réseau d'électricité vietnamien manifeste un grand besoin de rénovation et d'amélioration. La capacité des systèmes de transport et de distribution reste faible et tous deux sont en mauvais état. Les pannes de courant et autres perturbations gênent la production industrielle. Jusqu'à récemment, l'incapacité du pays à recevoir l'aide extérieure a aussi contribué à ralentir ses projets d'agrandissement des réseaux. Il lui faudra d'importants investissements pour faire en sorte que les lacunes de son alimentation en électricité ne nuisent pas à son expansion industrielle et commerciale.

Le Viet Nam s'est fixé des priorités au plan du développement, dont les suivantes :

- Achèvement des lignes de transport reliant les villes et réseaux du nord et du sud du pays.

- Installation d'une capacité de 600 MW à la centrale hydroélectrique de Ya Li.
- Installation d'une capacité de 66 MW à la centrale hydroélectrique de Vinh Son.
- Remise en état des génératrices et centrales diesel existantes.
- Augmentation de la capacité de production dans le centre et le sud du pays.
- Accroissement de la capacité des réseaux de distribution dans les villes.
- Expansion des installations électriques dans les zones rurales les plus susceptibles de bénéficier de l'irrigation.

L'exploitation minière

La décision qu'a prise le gouvernement vietnamien de promouvoir le développement de l'industrie minière créera de nouveaux débouchés dans ce secteur, où le savoir-faire canadien compte parmi les plus avancés. L'exploitation des mines, au Viet Nam, relève du Service général des mines et de la géologie du ministère de l'Industrie lourde, celui-ci étant également responsable de la métallurgie, des produits chimiques, des machines, du pétrole et du gaz, ainsi que de l'électronique.

La plupart des ressources minières du Viet Nam se trouvent dans le nord du pays; même celles qui sont connues restent cependant sous-exploitées. La plus considérable, soit l'anthracite, est extraite à Hou Gai, qui est à proximité d'Haiphong; on exploite d'autre part le fer dans le nord, à Thai Nguyen. Les taux d'exploitation les plus élevés correspondent à l'étain, au zinc et à l'antimoine (33 p. 100 des réserves étant connues) et au charbon et à l'apatite (avec 5 p. 100 des réserves connues). Au nombre des minéraux inexploités figurent le fer, le titane, le cuivre, le nickel, la bauxite, les terres rares, le chromite, l'or et le kaolin.

La faiblesse des investissements consentis au secteur minier, au Viet Nam, s'explique surtout par la méconnaissance de la valeur stratégique de certains métaux disponibles et par l'insuffisance des infrastructures, qui ralentit la circulation des informations. La plupart des minéraux dont on a étudié les possibilités sont de type alluvial; leur mise en valeur n'exige donc pas de mise de fonds considérable, contrairement à ce que requiert le creusement des puits dans l'exploitation souterraine.

Les possibilités à long terme demeurent prometteuses, notamment dans le nord du pays; le manque d'infrastructures nuira cependant à l'industrie, en limitant l'ampleur des investissements.

Au Viet Nam, les ressources minières suivantes ne sont pas exploitées :

- Minerai alluvial d'étain et de tungstène à Qui Hop et Dalat.
- Gisements aurifères de Tra Nang, Na Tum, Cam Tam et Lang Neo.
- Sables minéraux.
- Terres rares (pour épurer l'acier) et glutamate (additif alimentaire).
- Plomb et zinc.
- Chrome (pour la fabrication de l'acier).
- Nickel, cuivre et bauxite.

Le bâtiment

Le ministère de la Construction veille à l'élaboration des politiques et des normes de l'industrie du bâtiment, que l'on peut diviser en trois secteurs : construction civile et industrielle, matériaux de construction et aménagement et gestion urbaine. L'évolution du secteur du

bâtiment se répercute dans toute l'industrie du Viet Nam; c'est pourquoi le ministère de la Construction est le plus grand et le plus important de tous.

Le secteur de la construction civile et industrielle englobe l'érection de centrales thermiques et hydroélectriques, la réalisation d'usines métallurgiques et de cimenteries, les projets relatifs aux produits chimiques, à la production alimentaire, à l'industrie légère et au logement, ainsi que divers travaux publics se rapportant par exemple à l'alimentation en eau potable, à l'hygiène et à la construction d'hôtels, d'hôpitaux, d'universités et de bureaux de l'administration gouvernementale. Le secteur des matériaux de construction regroupe, outre ceux-ci et les matériaux de toiture, la fabrication du ciment et d'appareils sanitaires. Le secteur de l'aménagement et de la gestion urbaine comprend en priorité le traitement de l'eau potable, l'aménagement des égouts pluviaux et l'épuration des eaux usées. Le ministère de la Construction régleme aussi les appels d'offres relatifs aux projets de construction.

Ses priorités, au plan du développement, correspondent notamment aux domaines suivants :

- Expansion de l'industrie des matériaux de construction.
- Fabrication du ciment.
- Fabrication du verre.
- Appareils sanitaires (lavabos, cabinets).
- Exportation de matières premières (dans le cadre de coentreprises).
- Amélioration des infrastructures urbaines (logement, hygiène, eau potable et eaux usées).

L'industrie vietnamienne du bâtiment doit rehausser ses normes au plan des méthodes de travail, des codes municipaux, de l'occupation du sol, de la gestion municipale et du logement. Vu la diversification de l'économie, il lui faudra aussi mieux former ses spécialistes de la gestion, notamment en matière de commercialisation, de prestation des services de base, de zonage foncier et de fiscalité.

L'environnement

La politique environnementale du Viet Nam découle de son Plan national de protection de l'environnement et de développement durable, adopté dans le cadre de la Stratégie nationale de conservation. Le Plan expose ce que sera la stratégie environnementale du gouvernement pour les dix années qui viennent et propose l'élaboration graduelle d'un mécanisme complet de planification et de gestion de l'environnement à l'échelle nationale et régionale; il cernera les mesures qu'il s'impose de prendre rapidement pour résoudre divers problèmes jugés immédiatement prioritaires.

Ce mécanisme permettra la mise en place d'organismes, l'intégration des politiques environnementales à l'échelle sectorielle, l'adoption de lois, la réalisation de projets et de programmes prioritaires, la gestion des activités et l'implantation d'études d'impact et de systèmes de surveillance.

Le Viet Nam est un pays en développement, disposant de si peu de ressources pour résoudre les problèmes environnementaux qu'il lui sera essentiel de se fixer des priorités.

Les obstacles au développement durable, au Viet Nam, sont notamment les suivants :

- Manque de planification dans les mesures de protection de l'environnement et dans l'exploitation des richesses naturelles.
- Manque de concertation entre les organes de conservation et de développement.

- Manque général d'organisation.
- Faiblesse de la législation environnementale.
- Difficulté d'obtenir des renseignements fiables.
- Perception insuffisante de la nécessité de protéger l'environnement.
- Manque de personnel compétent.
- Accroissement rapide de la population.
- Absence d'interdits culturels.

SECTEUR DE LA FABRICATION

Le gouvernement du Viet Nam accorde la plus grande importance à la promotion de l'exportation des produits finis. Stratégiquement situé pour desservir facilement les dynamiques marchés de l'Asie, ce pays est riche de nombreuses ressources naturelles encore insuffisamment mises en valeur. Sa main-d'oeuvre peu dispendieuse lui donne aussi un certain avantage sur ses concurrents dans l'assemblage et la fabrication de nombreux produits exigeant une intervention humaine considérable.

Pour tracer le portrait de l'activité du secteur de la fabrication au Viet Nam, il est bon de considérer séparément son industrie lourde et son industrie légère.

Le secteur de l'industrie lourde englobe le travail du fer, la fabrication de l'acier, des produits chimiques, du ciment et des engrais et le montage de moteurs et de machines aratoires; ses principaux établissements sont situés aux alentours de Hanoi et de Haiphong et la plupart appartiennent à l'État.

Depuis cinq ans, l'industrie légère vietnamienne s'est développée beaucoup plus rapidement que l'industrie lourde, et les entreprises appartenant aux instances provinciales et locales ont pris une bonne avance sur celles qui dépendent des autorités centrales. Dans ce domaine, le secteur de la fabrication est prédominant, car il regroupe la transformation des aliments, les textiles, la confection, la chaussure et l'artisanat. Ses intervenants se retrouvent surtout dans le sud du pays et sont depuis longtemps la propriété des gouvernements provinciaux et municipaux et de coopératives. Les intérêts privés prennent une place grandissante, depuis qu'on leur permet de rivaliser avec les entreprises provinciales et municipales.

Le secteur de l'industrie légère comprend aussi les domaines suivants : plastiques, céramiques, vélos, matériel mécanique léger, appareils électriques, moteurs diesel, outils pour l'agriculture, pneus et chambres à air pour vélos et produits chimiques légers.

**Ventilation de la production industrielle vietnamienne
(en pourcentage)**

Secteur industriel	Année				
	1986	1987	1988	1989	1990
Électricité	4,8	4,8	4,2	4,9	5,1
Combustibles	1,6	1,3	1,4	3,5	5,5
Métallurgie	1,5	1,4	1,5	1,5	1,8
Machines et matériel mécanique	8,3	8,7	9,7	8,2	8,0
Matériel électrique et électronique	1,8	1,9	2,4	2,4	3,3
Fabrication de produits métalliques	4,8	4,8	5,2	4,9	4,6
Produits chimiques, minéraux, engrais, caoutchouc	9,9	10,0	9,4	9,2	9,4
Matériaux de construction	6,9	7,0	6,4	6,3	7,0
Travail du bois et produits forestiers	6,7	6,7	6,6	5,7	5,4
Cellulose et papier	3,7	3,4	3,3	2,6	2,7
Verre et porcelaine	1,7	1,6	1,5	1,3	1,1
Produits alimentaires	23,7	23,5	23,1	24,0	22,1
Tissage	13,7	13,3	12,5	11,9	11,5
Confection	2,3	2,3	2,9	2,9	2,8
Tannerie et articles en cuir	1,2	1,4	1,6	1,7	1,6
Imprimerie	0,4	0,4	0,6	0,5	0,5
Autres (voir nota)	7,0	7,5	7,7	8,5	7,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : *Economy and Trade of Vietnam*, Bureau général de la statistique, 1991.

Nota : Les chiffres officiels fournis par le Viet Nam étant assez peu précis, nous avons dû corriger les données de la catégorie «Autres» de manière à obtenir un total de 100 p. 100 dans chaque colonne. Nous déplorons cependant que ces pourcentages n'expriment pas le rôle réel de cette catégorie aussi précisément qu'elle est représentée dans la statistique canadienne, par exemple.

Pour un temps, le secteur de la fabrication n'aura d'autre choix que de solliciter le marché des pays voisins, car le pouvoir d'achat de la population vietnamienne ne lui donne pas les moyens de se procurer des biens de grande consommation. La gamme des produits de ce type que pourra se permettre le consommateur vietnamien restera limitée pendant encore quelques années.

LE CLIMAT COMMERCIAL

Facteurs à considérer

- Réformes économiques
- Jeunesse et abondance de la main-d'oeuvre
- Taux d'alphabétisation élevé
- Faible coût de la main-d'oeuvre
- Pénurie de personnel qualifié
- Économie essentiellement agricole
- Intervention gouvernementale dans la pratique des affaires

Le climat industriel

Depuis l'instauration des réformes de 1988, le Viet Nam prêche plutôt en faveur de l'expansion de l'industrie légère et de l'exportation. L'économie du pays se diversifie peu à peu, en donnant la préférence aux biens de consommation générale, mais en se concentrant sur les produits agricoles et l'exploitation minière.

Si le Viet Nam accorde maintenant la priorité à l'industrie légère, c'est pour tirer avantage du coût modique de sa main-d'oeuvre et exporter dans le monde entier des produits finis simples; par la suite, il compte se procurer les techniques et le savoir-faire de gestion requis pour offrir des articles plus sophistiqués.

Ho Chi Minh-Ville a conquis le titre de capitale de l'industrie légère du Viet Nam, aux dépens de Hanoi, centre industriel traditionnel du pays. La grande productivité de la main-d'oeuvre vietnamienne, jointe aux faibles salaires dont elle se contente, pourrait hisser le pays aux premiers rangs mondiaux dans bien des secteurs de l'industrie légère, à condition qu'il se dote des infrastructures requises.

L'industrie vietnamienne reste, comme auparavant, réglementée par les ministères et les sociétés publiques qui en relèvent; la tendance à la privatisation s'affirme cependant, au rythme de l'adaptation de l'économie au libéralisme.

ORGANISATION DE L'INDUSTRIE

Les intervenants industriels vietnamiens se répartissent en trois grandes catégories :

- les sociétés publiques (ou de l'Etat);
- les sociétés privées;
- les coopératives.

Les grandes entreprises de fabrication appartiennent pour la plupart à l'État, alors que les exploitations de moindre envergure sont le plus souvent gérées par des coopératives ou des intérêts privés. Chaque ministère, chaque société publique et chaque Comité du peuple, dans toutes les villes, provinces et districts, possède ses propres entreprises. Certaines d'entre elles oeuvrent dans plusieurs secteurs, d'autres se contentent d'un seul. Leur liberté d'action est fort variable, allant de nulle à totale.

Le gouvernement a également adopté un programme de privatisation des sociétés publiques de moyenne envergure oeuvrant dans le secteur de la fabrication, du commerce et des services; la mise en oeuvre de cette initiative est cependant graduelle.

Les sociétés publiques

Au Viet Nam, les entreprises publiques sont des rouages importants de l'économie nationale. Elles engendrent près de 40 p. 100 du PNB et 30 p. 100 du revenu national et sont le principal moteur des industries de l'électricité, du charbon, du pétrole et du gaz naturel, de la métallurgie, du ciment, des engrais et des pesticides.

Au Viet Nam, la plupart des sociétés publiques appartiennent à l'un ou l'autre des ministères du gouvernement central et sont gérées par lui. L'organigramme typique place les ministères au haut de l'échelle, les sociétés publiques en son milieu et les usines à la base.

Avant l'introduction des réformes, la production était répartie en fonction du plan directeur élaboré par le gouvernement. Chaque entreprise se voyait fixer un objectif et les produits se vendaient au prix établi par les autorités.

Depuis 1988, les sociétés d'État continuent d'évoluer sous l'égide administrative des ministères, mais elles doivent rendre compte à ceux-ci de leur gestion, de leur production et de leur comptabilité, dont elles sont dorénavant responsables. Certaines sociétés publiques vietnamiennes offrent une production diversifiée, notamment Seaprodex (produits de la mer) et Textimex (textiles). Au plan administratif, les sociétés qui fabriquent des produits non spécialisés relèvent du ministère du Commerce et du Tourisme.

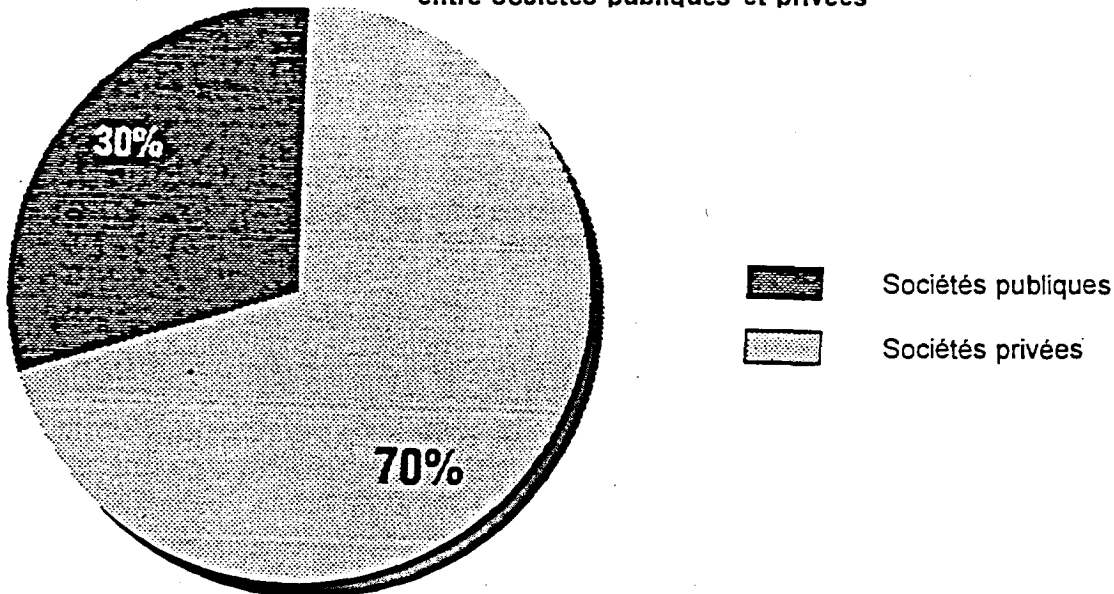
Les sociétés provinciales, qui appartiennent aux Comités du peuple, sont gérées par ces derniers; elles ont été formées dans le but d'importer et d'exporter des marchandises. Ces entreprises ne sont autorisées à conserver qu'une partie de leurs bénéfices en devises convertibles et doivent en remettre le solde au Comité du peuple.

Le gouvernement vietnamien a décidé d'interrompre son aide financière à diverses sociétés publiques, acceptant le risque de les voir disparaître. Il veut ainsi rehausser l'efficacité des gestionnaires gouvernementaux.

Les sociétés privées

En avril 1991, le Viet Nam a adopté une loi régissant la propriété privée, aux termes de laquelle on entend par l'expression «société privée» toute entreprise commerciale détenant un capital au moins équivalent à 15 000 \$ US pour le nord, et 30 000 \$ US pour le sud du Viet Nam. Même si quelques entreprises privées ont commencé à opérer dans le secteur de l'immobilier, la grande majorité fait face à des restrictions plus grandes que celles des sociétés publiques. Le développement dans ce secteur est plus avancé dans le sud du pays où l'emphase est mise sur l'industrie légère, telle que les textiles.

Répartition du revenu national du Viet Nam entre sociétés publiques et privées



Source : *Economy of Vietnam: Reviews and Statistics*, Maison d'édition des statistiques, Hanoi, 1992.

Les sociétés privées sont pour la plupart de type familial et de petite envergure; elles ont peu accès aux investissements et leur fonds de roulement, restreint, nuit à leur expansion. Avant l'adoption de la loi sur les entreprises privées, il n'existait aucun cadre juridique pour leur exploitation au Viet Nam.

Les coopératives

Les coopératives existent depuis longtemps au Viet Nam, notamment dans la riziculture aquatique, où le repiquage et la récolte se font en commun et où les instruments aratoires et les bêtes de trait sont propriété collective.

La plupart des coopératives vietnamiennes sont nées dans le secteur agricole, où l'on a fait en sorte que les entreprises se partagent les avantages économiques. Les terres et les moyens de production sont mis à la disposition des coopératives, en échange de main-d'oeuvre. Dans certaines régions, surtout celles entourant les grands marchés (Hanoi et Ho Chi Minh-Ville, etc), les fermiers préfèrent acheter leurs propres graines et engrais chimiques, et en retour vendre à prime la partie non contingentée de leurs récoltes. Les bénéfices, diminués des sommes dues à l'État au titre des impôts et du paiement des contingents, sont ensuite répartis entre les travailleurs. Les coopératives contribuent pour environ 25 p. 100 à la production nationale.

LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

Le gouvernement vietnamien veut attirer l'investissement étranger, afin de mieux développer l'industrie légère du pays. Ce secteur comprend les textiles, la confection, la chaussure, les plastiques et la fabrication de vélos, de machines légères, d'appareils électriques, de moteurs diesels, d'instruments aratoires, de pneus et de chambres à air pour bicyclettes, ainsi que de produits chimiques simples.

Le Viet Nam est un pays socialiste, où le gouvernement se donne dans l'économie un rôle bien différent de celui du gouvernement du Canada. Il s'est fermement engagé à décentraliser la prise des décisions, en accroissant l'autonomie des entreprises et en réformant son système économique. L'intervention gouvernementale est donc en déclin, même si les autorités publiques demeurent principalement responsables de l'administration quotidienne des affaires.

La loi régissant l'investissement étranger

Le 29 décembre 1987, l'Assemblée nationale vietnamienne adoptait une nouvelle loi destinée à stimuler l'investissement étranger et, par la même occasion, dotait le pays des assises législatives nécessaires à son développement économique futur, qui doit être fondé sur la diversification de l'industrie et son orientation vers le marché international.

Cette loi est l'une des plus progressistes de toute l'Asie, au plan des avantages qu'elle offre aux investisseurs étrangers, car elle les protège contre les expropriations et les nationalisations et leur garantit le droit de rapatrier capitaux et bénéfices. Elle n'impose aucune limite minimale ou maximale aux mises de fonds, n'exige aucune participation minimale d'intérêts vietnamiens à la capitalisation des projets et permet que les entreprises créées restent la propriété entière de l'investisseur étranger.

La loi n'interdit aucun secteur aux entreprises et particuliers qui décident d'investir au Viet Nam. Ils sont tenus d'obtenir le soutien du Comité du peuple local, des autorités provinciales ou du ministère compétent, mais le Comité d'État à la coopération et à l'investissement reste seul responsable de l'approbation définitive des projets.

Les Plans de développement économique

Toutes les politiques gouvernementales vietnamiennes découlent des lignes directrices de développement exprimées dans le Plan quinquennal 1991-1995, qui a été conçu dans le but de promouvoir le progrès économique constant du pays. Ce plan, et ses prédécesseurs, expose ce que compte faire le Viet Nam pour faire avancer son économie. Le plan actuel accorde une plus grande priorité à l'agriculture et à l'industrie alimentaire et prône l'expansion de l'industrie légère axée sur l'exportation; il promet aussi que les infrastructures seront renouvelées et développées.

La tendance à la privatisation

Le partage de l'activité industrielle entre sociétés publiques et privées a nui à l'équilibre économique du pays. Les premières pouvaient auparavant se financer à peu de frais, alors que les secondes n'avaient pas accès aux ressources normales. Par ailleurs, le manque de savoir-faire administratif et financier aboutissait à des décisions d'investissement parfois fautives et favorisait l'inefficacité dans plusieurs entreprises publiques; les sociétés privées, pour leur part, ont peine à se procurer le matériel et les fournitures voulus.

C'est en 1992 que le Viet Nam amorçait le processus de privatisation, qui visait d'abord un petit groupe de sociétés publiques appartenant à des instances centrales, provinciales, municipales et ministérielles. Le gouvernement voulait transformer ces entreprises en sociétés par actions, dans le but de les rendre plus productives et efficaces, de favoriser la cogestion et d'attirer le capital vietnamien et étranger.

Une commission d'évaluation examinera et sélectionnera les plus fortes parmi les entreprises publiques qui poseront leur candidature. Présentement, cinquante pour cent des actions sont

vendues aux employés, le reste étant réparti entre la compagnie publique et les banques. Les investisseurs étrangers pourront en faire l'achat, mais devront les payer en devises convertibles; la participation étrangère ne doit pas dépasser 30 p. 100. En théorie, les autres sociétés publiques, les banques et les sociétés d'assurances et de financement ont également le droit de se procurer les actions offertes. Aucune entreprise privée ne pourra posséder plus de 15 p. 100 du capital-actions total des sociétés visées. On compte présentement deux entreprises qui en sont à l'essai dans le sud, et on prévoit en mettre à l'essai six ou sept autres.

Le ministère responsable du programme de privatisations est celui des Finances; il choisira probablement les entreprises qui seront rendues au secteur privé en fonction de leur taille, de leur rentabilité et de leur champ d'activité. La nature expérimentale du programme pourra en restreindre la généralisation.

Pour prévenir toute confusion, le Viet Nam devra aussi adapter ses méthodes de comptabilité aux règles internationales.

Les zones franches industrielles pour l'exportation

Ayant accordé une place de choix aux produits industriels et finis destinés à l'exportation, le gouvernement du Viet Nam veut stimuler l'investissement étranger et il a, à cette fin, créé des zones franches industrielles dédiées à la production de marchandises pour le marché international.

Il y a présentement plus d'une dizaine de ces zones franches établies à Hanoi, Haiphong, Ho Chi Minh-Ville et Can Tho. Elles se spécialisent surtout dans la fabrication des biens industriels légers nécessitant un faible investissement. Par ailleurs, la zone franche de Can Tho recherche un degré d'investissement plus élevé pour la construction d'un port, d'un aéroport et une réserve d'électricité.

Au Viet Nam, le projet individuel le plus vaste est entrepris par un investisseur taiwanais dans la zone de Haiphong, où l'on construit une manufacture de ciment évaluée à 400 \$ millions pour répondre aux besoins grandissants de l'infrastructure du pays.

L'investisseur qui désire s'établir dans une de ces zones franches peut y créer une entreprise dont il sera le seul propriétaire ou conclure une entente de coentreprise ou de collaboration commerciale. Il aura le droit de fabriquer ou d'assembler des produits destinés à l'exportation et de sous-traiter pour d'autres entreprises, notamment à titre de prestataire de services. Il lui faudra se mettre en contact avec le Conseil d'administration de la zone franche visée, qui dispose de trois mois pour refuser ou accepter sa demande.

Les entreprises qui s'établissent dans une zone franche industrielle bénéficient des avantages suivants :

- Taux d'imposition spécial, soit a) 10 p. 100 des bénéfices pour les fabricants et b) 15 p. 100 des bénéfices pour les sociétés de services.
- Exemptions fiscales : a) les fabricants sont exonérés de l'impôt pendant les quatre années qui suivent celle où ils ont réalisé leur premier bénéfice et b) les sociétés de services sont exemptées de l'impôt pendant les deux années qui suivent celle où elles ont réalisé leur premier bénéfice.

- L'équipement, les matières premières et les biens utilisés dans la zone peuvent être importés en franchise de droits; les produits faits dans la zone, puis exportés, sont exemptés des droits de douane.
- Réduction de l'impôt sur les remises à l'étranger, soit 5 p. 100 des sommes en cause.

CONTRAINTES

Pour se tailler une place parmi les autres pays exportateurs de la région, le Viet Nam devra résoudre divers problèmes. Il lui faudra notamment rehausser la qualité générale de sa production. De plus, bon nombre de ses entreprises n'ont aucune expérience de l'exportation et devront se familiariser avec les marchés étrangers, dans le but de moderniser leurs installations, d'accroître la productivité de leur personnel et d'améliorer la qualité de leurs produits. Au Viet Nam, on connaît également mal les domaines de la commercialisation, de l'assurance, de l'expédition et du financement international, et le réseau de télécommunications est si peu développé qu'il est difficile de communiquer efficacement avec un interlocuteur étranger. Le gouvernement s'est cependant engagé à apporter des solutions à ces problèmes.

Le marché noir

Il est indubitable qu'une partie de l'économie vietnamienne échappe à la réglementation gouvernementale, mais il reste impossible d'évaluer avec précision l'importance du troc et de la contrebande, notamment à l'échelle des biens de consommation. L'un et l'autre non seulement nuisent à l'économie du pays, mais vont à l'encontre du développement de son industrie et par la même occasion inquiètent considérablement les investisseurs et exportateurs qui s'intéressent au Viet Nam.

Le gouvernement sait qu'il a toujours eu peine à combattre la contrebande et il a prévu des mesures pour la freiner; c'est toutefois un problème tenace, contre lequel il faudra lutter pour que le pays continue d'être attrayant pour les commerçants étrangers.

La corruption

La corruption est bien présente dans toute l'Asie et sera toujours difficile à enrayer, car il n'existe nulle part de lois ou de politiques clairement conçues pour la combattre. En juin 1990, le gouvernement vietnamien lançait une grande offensive contre elle. Malgré tout, quiconque songe à exercer son commerce ou à investir dans ce continent aura à composer avec la corruption, c'est-à-dire à la reconnaître et à prendre les mesures voulues.

Pour réussir en Asie, il faut savoir distinguer corruption, pourboires, récompenses et gratifications spéciales. C'est pourquoi il est recommandé de retenir les services de gens compétents, qui pourront résoudre les dilemmes auxquels une entreprise doit faire face, connaissent bien le système et la conduite à y tenir, disposent d'un bon réseau de relations et sauront communiquer efficacement en vietnamien. Un bon employé saura accélérer les formalités, qu'il s'agisse de prendre rendez-vous avec un fonctionnaire ou de se procurer un visa.

Il est essentiel non seulement de bien saisir les réalités économiques et politiques du Viet Nam, mais aussi de comprendre tous ses contrastes culturels.

Les droits à l'exportation et à l'importation

Tous les biens qui entrent au Viet Nam ou en sortent sont frappés de droits de douane. Les entreprises à participation étrangère et celles qui ont conclu des ententes de collaboration commerciale peuvent bénéficier d'exemptions pour divers produits. Il se peut également que l'on exige le paiement de droits d'importation et de la taxe de vente si les produits doivent être vendus au Viet Nam même.

LA FISCALITÉ

Le régime fiscal du Viet Nam est administré par le Service de l'impôt du ministère des Finances. Les investisseurs étrangers sont assujettis à cinq formes de prélèvements fiscaux :

- Impôt direct sur les bénéfices.
- Impôt sur les bénéfices rapatriés.
- Taxe d'affaires et taxe de vente.
- Redevances d'exploitation des ressources naturelles.
- Impôt sur le revenu des employés.

L'impôt direct sur les bénéfices

Les sociétés à participation étrangère établies au Viet Nam sont assujetties à l'impôt sur le revenu des sociétés, qui varie entre 15 et 25 p. 100 des bénéfices réels. Si l'entreprise a investi dans un secteur jugé prioritaire, le taux d'imposition ira de 15 à 20 p. 100; dans le cas contraire, il s'établira entre 21 et 25 p. 100.

Pour être imposée au taux le plus bas, l'entreprise doit satisfaire à deux des cinq exigences suivantes :

- Elle doit avoir investi l'équivalent d'au moins 20 millions de dollars américains.
- Le transfert de connaissances doit accroître la valeur des produits.
- L'entreprise doit exporter au moins 80 p. 100 de sa production, ou encore recevoir autant de son revenu en devises étrangères.
- Le projet doit aboutir à un rendement du capital assez faible, ou encore être à la fois peu attrayant pour les autres investisseurs et important pour le Viet Nam.
- L'investissement doit être destiné à un endroit où les conditions naturelles, économiques et sociales sont défavorables.

C'est le CECI qui fixe en dernier ressort le taux d'imposition. Le Comité d'État peut consentir, aux entreprises oeuvrant dans un secteur prioritaire, une exemption fiscale valable pour deux ans à compter de la création du projet conjoint et pouvant être assortie d'une réduction d'impôt de 50 p. 100 pour deux années supplémentaires.

Si l'entreprise créée est admissible au traitement de faveur réservé aux secteurs prioritaires et satisfait à d'autres critères lui assurant un « régime spécial », le Comité d'État peut situer son taux d'imposition entre 10 et 14 p. 100, lui accorder une exemption fiscale de quatre ans et réduire encore de moitié l'impôt exigible pendant quatre années supplémentaires.

L'impôt sur les bénéfices rapatriés

Les investisseurs étrangers sont assujettis à une retenue d'impôt de 5 p. 100 sur les bénéfices rapatriés, lorsque leur mise de fonds est supérieure à la moitié de la capitalisation totale du projet ou se chiffre au moins à 10 millions de dollars américains. Dans tous les autres cas, la retenue d'impôt est fixée à 10 p. 100 des bénéfices versés hors du Viet Nam.

L'entreprise étrangère qui réinvestit sa part des bénéfices pendant au moins trois ans se verra rembourser l'impôt sur le revenu déjà versé à l'égard des sommes en cause.

La taxe d'affaires et la taxe de vente

Les sociétés de services qui ont conclu une entente de collaboration commerciale et se font payer en monnaie vietnamienne sont assujetties aux prélèvements fiscaux prévus en vertu de la réglementation relative aux bénéfices industriels et commerciaux. Une société vendant ses produits au Viet Nam même doit acquitter la taxe de vente au taux prescrit. Tout produit exempté de la taxe de vente reste assujetti à la taxe d'affaires.

Les redevances d'exploitation des ressources naturelles

Les entreprises étrangères qui participent à des projets d'investissement menant à l'exploitation ou à la mise en valeur des richesses naturelles du Viet Nam doivent payer des redevances en sus de l'impôt sur le revenu. Pour l'exploitation minière, forestière (bois d'oeuvre compris) et agricole, ces redevances sont fixées par le Conseil des ministres.

Dans le cas des ressources minières, les redevances peuvent varier de 2 à 20 p. 100, selon le type de minéraux exploités. Pour les produits forestiers bruts, elles s'échelonnent de 10 à 40 p. 100, tandis qu'elles atteignent de 1 à 10 p. 100 s'il s'agit de poisson, de produits aquatiques et autres.

L'entreprise pourra être exemptée du paiement des redevances si l'apport de ressources naturelles constitue la contribution de son partenaire vietnamien à la capitalisation du projet conjoint. De plus, un projet non rentable après ses trois premières années d'existence pourra être assujetti à un taux de redevance inférieur; le même avantage peut être consenti aux projets remis sur pied, si leur réalisation a été interrompue avant 1975.

L'impôt sur le revenu des employés

La loi vietnamienne assujettit à l'impôt des particuliers le revenu de toute personne, ressortissant vietnamien ou étranger, oeuvrant au sein d'une entreprise financée par des intérêts étrangers ou ayant conclu une entente de collaboration commerciale.

LA MAIN-D'OEUVRE

On estime que la population active du Viet Nam atteint actuellement les 30 millions de travailleurs et qu'elle s'accroît à un rythme annuel de 3,5 p. 100, c'est-à-dire que ses rangs se gonflent chaque année de près d'un million de personnes. Les travailleurs vietnamiens, qualifiés et instruits, commandent de très faibles salaires. Plus des neuf dixièmes de la population vietnamienne savent lire, ce qui est de beaucoup supérieur au taux d'alphabétisation de la plupart des pays ayant atteint le même niveau de développement. Le travailleur vietnamien maîtrise bien son métier et se caractérise par sa dextérité, sa débrouillardise et sa grande discipline personnelle, toutes qualités dont témoignent les succès

remportés par son pays, qui a su relever de rebutants défis en dépit de conditions économiques et sociales peu prometteuses.

Le Viet Nam dispose d'un considérable bassin de main-d'oeuvre, mais le recrutement y est ardu au plan des professions libérales, des techniciens et des gestionnaires.

Le recrutement du personnel vietnamien

Une société étrangère dispose de plusieurs moyens pour recruter son personnel vietnamien. Diverses agences, comme la Foreign Service Company de Ho Chi Minh-Ville ou le Diplomatic Core Services Department de Hanoi, peuvent lui proposer des candidats, tout comme d'ailleurs les sociétés publiques de services aux investisseurs.

L'entreprise dont les exigences n'auront pu être satisfaites par un mandataire ou une agence peut faire paraître une offre d'emploi et recruter son personnel elle-même, à la condition que les agents locaux de placement en soient informés.

Les relations de travail entre une entreprise à participation étrangère et ses employés vietnamiens doivent être régies par des contrats de travail personnels ou une convention collective. Aucune entreprise de ce genre ne peut priver ses employés de leur droit à la syndicalisation. On permet cependant la présence simultanée d'ententes individuelles et collectives.

L'emploi de travailleurs étrangers

L'investisseur étranger peut engager des employés non vietnamiens s'il est en mesure d'en justifier la nécessité pour la réalisation de son projet, ce qu'il lui faudra généralement faire au moment où il présentera une demande de permis d'exercice des affaires ou d'autorisation d'investissement.

Les employés d'origine étrangère se verront délivrer un visa de résident assorti d'un droit d'entrée multiple et valable pour un an au maximum, mais pouvant être renouvelé pour toute la durée du projet. Leurs conjoint et enfants jouiront de visas semblables.

Les personnes qui détiennent un tel visa peuvent se déplacer à leur guise dans les régions où les appelle leur profession. Elles doivent cependant obtenir l'autorisation du Service général du tourisme pour se rendre ailleurs au Viet Nam.

Tout employé étranger peut rapatrier son revenu, en respectant lois fiscales et de la réglementation des changes adoptées par le Viet Nam.

L'occupation du sol et la propriété foncière

Le droit à la propriété privée n'existe pas au Viet Nam; par contre, on y reconnaît un privilège d'occupation du sol.

Les principes juridiques du socialisme veulent que tout le territoire d'un pays appartienne à l'État et que les particuliers n'aient pas droit à la propriété foncière. Au Viet Nam, la terre appartient au peuple et, comme le veut le socialisme, l'État et le peuple ne font qu'un. C'est pourquoi la terre est gérée par l'État, au nom de la population.

L'État vietnamien permet aux entreprises et aux particuliers d'occuper des terres et protège ce droit. Il veillera aussi à ce qu'il soit exercé dans le respect des programmes de développement du pays. L'omission d'utiliser un tel droit d'occupation dans les six mois qui suivent son obtention peut amener l'État à reprendre possession des terrains en cause et à les confier à un autre requérant.

C'est au Bureau d'État d'administration des terres publiques qu'il revient de réglementer l'occupation du sol. Il est aussi chargé des relevés et du classement des terres, de la cartographie, du zonage et de l'aménagement du territoire, de la mise en oeuvre des règlements pertinents, de l'enregistrement des propriétaires, de l'inspection et de la résolution des litiges fonciers.

Au Viet Nam, la presque totalité des terrains est propriété de l'Etat. Les ressortissants étrangers peuvent acheter des immeubles, ou construire sur les terrains, mais l'immeuble doit être vendu dans les quatre-vingt-dix jours suivant le départ définitif du ressortissant étranger. Sinon, il devient propriété de l'Etat.

Les investisseurs ou entrepreneurs étrangers (particuliers et sociétés) doivent acquitter les redevances d'occupation des terres et d'utilisation des voies d'eau en dollars américains ou en dong vietnamiens. Ces redevances sont fixées annuellement, en fonction de la superficie.

Elles peuvent atteindre des sommes considérables, car les terres mises à la disposition des entreprises et particuliers d'origine étrangère sont sous contrôle gouvernemental.

Brevets, marques de commerce et droit d'auteur

Le Viet Nam est signataire de la Convention de Paris sur la protection de la propriété intellectuelle; il a donc accepté de protéger les brevets et marques de commerce. Le Bureau national des inventions, qui relève de la Commission d'État à la science et à la technologie, y veille en délivrant des attestations et des brevets aux inventeurs.

Les brevets et attestations sont valables pour 15 ans. Les ressortissants étrangers qui désirent faire inscrire une marque de commerce reçoivent une attestation de protection valable pour dix ans et renouvelable. Les demandes en ce sens doivent être acheminées au Bureau national des inventions par l'intermédiaire d'un mandataire, soit par exemple la Chambre vietnamienne du commerce et de l'industrie (Vietcochamber), l'organisme Investconsult ou l'Agence de brevets de Saïgon.

Le Viet Nam impose certains droits avant d'accorder un brevet ou de consentir à inscrire une marque de commerce; de plus, il faudra verser annuellement la somme nécessaire au maintien de la validité de l'attestation.

Contrairement aux brevets et aux marques de commerce, dont la protection est garantie par la loi, le droit d'auteur n'a fait au Viet Nam que l'objet d'un décret portant sur les privilèges des artistes, écrivains, scientifiques et techniciens. C'est le ministère de la Culture qui est chargé d'en appliquer les dispositions.

Le ressortissant étranger qui est titulaire d'un brevet et estime ses droits lésés doit s'adresser à la Vietcochamber ou à l'un des organismes compétents pour obtenir l'aide requise.

L'assurance

La Société vietnamienne d'assurances (Baoviet) est la seule qui soit autorisée à exercer des affaires au Viet Nam. Toute coentreprise doit faire assurer ses actifs par elle, ou par quelque autre société sur laquelle se seront entendues les deux parties.

Baoviet jouit d'un monopole au Viet Nam même, quoique les coentreprises intéressant un intervenant étranger disposent de toute liberté d'action et puissent négocier l'ampleur de la participation de Baoviet.

Le règlement des différends commerciaux

Le gouvernement du Viet Nam a créé deux comités d'arbitrage qui, sous l'égide de la Vietcochamber, sont chargés de résoudre les litiges découlant du commerce et de l'exercice des affaires. Le premier, soit le Conseil d'arbitrage du commerce avec l'étranger, est saisi des questions d'ordre économique, alors que le Conseil d'arbitrage maritime se prononce lorsque le différend porte sur le transport océanique.

Ces conseils ne sont pas les seuls recours en cas de différend. En effet, les parties peuvent, sur entente, choisir de faire appel à un arbitre provenant d'un pays tiers, à un organisme d'envergure mondiale comme la Chambre de Commerce Internationale ou encore à un tribunal d'arbitrage. Le CECI doit donner son aval au mécanisme de règlement des différends sur lequel se sera arrêté le choix des parties à tout contrat d'investissement; il a d'ailleurs déjà approuvé des ententes prévoyant le recours à des organismes étrangers.

Tout récemment, le gouvernement vietnamien introduisait un système de tribunaux commerciaux sous l'égide du Tribunal du peuple. On l'utilise peu encore, préférant le recours à l'une des formes d'arbitrage mentionnées plus haut.

LA PRATIQUE DES AFFAIRES AU VIET NAM

Facteurs à considérer

- Libéralisme de la loi sur l'investissement étranger
- Règlements en cours de révision
- Infrastructure peu développée
- Économie mixte
- Monnaie instable et taux d'inflation fluctuants
- Gestion économique indécise
- Manque de devises fortes
- Abondantes ressources naturelles
- Bassin abondant de main-d'oeuvre
- Protection contre les nationalisations d'entreprises étrangères
- Mise en place progressive d'une économie de marché
- Contraintes au rapatriement des capitaux

Le climat d'investissement

Avant d'aborder un pays comme le Viet Nam, une entreprise se doit d'étudier tous les facteurs habituels d'investissement. Elle doit notamment se familiariser avec les questions suivantes : contexte politique et économique, climat commercial (régime juridique, règles de vérification, règlements fiscaux, permis d'exercice et autorisations d'investissement), lois et règles bancaires, communications, services de conseillers professionnels et assurances. À l'heure actuelle, le régime vietnamien en matière d'investissement peut être qualifié d'insuffisant ou de rudimentaire, mais les autorités du pays s'efforcent de le raffiner.

Le Viet Nam a adopté l'une des lois les plus libérales en Asie en matière d'investissement étranger afin d'attirer les investisseurs et les devises fortes. Cette loi constitue un signal donné à la communauté internationale que le Viet Nam s'ouvre aux affaires et souhaite attirer les capitaux étrangers dans tous les secteurs de son économie. Le gouvernement vietnamien sait que les investissements étrangers sont essentiels dans un pays qui ne dispose pas du capital suffisant pour se procurer la technologie nécessaire à la modernisation de ses infrastructures. Un programme de réforme aussi ambitieux ne pourra réussir sans le ferme engagement des autorités gouvernementales.

Néanmoins, le Viet Nam reste l'un des pays les plus pauvres au monde en raison d'une économie en lambeaux, d'une bureaucratie lourde et désuète, d'une législation confuse et mal adaptée, d'un chômage massif, d'une corruption généralisée, de la contrebande et du marché noir et d'une infrastructure vétuste. Les perspectives de développement économique sont donc mitigées.

A la fin du troisième trimestre de 1994, le Viet Nam avait délivré 900 autorisations d'investissement étranger, pour un total de 10 milliards de dollars américains. Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'investissement étranger, en 1988, les ressortissants étrangers se sont intéressés essentiellement aux secteurs suivants : le pétrole et le gaz naturel, les hôtels et l'industrie touristique, l'agro-alimentaire, les postes et télécommunications, la fabrication de biens de consommation (industries de l'aluminium, des matières plastiques, du matériel électrique et électronique), l'aménagement des infrastructures, la production agricole, l'exploitation forestière et la transformation des produits forestiers, l'élevage et la transformation des produits de la pêche et l'industrie du caoutchouc, du cuir et du simili-cuir.

Au cours des cinq dernières années, trois types d'entreprises ouvertes au capital étranger ont vu le jour : 1) les coentreprises (80 p. 100); 2) les entreprises ayant conclu une entente de collaboration commerciale (15 p. 100); 3) les entreprises de propriété exclusivement étrangère (5 p. 100).

Environ la moitié des projets d'investissement mentionnés ci-dessus ont été mis en oeuvre. Quelque 25 p. 100 des projets ont connu des difficultés, comme la pénurie de capitaux ou de matériaux, ou encore une demande trop faible. Les 25 p. 100 qui restent n'ont pas été réalisés en raison de changements au sein des marchés visés, de débouchés perdus, de l'incapacité des parties à effectuer leur apport en capital ou du manque des matières brutes nécessaires.

Parmi les événements récents venant améliorer le climat d'investissement au Viet Nam, citons la reprise de l'aide japonaise (les investissements nippons suivront), la forte augmentation de l'aide de la France et la levée partielle de l'embargo américain : les entreprises américaines peuvent maintenant ouvrir des bureaux au pays, passer des contrats et embaucher du personnel sur place. Ces événements constituent un premier pas vers la levée totale de l'embargo américain.

La politique en matière d'investissement

Le gouvernement vietnamien encourage les investissements dans les secteurs suivants :

- La production axée sur les exportations et le remplacement des importations.
- Les industries de haute technologie employant une main-d'oeuvre qualifiée ou augmentant la capacité de production des entreprises vietnamiennes.
- Les industries à forte intensité de main-d'oeuvre utilisant les matières brutes et les ressources naturelles disponibles au Viet Nam.
- L'aménagement des infrastructures et les services générateurs de devises étrangères (tourisme, réparation navale, services portuaires et aéroportuaires).

De plus, les autorités provinciales et municipales sont tenues de formuler leurs grandes orientations en matière d'investissement dans les secteurs susmentionnés pour les années 2000 à 2005.

Mesures d'incitation à l'investissement

Dans le cadre de ses plans de développement à long terme, le gouvernement du Viet Nam a désigné comme secteurs économiques prioritaires la production axée sur l'exportation et le remplacement des importations. Des mesures législatives en matière d'investissement étranger ont été adoptées afin d'attirer les entreprises étrangères souhaitant profiter des nouveaux débouchés.

Au cours de la prochaine décennie, les efforts de développement de l'économie vietnamienne porteront principalement sur les industries d'exportation, la modernisation des établissements, les investissements dans les industries à forte intensité de main-d'oeuvre exploitant les ressources naturelles du pays, l'aménagement des infrastructures et les services générateurs de devises étrangères comme le tourisme, la réparation navale et les services portuaires et aéroportuaires.

Le gouvernement du Viet Nam reconnaît le besoin du savoir-faire et des capitaux étrangers dans de nombreux domaines. Les règlements relatifs aux investissements étrangers sont appliqués avec souplesse par le CECI, en fonction de l'intérêt de chaque projet.

Les mesures incitatives suivantes sont offertes aux sociétés ayant conclu des ententes de collaboration commerciale, aux coentreprises et aux entreprises de propriété étrangère exclusive.

- Exemption des droits à l'importation et à l'exportation d'équipement, de machinerie, de pièces de rechange, de matériel industriel et commercial (y compris les véhicules) qui constituent un apport en capital ou qui sont achetés avec les fonds propres de l'entreprise et font partie du capital investi.
- Exemption ou réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés.
- Taux d'imposition spéciaux sur les bénéfices rapatriés.
- Remises fiscales au titre des bénéfices réinvestis.
- Exemption de la taxe de vente pour les ventes réalisées à l'extérieur du Viet Nam.

Les bureaux de représentation jouissent pour leur part des avantages suivants.

- Les bureaux de représentation sont autorisés à louer les locaux, résidences et installations nécessaires pour la conduite de leurs affaires au Viet Nam. Ils ont aussi le droit d'embaucher des citoyens vietnamiens.
- Ils peuvent ouvrir des comptes en devises étrangères et en devises convertibles à la Banque de commerce extérieur ou aux succursales des banques étrangères établies au Viet Nam. La conversion de devises étrangères et les versements à l'étranger en devises étrangères sont soumis au contrôle des changes.
- Les bureaux de représentation sont autorisés à importer le matériel et les articles utilisés dans la conduite de leurs affaires au Viet Nam et à réexporter le tout après cessation des activités.

Perspectives d'investissement et débouchés commerciaux

Les possibilités d'investissement et les débouchés commerciaux augmenteront en fonction du développement économique du Viet Nam et de la hausse concomitante du pouvoir d'achat. Pour la prochaine décennie, le gouvernement vietnamien a choisi dix secteurs prioritaires au chapitre des investissements :

- L'agriculture et l'agro-alimentaire.
- L'élevage, la pêche et la transformation des produits de la pêche.
- Le pétrole et le gaz naturel, y compris l'exploration, l'extraction et la transformation des produits dérivés.
- L'aménagement des infrastructures (notamment la construction, l'agrandissement et la modernisation des aéroports, des ports de mer, des ponts, des routes, des systèmes d'information et de télécommunications, des centrales électriques et des installations de traitement de l'eau potable).
- La production axée sur l'exportation et le remplacement des importations.
- Les biens de consommation, les textiles, l'électronique et les électroménagers.
- L'extraction et la transformation des produits miniers (fer, bauxite, charbon, pierres précieuses, silice) et les matériaux de construction.
- Les services générateurs de devises étrangères comme le tourisme, la réparation navale et les services aéroportuaires.

- La construction d'hôtels, de bureaux et d'habitations à l'intention des investisseurs étrangers.
- La fabrication et l'artisanat.

L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel a prêté son concours aux responsables du Comité d'État au plan, du CECI, du Comité d'État à la science et à la technologie, du ministère des Finances, de la Banque nationale et d'autres ministères vietnamiens pour la préparation d'une liste de 187 projets prioritaires visant à attirer les investisseurs étrangers.

L'exploitation de la production manufacturière à faible coût a commencé il y a 20 ans au Japon, en Corée, à Taiwan, à Hong Kong et en Thaïlande, et se poursuit aujourd'hui en Indonésie. Nul doute que le Viet Nam joindra les rangs des pays qui se spécialisent dans la fabrication à faible coût de nombre de produits industriels et de biens de consommation.

LES FORMES D'ORGANISATION JURIDIQUE DES ENTREPRISES

Les sociétés étrangères peuvent investir au Viet Nam de quatre façons différentes :

- En concluant une entente de collaboration commerciale.
- En formant une coentreprise.
- En constituant une entreprise de propriété exclusivement étrangère.
- En établissant un bureau de représentation.

Les ententes de collaboration commerciale

Une entente de collaboration commerciale est conclue entre deux ou plusieurs parties souhaitant mener en commun des activités au Viet Nam sans y constituer une société. Les clauses de l'entente fixent les droits, les obligations et les responsabilités de chacune des parties. Aucune société n'est créée; par conséquent, l'entreprise étrangère peut se retirer aisément du marché et les parties peuvent s'entendre sur les conditions.

La nature et la portée de l'entente sont étudiées par le CECI. L'entente entre en vigueur lorsque le Comité d'État a donné son assentiment.

Le CECI étudie les aspects suivants de l'entente avant de l'approuver :

- Les détails économiques et techniques, exposés dans une étude de faisabilité.
- La nature des activités commerciales prévues.
- L'apport de chaque partie.
- Les produits ou services et les marchés visés.
- Les questions relatives aux devises étrangères.
- La conformité aux lois et règlements.
- Les droits des parties, la durée de l'entente, les modalités de modification et d'annulation ainsi que les mécanismes de règlement des différends.

Il est conseillé aux partenaires éventuels d'une entente de veiller à ce que les responsabilités, les risques et les bénéfices soient répartis de façon équitable.

L'entente de collaboration commerciale donne à chacun une certaine marge de manoeuvre. Les parties peuvent convenir à leur gré de différentes questions telles la durée de l'entente et la gestion des opérations, aspects qui sont réglementés si l'on constitue une société. Dans le

cadre d'une entente négociée avec soin, un investisseur étranger peut plus facilement se retirer et rapatrier ses capitaux.

Une société étrangère qui conclut une entente de collaboration commerciale ne constitue pas une personne morale distincte au Viet Nam et ne peut donc pas embaucher de ressortissants vietnamiens. Elle n'a pas droit aux exemptions et remises fiscales consenties aux coentreprises et aux entreprises de propriété exclusivement étrangère.

Les coentreprises

Une coentreprise doit être constituée en société sous le régime des lois vietnamiennes. La responsabilité de chacune des parties est limitée à sa part du capital. L'apport en capitaux étrangers ne peut être inférieur à 30 p. 100; il n'existe aucune limite supérieure. La mise de fonds de l'investisseur étranger peut prendre diverses formes : devises étrangères, infrastructure, équipement et machinerie, brevets, transferts technologiques, services techniques, formation des techniciens et des gestionnaires, ressources de marketing et de distribution.

L'apport en capital de la partie vietnamienne peut aussi prendre diverses formes : devises vietnamiennes, ressources naturelles, matériaux de construction, droits d'occupation du sol et droit d'utiliser les voies d'eau ou d'exploiter les eaux territoriales, bâtiments, installations et machinerie, services de construction, services techniques et main-d'oeuvre.

La gestion de la coentreprise relève de son conseil d'administration, dont les membres sont nommés par les parties en proportion de leur apport en capital, qui peut représenter jusqu'à 99 p. 100. Chacune des parties doit être représentée. Le directeur général ou son adjoint doit être citoyen du Viet Nam et y résider. Les bénéfices et les risques doivent être partagés par les parties à la coentreprise en proportion de leur participation au capital. La durée normale d'une coentreprise est de 20 ans, quoique le CECI puisse autoriser une durée allant jusqu'à 50 ans.

Une coentreprise est officiellement constituée après délivrance par le CECI de l'autorisation d'investissement et du certificat d'enregistrement.

Les entreprises de propriété exclusivement étrangère

Une entreprise de propriété exclusivement étrangère doit être constituée en société à responsabilité limitée; elle est une personne morale vietnamienne soumise aux lois du Viet Nam. L'investissement à capital entièrement étranger est traité de la même manière qu'une participation à une coentreprise, sauf en ce qui concerne l'apport en capital de l'investisseur étranger.

Les bureaux de représentation

L'établissement de bureaux de représentation n'est pas réglementé par la loi vietnamienne sur l'investissement étranger, mais relève plutôt de la compétence du ministère du Commerce et du Tourisme.

La principale fonction d'un bureau de représentation au pays est d'établir des liens avec les entreprises, les administrations publiques et les clients. L'impôt sur les bénéfices ne s'applique pas aux bureaux de représentation, puisque ces derniers font office d'agents de liaison et n'entreprennent pas d'activités commerciales en tant que telles. Toute entreprise

souhaitant se lancer en affaires au Viet Nam et ayant besoin d'une présence permanente à long terme dans ce pays devrait songer à y ouvrir un bureau de représentation. Elle peut ainsi louer des locaux et des logements, employer des citoyens vietnamiens et ouvrir des comptes bancaires en monnaie vietnamienne ainsi qu'en devises convertibles. Elle peut en outre importer le matériel et les articles nécessaires à son personnel et à la bonne marche de ses activités.

Une société étrangère ayant établi des liens avec un organisme économique et commercial du Viet Nam et dont les programmes visent à renforcer la coopération économique et scientifique ou technique peut se voir autorisée à ouvrir un bureau de représentation.

COMMENT FONDER UNE ENTREPRISE AU VIET NAM

Le Comité d'État à la coopération et à l'investissement (CECI)

Le CECI a été créé par le Conseil des ministres afin d'administrer l'application de la loi vietnamienne sur l'investissement étranger. Le Comité d'État a pour principale fonction d'étudier et d'approuver les demandes d'autorisations d'investissement, les ententes de collaboration commerciale ainsi que la constitution de coentreprises et d'entreprises de propriété exclusivement étrangère.

Réunissant des représentants du Conseil des ministres, du ministère des Finances, du Comité d'État au plan, du ministère du Commerce et du Tourisme, de la Banque nationale et de la Commission à la science et à la technologie, le CECI met à contribution les ressources des ministères vietnamiens pour évaluer et autoriser les investissements.

Le CECI est divisé en quatre services : le Centre de services aux investisseurs, le Centre d'évaluation des projets, le Service de recherche juridique et le Service de traduction.

Le CECI est l'unique organisme responsable de l'examen et de l'approbation des investissements au Viet Nam. Les demandes sont autorisées à la suite d'un processus qui met à contribution les différents paliers de l'administration publique (central, provincial et municipal). Au besoin, le CECI s'adresse aussi à des fonctionnaires d'autres ministères. Bien qu'il existe à Ho Chi Minh-Ville un bureau du Comité d'État, celui-ci se borne à étudier les demandes, la décision finale étant du ressort de l'administration centrale à Hanoi.

Outre ses attributions quant à la délivrance des autorisations d'investissement et des certificats d'enregistrement, le CECI peut faciliter les négociations, donner des conseils aux entreprises au sujet de la préparation des ententes et du choix des partenaires éventuels et aider à résoudre les différends entre partenaires avant le recours à l'arbitrage. Il se charge aussi de rédiger les lignes directrices, les lois et documents juridiques relatifs à l'investissement étranger et publie des directives conformes à la stratégie gouvernementale de développement. Le Comité d'État établit également les lignes directrices en matière de projets faisant appel aux fonds publics.

Formation d'une coentreprise ou création d'une entreprise de propriété exclusivement étrangère

a) Renseignements généraux

Les ententes de collaboration commerciale, les coentreprises et les entreprises de propriété exclusivement étrangère doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du CECI.

Les modalités de formation d'une coentreprise ou de création d'une entreprise de propriété exclusivement étrangère sont similaires, mais elles sont plus simples dans le deuxième cas vu l'absence de partenaire vietnamien.

Dans le cas d'une coentreprise, les investisseurs canadiens ont intérêt à repérer une entreprise vietnamienne admissible ayant obtenu l'autorisation de négocier un accord commercial.

À ce dernier égard, il suffit de communiquer avec le Comité d'État à la coopération et à l'investissement ou avec la Chambre vietnamienne du commerce et de l'industrie (Vietcochamber) pour obtenir la liste des entreprises admissibles.

b) Le processus d'autorisation des investissements

La société étrangère doit dans un premier temps négocier directement avec un partenaire vietnamien potentiel ou faire appel à une société locale de services aux investisseurs qui fera office d'intermédiaire et pourra donner des conseils, contre rémunération, au sujet de la préparation des documents nécessaires. Le partenaire vietnamien pourra lui-même communiquer avec les autorités aux fins des autorisations voulues.

Avant de soumettre une demande d'autorisation d'investissement au CECI, il est conseillé d'obtenir l'approbation du Comité du peuple de la ville ou de la municipalité où le projet verra le jour, ainsi que celle des responsables au gouvernement central qui participeront peut-être directement au projet. Lorsqu'un protocole d'entente a été conclu, cette initiative peut être prise par l'investisseur canadien ou le partenaire vietnamien, ou encore par la société de services aux investisseurs.

Les investisseurs seront bien avisés de fournir tous les renseignements demandés lorsqu'ils remplissent les formulaires du *Guide des formes d'investissement au Viet Nam*, publication qu'on peut se procurer auprès de la Vietcochamber ou du CECI.

PROCESSUS D'AUTORISATION DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

ASSEMBLÉE NATIONALE CONSEIL D'ÉTAT PRÉSIDENT

CONSEIL DES MINISTRES

AUTORITÉS CENTRALES:

MINISTÈRES,
COMITÉS D'ÉTAT,
GÉNÉRAUX-

CECI

MINISTÈRE DU

COMMERCE

• Approbation des études
de pré-faisabilité

• Approbation finale des études
de faisabilité et des ententes

• Renseignements et aide
aux ressortissants étrangers

• Évaluation des projets

• Délivrance des permis d'exercice et

• Recommandations de

des autorisations d'investissement au CECI

politique au CECI

AUTORITÉS LOCALES:

MUNICIPALITÉS OU PROVINCES

Comités du peuple

• Approbation des études de pré-faisabilité

• Évaluation des projets

• Transmission au CECI

PORTÉE DU PROJET

Envergure nationale

Envergure régionale

PARTIES VIETNAMIENNES

Sous la surveillance du
gouvernement central ou
des ministères

Sous la surveillance des
autorités provinciales ou
locales

SERVICES AUX INVESTISSEURS

FISC ET AUTRES

(échelon national)

Services contre rémunération

IMC ET AUTRES

(échelon municipal)

Organismes de service

DIFFÉRENTES OPTIONS
DE NÉGOCIATION

PROJET D'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

Légende

Ordinogramme des documents d'autorisation d'investissements étrangers

Relations de subordination des organismes de service

Partie vietnamienne ou étrangère

Source : Comité d'État à la coopération et à l'investissement.

c) Études de pré faisabilité

Pour que son projet soit évalué sans délai, l'investisseur doit présenter une étude de pré faisabilité ainsi qu'un protocole d'entente entre les partenaires vietnamien et canadien au Comité du peuple de la municipalité ou de la province, ou encore au gouvernement central, selon l'autorité compétente. Les partenaires détermineront à quel palier soumettre l'avant-projet en fonction des facteurs suivants : la nature du projet, le secteur économique visé, l'importance du projet par rapport aux plans gouvernementaux et l'ampleur des capitaux en cause.

L'étude de pré faisabilité fournit les grandes lignes de l'étude de faisabilité à mener et définit le type de projet et son potentiel. Le protocole d'entente, qui n'engage pas les parties, fixe les grandes lignes de la collaboration envisagée. L'aval donné par le Comité du peuple intéressé signifie son accord de principe.

Si le projet est du ressort du gouvernement central, les ministères, comités d'État ou services généraux intéressés reçoivent l'étude de pré faisabilité, évaluent le projet et font part de leurs recommandations au CECI. Si en revanche le projet relève plutôt des autorités provinciales ou municipales, le Comité du peuple municipal ou provincial évalue et approuve l'étude.

d) Présentation de la demande finale (étude de faisabilité)

Le CECI reçoit les demandes finales d'autorisation des entreprises à participation étrangère. Une étude de faisabilité du projet et une ébauche d'actes constitutifs de la nouvelle coentreprise doivent être préparées et accompagnées de tous les renseignements requis par le CECI pour la délivrance d'un permis d'exercice des affaires, dans le cas d'une entente de collaboration commerciale, ou d'une autorisation d'investissement, dans le cas d'une coentreprise.

Les actes constitutifs doivent comprendre la raison sociale de l'entreprise, une description du produit ou du service, le montant total du capital investi et du capital déclaré, la durée prévue de l'entreprise, la structure de gestion, les règles de comptabilité et de vérification, ainsi que le nom du ressortissant étranger qui représentera l'entreprise au Viet Nam.

e) Enregistrement et délivrance du permis ou de l'autorisation

Le CECI approuve ou non la demande dans les trois mois suivant la présentation. Dans un délai de 30 jours, le Comité d'État peut souligner les problèmes, demander des précisions ou exiger des modifications aux documents présentés avant de prendre sa décision. Il peut alors approuver le projet, enregistrer l'investissement et délivrer l'autorisation ou le permis voulu.

Établissement d'un bureau de représentation

a) Renseignements généraux

La Vietcochamber et certaines sociétés conseils pourront aider les investisseurs étrangers qui souhaitent établir un bureau de représentation.

On peut obtenir les formules de demande auprès du ministère du Commerce et du Tourisme, qui délivre les permis requis. Les demandeurs doivent déclarer le nom et l'adresse du requérant, les principales activités de l'entreprise, son capital souscrit, l'objet de la demande, l'adresse prévue du bureau de représentation au Viet Nam, le nom du représentant qui dirigera

le bureau, les noms des employés vietnamiens ou étrangers ainsi que les principaux éléments d'actif tels le matériel de bureau ou les ordinateurs.

b) Document exigés

Le requérant doit produire une lettre d'introduction de la Vietcochamber, des documents attestant l'existence juridique du requérant, le curriculum vitae de chaque employé, une attestation bancaire confirmant le capital souscrit et les autres pièces exigées par le ministère du Commerce et du Tourisme.

c) Enregistrement et délivrance du permis

Le ministère du Commerce et du Tourisme disposera de la demande dans un délai de 60 jours. Une fois la demande acceptée, le Ministère délivre un permis précisant les principales activités du bureau. Le bureau doit s'enregistrer auprès du Ministère dans les 30 jours suivant la délivrance du permis et acquitter les frais afférents.

La recherche d'un partenaire vietnamien

Les entreprises étrangères sont autorisées à s'associer aussi bien aux sociétés publiques qu'aux entreprises du secteur privé. Un investisseur peut trouver un partenaire vietnamien soit par les soins du CECI ou de la Vietcochamber, soit par ses propres moyens en utilisant des contacts sur place ou en suivant des recommandations, ou encore avec l'aide d'une société de services aux investisseurs.

Le CECI a délivré des permis officiels d'exercice à six sociétés conseils en la matière, sans oublier son propre Centre de services aux investisseurs. Beaucoup d'entreprises non officielles affirmeront pouvoir vous être utiles. Il n'existe pas de barème des honoraires exigibles pour ce genre de service, et ces honoraires sont donc fixés par chaque entreprise.

Les investisseurs canadiens doivent prendre conscience de la nécessité de traiter avec les organismes gouvernementaux compétents s'ils veulent réussir au Viet Nam, puisque les affaires passent toujours par Hanoi.

Les frais d'exploitation au Viet Nam

Il faut savoir que, lorsqu'on ouvre un bureau et qu'on élit résidence au Viet Nam, les mêmes prix ne s'appliquent pas aux Vietnamiens et aux étrangers. Bien qu'il s'agisse de l'un des pays les plus pauvres, les frais d'exploitation y dépassent ce que l'on attendrait d'un pays en développement : les ressortissants étrangers constateront qu'y mener des affaires peut coûter cher.

Les entreprises étrangères actives au Viet Nam ont trouvé à Ho Chi Minh-Ville des frais de location de bureaux comparables à ceux qui se pratiquent dans les villes de pays plus avancés, comme Bangkok en Thaïlande ou Kuala Lumpur en Malaisie.

Les loyers commerciaux à Ho Chi Minh-Ville varient entre 10 et 15 \$ US le mètre carré par mois. Les frais d'électricité, d'éclairage et de climatisation ne sont pas toujours compris. À Hanoi, les loyers sont quelque peu moins élevés. Les villas et résidences peuvent coûter entre 3 000 et 14 000 \$ US par mois.

L'EXPORTATION VERS LE VIET NAM

Facteurs à considérer

- Faiblesse de la demande.
- Problèmes de distribution.
- Population prévue en 2002 : 85,1 millions.
- Un grand potentiel à long terme.
- Un gouvernement relativement stable.
- La restructuration de l'économie.
- Incapacité d'acheter des biens non essentiels.
- Manque de devises étrangères.
- Infrastructure peu développée.
- Contraintes en matière de représentants locaux.
- Le recours aux représentants commerciaux y est peu connu.

La réglementation des activités des représentants et distributeurs ne fait pas partie des priorités du gouvernement vietnamien, qui mise plutôt sur les investissements. L'achat de biens et de services reste au second plan des préoccupations.

Néanmoins, à long terme, le Viet Nam présente pour les exportateurs canadiens des débouchés potentiels dans un marché de plus de 71 millions d'habitants. De nombreuses entreprises s'intéressent vivement aux occasions d'affaires dans un pays «neuf» où les biens et les services dans tous les secteurs sont en forte demande.

Bien que le potentiel à long terme du Viet Nam soit considérable, il est difficile d'y conclure des affaires. Les exportateurs doivent se familiariser avec le marché avant d'y vendre leurs produits. À l'heure actuelle, le Viet Nam n'offre que de faibles débouchés aux entreprises canadiennes, faute de devises fortes pour acheter les biens et services. Par ailleurs, le pays n'est pas assez avancé sur le plan technologique pour importer les types de biens et de services que le Canada exporte le plus souvent. Les débouchés actuels pour les entreprises canadiennes qui oeuvrent dans le pays ou qui connaissent la région comprennent les biens essentiels comme les véhicules et pièces de rechange, le matériel de base en télécommunications, le matériel d'exploitation marine et les produits pharmaceutiques.

Le contexte des exportations

Le revenu moyen par habitant au Viet Nam est difficile à déterminer, mais on l'évalue entre 200 et 300 \$ US. Il est plus élevé à Ho Chi Minh-Ville et dans le sud du pays qu'à Hanoi et dans les régions du Nord.

Certains Vietnamiens reçoivent des devises étrangères de leurs parents établis au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en France ou en Australie.

Jusqu'à présent, les services bancaires étaient nettement insuffisants. Méfiants et peu enclins à déposer leurs devises étrangères à la banque, ceux qui en ont préfèrent souvent se livrer au marché noir.

De nombreux biens de consommation entrent illégalement au Viet Nam. Les exportateurs canadiens devront affronter la concurrence des produits de contrebande, et même de contrefaçon, qui sont vendus meilleur marché, réduisant la compétitivité des importations légales.

Il est surtout difficile de vendre aux entreprises vietnamiennes parce que celles-ci manquent de devises fortes pour payer les importations. Étant donné leurs relations commerciales de longue date avec l'ancienne Union soviétique, les sociétés vietnamiennes ont surtout l'expérience du commerce de contrepartie.

Le Viet Nam n'est pas un pays très avancé sur le plan technologique, ce qui explique pourquoi de nombreux produits y sont rudimentaires et désuets. Les exportateurs canadiens doivent donc fournir des produits et services qui s'adaptent à la nature du marché auquel ils sont destinés. À cet égard, il faut tenir compte de divers facteurs, notamment la disponibilité d'une main-d'oeuvre qualifiée, la quantité et de la qualité des matières premières, la disponibilité des pièces de rechange, l'alimentation électrique locale et les conditions générales du marché.

Contrôles à l'exportation et à l'importation

Sous l'autorité du Conseil des ministres, le ministère du Commerce et du Tourisme régit le commerce extérieur du Viet Nam. De concert avec le Comité d'État au plan, il est chargé de coordonner la stratégie et les objectifs du pays et d'effectuer la planification des exportations et des importations de façon qu'elles respectent les priorités socio-économiques. De plus, le Ministère fournit aux exportateurs et aux importateurs des renseignements sur les marchés et les prix. Il est en outre responsable du contingentement des exportations et des importations, de la délivrance de licences et de la supervision générale du commerce extérieur. Les entreprises sont tenues de s'informer des restrictions s'appliquant à certains biens et services.

Comment trouver un partenaire commercial

Les entreprises locales n'ont pas toutes le droit de participer au commerce extérieur; il est donc essentiel de s'assurer que le partenaire vietnamien possède l'autorisation requise. La Vietcochamber et le ministère du Commerce et du Tourisme peuvent fournir aux sociétés canadiennes une liste des entreprises vietnamiennes qui détiennent une licence d'import-export.

Depuis longtemps, le commerce extérieur est réglementé par le gouvernement du Viet Nam. Les entreprises publiques d'import-export agréées par le ministère du Commerce et du Tourisme relèvent des ministères et ont la responsabilité administrative de la production des marchandises à exporter, faisant ainsi office d'intermédiaires pour le compte des sociétés d'État.

Des entreprises d'État à l'échelle nationale et provinciale ainsi que des sociétés du secteur mixte sont autorisées à commercer avec l'étranger. Les entreprises privées et les particuliers n'ont pas le droit d'importer directement.

Les sociétés vietnamiennes suivantes ont généralement le droit de participer au commerce extérieur :

- Les entreprises publiques de commerce général : sociétés qui oeuvrent au niveau national et sont chargées de l'importation et de l'exportation de divers produits.
- Les entreprises publiques de commerce spécialisé : sociétés qui se spécialisent dans certains produits ou secteurs industriels, comme les produits agricoles et alimentaires, le charbon, le cuir, les produits de la mer, l'électronique et les boissons.

- Les entreprises provinciales de commerce général.
- Les entreprises provinciales de commerce spécialisé.

Une entreprise canadienne ne doit pas s'attendre à pouvoir conclure une entente de distribution ou de représentation avec une société vietnamienne par télécopie. Il est absolument nécessaire de se rendre sur place afin d'évaluer le marché et les partenaires éventuels. Une entreprise doit en premier lieu connaître les capacités de son partenaire vietnamien. Étant donné le manque de devises étrangères, certaines entreprises vietnamiennes connaissent mieux le commerce de contrepartie; d'autres peuvent obtenir des lettres de crédit et en honorer les termes. L'expérience varie beaucoup d'une entreprise à l'autre, aussi l'exportateur canadien a-t-il intérêt à procéder par petits envois au début afin de mettre son partenaire à l'épreuve et de sonder le marché visé.

Par ailleurs, il est conseillé de fixer les modalités des échanges avant expédition : modalités de paiement, somme à payer à l'avance et solvabilité de l'importateur.

L'ABC de l'exportation vers le Viet Nam

Actuellement, le Viet Nam n'offre que des débouchés limités aux exportateurs canadiens. Avant d'y exporter, une entreprise doit étudier en détail le marché visé et déterminer ses priorités, avant d'essayer de vendre ses produits ou de conclure des ententes de représentation. La façon de procéder qui est généralement suivie sur la plupart des marchés d'exportation fonctionne mal au Viet Nam.

a) Évaluer le potentiel d'exportation

Une entreprise n'ayant aucune expérience dans l'exportation vers l'Asie du Sud-Est doit réévaluer son potentiel réel au Viet Nam. Les exportations ne réussissent pas à toutes les entreprises, surtout dans ce pays : il est donc essentiel de connaître la région. Ne faites pas du Viet Nam votre premier, ni même votre deuxième marché d'exportation. Même si un produit est fin prêt pour le marché international, il ne convient pas nécessairement à l'un des marchés les plus pauvres au monde. L'entreprise doit se demander à quel besoin son produit ou service répond au sein du marché vietnamien : est-ce qu'il fait partie des priorités du gouvernement?

b) Cibler le marché

Si une entreprise estime qu'il est possible d'exporter au Viet Nam, la prochaine étape consiste à cibler le marché et à évaluer le potentiel du produit, les barrières tarifaires et non tarifaires ainsi que les voies locales de distribution. Actuellement, les réseaux de distribution au Viet Nam sont très peu développés. Étant donné que la distribution et la représentation ne sont pas réglementées, l'accès au marché ne sera pas facile à déterminer.

c) Déterminer les aspects techniques et financiers

Il vous faudra connaître les différents modes d'expédition, les exigences en matière d'emballage et les principales conditions de paiement. Le Viet Nam manque de devises étrangères, aussi les entreprises locales ont-elles de grandes difficultés à se procurer des biens et services à l'étranger.

d) Comment entrer dans le marché

On peut avoir recours aux méthodes traditionnelles, comme les ventes directes aux distributeurs étrangers ou même aux utilisateurs; cependant, il est parfois difficile de faire appel à un représentant étranger ou de se fier à un intermédiaire.

e) Fixer un prix et promouvoir le produit

Le prix à l'exportation doit permettre à l'entreprise de faire ses frais et de réaliser un bénéfice acceptable. Pour la promotion du produit, les moyens habituels comme la publicité, les revues spécialisées et les catalogues sont inadéquats. Une entreprise doit établir une présence au Viet Nam et promouvoir ses produits par rencontres personnelles et à l'occasion d'expositions commerciales.

f) Prévoir le financement

Il peut être particulièrement difficile de financer une transaction au Viet Nam, étant donné le manque de devises fortes. Parmi les options habituelles, on peut exiger des acomptes, des transactions à crédit, des traites ou des lettres de crédit. Pour surmonter le manque de devises, on a souvent recours à des formes de troc. On doit déconseiller de se lancer sur le marché vietnamien aux sociétés canadiennes qui ne posséderaient pas les ressources financières pour envisager un investissement à long terme.

g) Faire parvenir le produit sur le marché

Il est essentiel de trouver au Viet Nam un partenaire digne de confiance qui veille à ce que les produits soient bien reçus, à ce que les formalités douanières soient remplies et à ce que l'entreposage et le transport des marchandises soient sûrs.

h) Commencer par de petits envois

Une entreprise qui exporte pour la première fois au Viet Nam devra au départ se contenter d'un faible volume de ventes, afin de se familiariser avec ce nouveau marché et de réduire les risques.

Accords de transfert technologique

Le Viet Nam incite les entreprises étrangères à introduire de nouvelles technologies au pays et garantit les droits et les intérêts de la société propriétaire. Le décret de 1988 sur le transfert de technologies étrangères autorise le transfert de procédés industriels, de dessins, de formules et de données techniques, avec ou sans matériel. On y prévoit aussi le transfert de propriété, les licences d'exploitation de brevets et la cession de droits de propriété industrielle.

Tout transfert de technologie au Viet Nam doit remplir certains critères, à savoir : améliorer l'apparence et la qualité d'un produit et augmenter la production; utiliser l'énergie, les ressources naturelles et la main-d'oeuvre de façon efficace; ne pas nuire à l'environnement.

Le transfert de technologie est régi par un contrat économique et doit respecter les lois vietnamiennes. Les modalités de paiement sont fixées par les parties à l'accord et doivent être stipulées dans les dispositions du contrat.

L'Office national des inventions du ministère des Sciences, de la Technologie et de l'Environnement est habilité à autoriser les contrats de transfert de technologie.

Douanes

Le Service général des douanes est responsable du commerce extérieur ainsi que de l'immigration et de l'émigration. Il est autorisé à inspecter les importations et les exportations, y compris les produits, les devises, les colis postaux et les marchandises qui transitent par le Viet Nam.

L'importateur ou l'exportateur peut remplir la déclaration en douane et la présenter au Service des douanes. Certains produits font l'objet de licences d'import-export. L'importateur ou l'exportateur doit acquitter les droits et les frais exigibles. À la fin de la procédure, l'importateur ou l'exportateur reçoit un certificat attestant que les formalités ont été remplies.

Les taux et les droits de douane sont souvent modifiés, aussi est-il conseillé de s'adresser au Service des douanes pour connaître les taux et droits en vigueur avant d'importer ou d'exporter.

Les entreprises établies dans le cadre d'ententes de collaboration commerciale sont exemptées des droits de douane sur le matériel, les machines, les pièces de rechange, les installations de production et d'affaires ainsi que sur tout autre article faisant partie de l'apport de l'une ou l'autre des parties à l'entreprise. Ces mêmes entreprises sont aussi exemptées des droits de douane sur les matières premières, pièces de rechange, accessoires et autres biens importés en vue de la transformation et de la réexportation. Si les produits importés sont vendus à l'intérieur du pays, l'exemption des droits d'importation ne s'applique plus et les marchandises sont assujetties à la taxe de vente.

La loi vietnamienne sur l'investissement étranger ne prévoit aucune exemption particulière pour les exportateurs; toutefois, lorsqu'il demande un permis d'affaires ou d'investissement CECI, l'investisseur peut demander un traitement de faveur, qui sera étudié cas par cas.

Documents exigés

Les demandes de licences d'import-export doivent être faites au ministère du Commerce et du Tourisme. Elles doivent porter les noms de l'acheteur et du fournisseur, une description des produits et leur valeur marchande, la position tarifaire et le code numérique.

Le Service général des douanes est l'autorité responsable pour ce qui concerne la déclaration d'entrée, la facture douanière et la facture commerciale. Le certificat d'origine et le certificat de valeur marchande sont émis par la Vietcochamber.

La Vietnam Superintendence and Inspection Company (Vinacontrol) peut fournir à l'exportateur un certificat d'inspection de contrôle de la qualité; Vinacontrol offre ses services dans tous les ports d'exportation du Viet Nam. Les certificats sanitaires relèvent de l'Office d'hygiène du ministère de l'Agriculture. Les certificats d'assurance sont délivrés par la Baoviet.

Les représentants sur place sont nécessaires; ils évitent les longs retards administratifs en veillant à ce que les marchandises soient dédouanées et quittent le quai ou l'entrepôt.

Ports d'entrée et transports intérieurs

Il existe trois aéroports internationaux au Viet Nam : 1) l'aéroport Noi Bai, à Hanoi; 2) l'aéroport de Danang; 3) l'aéroport Tan Son Nhat, à Ho Chi Minh-Ville. Le contrôle aérien n'est pas conforme aux normes internationales et les aéroports et entrepôts ont grand besoin d'être modernisés.

Les deux principaux ports vietnamiens traitent 80 p. 100 du trafic international et de l'expédition par conteneurs : le port d'Haiphong est situé à 70 km à l'est d'Hanoi, celui de Saigon est à Ho Chi Minh-Ville. De plus, le littoral du pays est parsemé de sept ports, dont les grands ports de transit à Danang et dans la baie de Cam Ranh. Globalement, les installations portuaires constituent l'une des grandes faiblesses du réseau de transport vietnamien.

Un petit nombre de transitaires internationaux sont présents au Viet Nam et assurent l'expédition de marchandises depuis plusieurs points du globe. Ces transitaires se chargent du transport, du dédouanement, de l'entreposage, etc. par l'intermédiaire de leurs agents outre-mer.

Parmi les entreprises oeuvrant au Viet Nam ou y ayant de l'expérience à titre d'expéditeurs et de transitaires, citons Germartans, la East Asiatic (EAC) Saigon Shipping Company, Maersk, Evergreen-Uniglory, Hutchinson Hong Kong International Terminals, International Container Services, Pacific International Lines, Regional Container Lines et Neptune Orient Lines.

Études de marché

Le Viet Nam n'a que peu de ressources financières à consacrer à l'importation de produits étrangers; l'exportateur canadien doit donc connaître les priorités du gouvernement afin de mieux cerner les secteurs dans lesquels des devises étrangères ont été prévues pour l'achat de produits essentiels.

Afin de savoir quels produits le gouvernement vietnamien juge essentiels pour ses achats à l'étranger, il est nécessaire de se rendre sur place et de rencontrer des représentants des ministères dont relève l'industrie visée. Les entreprises locales de consultation sont en mesure de préparer des études de marché pour les sociétés étrangères.

Représentants sur place

Les fournisseurs étrangers peuvent charger un représentant sur place de distribuer leurs produits; toutefois, les activités de ces représentants ne sont pas réglementées. De plus, le réseau de distribution est rudimentaire et commence tout juste à s'organiser.

Sources d'information sur les marchés d'exportation

Les exportateurs peuvent obtenir renseignements et assistance en s'adressant à la Vietcochamber ou à n'importe quel cabinet-conseil agréé par le gouvernement. De plus, les ministères et Comités du peuple peuvent informer l'exportateur des priorités dans leurs secteurs respectifs. Il est parfois difficile d'obtenir des renseignements au sujet des secteurs industriels, ou des statistiques et des données à jour. La section commerciale de l'ambassade du Canada à Hanoi aidera dans la mesure du possible toute entreprise canadienne souhaitant exporter ou augmenter ses ventes au Viet Nam.

Le commerce de contrepartie

Le troc, ou commerce de contrepartie est courant entre pays socialistes. Les pays comme le Viet Nam y ont recours lorsqu'ils souhaitent importer mais ne disposent pas des devises nécessaires; ils offrent des biens ou des produits de base à titre de paiement. Les entreprises importatrices sont parfois incapables d'obtenir des lettres de crédit ou, lorsqu'elles le peuvent, les banques étrangères hésitent à les accepter.

ANNEXE A: MISE A JOUR SECTORIELLES

MISE À JOUR SECTORIELLE

BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT/BANQUE MONDIALE

La Banque mondiale (BM) et la Banque asiatique de développement (BAsD) ont toutes les deux engagé des crédits importants pour aider à aménager les infrastructures gravement déficientes du Viêt-nam. Les secteurs concernés sont les routes, les ressources en eau, l'énergie, l'enseignement, l'environnement et l'agriculture. Il existe donc des débouchés pour une gamme étendue de conseillers et de fournisseurs de matériel qui sont concurrentiels sur les marchés internationaux.

En tenant compte que toutes les grandes sociétés d'experts-conseils du monde sont présentes au Viêt-nam, les sociétés canadiennes doivent mener une action concertée pour obtenir ces contrats. Il y a cinq principaux intervenants (en dehors des IFI elles-mêmes) pour décider quel soumissionnaire sera retenu :

1. L'Unité de gestion des projets (UGP), nommée par le ministère concerné pour gérer le processus d'acquisition et faire des recommandations sur la sélection.
2. Le Ministère lui-même, autorisé à prendre des décisions pour des projets d'un montant allant jusqu'à 10 millions de dollars.
3. Le Comité d'État au plan
4. Le Bureau du gouvernement
5. Les conseillers : un ministère crée fréquemment des sociétés d'experts-conseils pour le conseiller et l'aider dans le processus de prise de décision. Les cadres de ces sociétés peuvent être des fonctionnaires du ministère en poste ou retraités ou des personnes ayant une grande expérience des rapports avec le gouvernement. Certaines de ces sociétés sont maintenant « privatisées », mais conservent des relations étroites avec les fonctionnaires de premier plan.

Les sociétés doivent tenir compte de tous les groupes mentionnés précédemment dans leurs activités de commercialisation. La plus grande difficulté à laquelle elles sont confrontées réside peut-être dans le choix de la société d'experts-conseils appropriée, et à cet égard, l'UGP elle-même ou l'ambassade peuvent être en mesure de les aider.

Il faut noter également que dans bien des cas la formation d'un consortium est la meilleure solution pour assurer la plus haute compétence technique aussi bien que pour faire face aux réalités politiques. Par exemple, étant donné que les États-Unis versent la contribution la plus élevée au budget de la Banque mondiale et que le Viêt-nam cherche à obtenir le statut de nation la plus favorisée, il serait logique d'envisager de prendre un partenaire américain pour un projet de la Banque mondiale. Le même raisonnement pourrait s'appliquer aux projets de la BAsD pour laquelle le Japon verse la plus grande contribution. En outre, dans le choix de membres d'un consortium, il conviendrait d'évaluer les facteurs concernant le statut des donateurs bilatéraux d'un pays déterminé dans un secteur particulier.

Enfin, après avoir choisi le ou les partenaires, le ou les conseillers et l'agent, il est crucial de conserver des contacts constants avec les bureaux énumérés précédemment et de suivre activement le processus de sélection. Il suffit rarement de faire une seule visite et de laisser à l'agent local le soin de faire le reste, quelle que soit la fiabilité de celui-ci. Vous devrez déployer un maximum d'efforts de commercialisation au moment de la sélection, et l'ambassade du Canada se fera un plaisir de faire des démarches auprès des hauts fonctionnaires à ce moment-là, si vous nous informez de vos progrès.

CONTACTS

M. Bradley O. Babson
Représentant résident, Viêt-nam
BANQUE MONDIALE
27 Ly Thai To (Hôtel Binh Minh)
Hanoï

Viêt-nam
Tél : 84-4-234-124

M. David Brown
Conseiller commercial
BUREAU DE LIAISON AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES (BLIFI)
Ambassade du Canada
501 Pennsylvania Avenue N.W.
Washington, DC 20001
U.S.A.
Tél : 202-682-1740

M. Dexter Bishop
Premier secrétaire (commercial)
LIAISON AVEC LA BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT
Ambassade du Canada
11^e étage, Allied Bank Centre
6754, Ayala Avenue
Makati, Metro Manila
Philippines 1200

*la Banque asiatique de développement n'a pas actuellement de représentant résident au Viêt-nam

Grâce à son intégration à l'économie mondiale et aux accords de financement qu'il s'apprête à conclure avec les banques multilatérales de développement, le Viet Nam connaîtra, dans les prochaines années, un développement explosif de ses infrastructures. De nombreux entrepreneurs internationaux se positionnent donc déjà sur ce marché en vue de profiter de son développement. Ce faisant, ces entrepreneurs s'exposent toutefois à connaître des ratés et des frustrations.

Le gouvernement de la République socialiste du Viet Nam s'est mis à la recherche de plus de 9 milliards de dollars US en investissements étrangers pour le développement de ses infrastructures. Environ 10 p. 100 de cette somme ont déjà été investis ou mobilisés à cette fin. Les sociétés canadiennes attirées par les possibilités d'investissement qu'offre le secteur vietnamien de la construction doivent toutefois savoir que l'accroissement rapide des dépenses publiques en immobilisations ne sera pas sans créer des problèmes particuliers, notamment les suivants:

Pénurie de capitaux - Le gouvernement vietnamien est déterminé à limiter le plus possible ses emprunts. Il s'est fixé des objectifs très ambitieux en matière de revenus et cherchera à financer jusqu'à la moitié de son programme de construction à l'aide de capitaux locaux. Si ces objectifs ne peuvent être atteints, il ne manquera pas d'y avoir des retards dans l'exécution des travaux.

Problèmes administratifs - Les problèmes liés à l'insuffisance de revenus risquent d'être encore aggravés par les procédures d'acceptation des projets et d'affectation des fonds en vigueur.

Retard technologique - Les autorités souhaitent que plus de la moitié des projets de construction soient pris en charge par des entrepreneurs locaux, les entrepreneurs étrangers étant invités à s'associer avec eux. Or, un grand nombre de ces entreprises sont techniquement peu avancées, d'où la nécessité de mesures radicales de modernisation technique et de réorganisation de la gestion.

Refinancement de la dette - Le Viet Nam est très endetté. Le gouvernement devra donc refinancer une grande partie de sa dette à court terme et faire appel aux institutions financières internationales pour assurer la continuité du financement de certains des projets en cours.

Absence d'antécédents - Les promoteurs de contrats élaborés de type constructions-propriété-exploitation-cession doivent s'attendre à ce que les négociations progressent lentement, les Vietnamiens devant encore se familiariser avec de nouveaux concepts de tarification et de gestion de projet.

L'ambassade du Canada à Hanoi peut conseiller les sociétés canadiennes quant la meilleure façon de procéder pour se tailler une part du marché de la construction au Viet Nam et les mettre en contact avec d'éventuels partenaires vietnamiens. La plupart du temps, elle sera également en mesure de contribuer à leurs efforts promotionnels. Nous vous encourageons donc à prendre contact avec nous. Vous pourriez également envisager de participer à la foire commerciale de Ho Chi Minh-Ville, qui se tient chaque année en octobre.

Contacts Canadiens:

The Canadian Embassy,
Commercial Section
39 Nguyen Dinh Chieu Street
Hanoi
Socialist Republic of Vietnam
fax: 011-84-4-226010

Canada Trade Office
203 Dong Khoi Street
Suite #303
District One
Ho Chi Minh City
Socialist Republic of Vietnam
fax: 011-84-8-294528

Vietnamese Contacts:

Ministry of Construction
Head Office
37 Le Dai Hanh Street
Hanoi
tel: 84-4-268271

People's Committee of Hanoi
Chief Architect's Office
98 Cat Linh
Hanoi

Institute for Planning Research & Design
29 Nguyen Dinh Chieu
Ho Chi Minh City
tel: 84-8-290148

Design Institute for Industrial & Urban Projects
37 Le Dai Hanh Street
Hanoi
tel: 84-4-268271

Ministry of Construction
14 Ky Dong Street, District 3
Ho Chi Minh City
tel: 84-8-445219

MISE À JOUR SUR LE SECTEUR

EXPLOITATION MINIÈRE

L'industrie minière au Viet Nam est dans un piètre état. Seuls les travaux d'extraction du charbon sont réalisés à l'échelle industrielle, mais, comme c'est le cas pour presque tous les minéraux disponibles au pays, le vieillissement de l'équipement et la gravité des problèmes de transport font obstacle au processus.

Les principaux gisements sont situés dans la partie septentrionale du Viet Nam, où les routes, qui datent de 1945, ne sont pas entretenues. À l'heure actuelle, on considère les gisements situés près de la frontière chinoise comme les plus précieux, parce que les routes sont en bien meilleur état en Chine, ce qui facilite l'accès aux gisements.

Il n'y a pas d'équipement de chargement en vrac des minerais dans les ports vietnamiens, ce qui nuit d'autant plus à toute tentative d'exportation. À titre d'exemple, le charbon est chargé dans le port de Hôn Gai (le plus important port de chargement de minerai au pays) par barges et par transporteurs à courroie.

Si l'infrastructure est en meilleur état dans le sud du pays, les routes doivent cependant y être améliorées pour que toute activité commerciale concernant les gisements de l'intérieur du pays puisse être réalisée avec succès.

Selon le gouvernement du Viet Nam, au deuxième rang des priorités, après l'infrastructure, figure le besoin urgent de raffermir les industries minières, métallurgiques et chimiques. De première importance pour l'économie sera la mise en valeur du charbon, puis de l'étain, de l'or, du plomb et du zinc, de l'antimoine, du fer, de l'aluminium, du cuivre, du nickel, du molybdène, des terres rares, du manganèse et de l'argile. En se fondant sur cette liste, le gouvernement du Viet Nam a attribué une valeur particulière à l'extraction de l'or et des pierres précieuses, du fer, du cuivre, du plomb et du zinc ainsi que de l'étain.

Pour obtenir des renseignements au sujet des débouchés qui s'offrent aux Canadiens sur le marché vietnamien, on peut écrire aux adresses suivantes :

Ambassade du Canada
Service commercial
39, Nguyen Dinh Chieu
Hanoi
Viet Nam
Télécopieur : 011-84-42-26010

Bureau commercial du Canada
203, Dong Khoi
Suite #303
District Un
Hô Chi Minh-Ville
Viet Nam
Télécopieur : 011-84-8-294-528

L'industrie pétrolière et gazière du Viêt-nam connaît une expansion dynamique et est en voie d'atteindre son plein potentiel. En 1994, les puits en exploitation ont produit 7 millions de tonnes de pétrole brut. Si les difficultés actuelles étaient réglées et les investissements d'ensemble étaient accélérés comme prévu, la production annuelle de pétrole brut pourrait atteindre 20 millions de tonnes d'ici l'an 2000. Jusqu'à présent, 28 contrats de partage de la production (CPP) ont été signés entre Petro Viêt-nam et des compagnies pétrolières étrangères. Outre l'exploitation du pétrole, Petro Viêt-nam travaille actuellement avec Mitsui-British Gas et TransCanada Pipeline à une étude de faisabilité visant à amener le gaz du gisement de Bach Ho à la côte. Alors qu'on prépare le projet, le pipeline de Bah Ho à la côte a déjà été installé et en conséquence, d'ici la fin de l'année, 1 million de mètres cubes de gaz alimenteront tous les jours les turbines à gaz de Vung Tau.

Du pétrole et du gaz ont également été trouvés dans certains des nouveaux puits d'exploration, dont le plus remarquable est le gisement de Dawn. D'après les renseignements fournis par Mitsubishi, ce puits a une capacité journalière de 15 000 barils. Les experts estiment que les réserves de ce puits peuvent être équivalentes à celles du gisement de Bach Ho.

De nombreuses compagnies pétrolières étrangères se sont implantées au Viêt-nam pour participer aux activités de prospection et d'exploitation du pétrole et du gaz. Jusqu'à présent, en dehors de la coentreprise avec l'ancienne Union soviétique, Petro Viêt-nam collabore avec des partenaires du Royaume-Uni, du Japon, d'Inde, de Corée, d'Indonésie, de Malaisie, d'Australie, de Belgique, de France, de Norvège, d'Autriche, des Pays-Bas, du Canada et des États-Unis.

Petro Viêt-nam fera tout son possible pour satisfaire les besoins en 1995, date à laquelle le pétrole du Dragon et du grand Ours s'ajoutera à la production. Il est estimé qu'au moins 4 ou 5 nouveaux gisements seront mis en exploitation, entre maintenant et l'an 2000.

Note spéciale :

Une prévision des besoins d'énergie de Ho Chi Minh-Ville.

Les besoins de gaz seront compris entre 17,5 et 43 millions de mètres cubes en 2002 et entre 204,7 et 493 millions de mètres cubes, d'ici 2012. En ce qui concerne le charbon, les besoins passeront de 2 à 2,2 millions de tonnes en 2012 et pour l'électricité, de 3,751 Gwh en 2002 à 13 900 Gwh en 2013.

Au cours des deux prochaines décennies, les besoins en pétrole augmenteront tous les ans de 12 à 13 %.

(Kinh te Saigon, le 15 septembre 1994)

Le secteur des transports a été désigné comme domaine clé pour le développement. Il est prévu que, grâce à la fourniture d'installations appropriées, les investissements ne se limiteront plus aux grands centres urbains et aux localités côtières, ce qui réduira la tendance à l'urbanisation. Le commerce interrégional sera également facilité entre les provinces et leurs voisins. Le gouvernement vietnamien a l'intention de se procurer 3,5 milliards de dollars au cours des six prochaines années pour financer des projets concernant les transports, étant donné que cette somme est nécessaire pour transformer l'infrastructure actuelle en un système de transport efficace. Il a également pour objectif de doubler le PIB annuel en le faisant passer de 220 \$ à 440 \$ d'ici l'an 2000.

Les investissements dans l'infrastructure se sont accrus avec l'établissement du Programme d'investissement public (PIP), document préparé par le PNUD pour le Comité d'État au plan. Ce programme structure le budget des dépenses du gouvernement dans tous les secteurs de l'économie. Dans le domaine des transports, des programmes d'investissement dans les sous-secteurs ont été élaborés avec une liste de projets à mettre en oeuvre, établie par ordre de priorité.

Le portefeuille des investissements dans les sous-secteurs constitue la question la plus controversée à laquelle sont confrontés les décideurs. Le principal problème est de déterminer le rôle joué par les Chemins de fers vietnamiens. Le plan d'investissement de la Banque mondiale attribue aux chemins de fer 500 millions de dollars de moins que le PIP, à cause du débat sur le bien-fondé du rétablissement des liaisons nord-sud dans les sous-secteurs routier et ferroviaire. La Banque mondiale recommande notamment de prévoir des crédits pour effectuer les réparations urgentes et l'entretien général des voies ferrées, alors que le PIP essaie de rénover tout le système. Une conférence sur les transports, qui doit avoir lieu à Hanoï en octobre 1994, rassemblera le gouvernement vietnamien et les organisations donatrices pour discuter des recommandations de la Banque mondiale.

Les tentatives pour réformer le processus de prise de décision pour la planification des transports au Viêt-nam n'ont remporté qu'un succès limité. Les rapports des pays donateurs recommandent que tous les ministères concernés par les transports soient placés sous le contrôle du ministère des Transports. Actuellement, des petits départements relatifs aux transports existent dans de nombreux ministères différents, retardant ainsi les prises de décision. Une fois que la réforme du ministère des Transports aura été effectuée, il faudra procéder à une délégation de pouvoir pour que les décisions puissent être prises efficacement.

Les compressions budgétaires ont obligé les organismes de transport à rationaliser leurs exploitations et à établir des méthodes privilégiant le rôle du marché. Bien que ces mesures se soient révélées utiles pour déterminer la compétitivité des sous-secteurs, ces réductions ont retardé les programmes d'entretien et de réparation.

Le gouvernement vietnamien est confronté à de nombreux défis en ce qui concerne l'amélioration des transports. Les pays donateurs et les investisseurs étrangers fourniront la majorité des fonds nécessaires à la restauration et au développement de l'infrastructure, tandis que le gouvernement décidera où ces fonds seront utilisés.

ANNEXE B: LISTES DES CONTACTS

**CANADIAN EMBASSY
HANOI, VIETNAM**

**CONTACT LIST
NOVEMBER/94
VISIT BY PRIME MINISTER CHRETIEN**

CANADIAN EMBASSY

39 Nguyen Dinh Chieu
Hanoi, Vietnam

tel: 265840
265845
fax: 226010
265837
night: 226410

Overall Coordination:

Ambassador Christine Desloges

tel: 226919

Program Coordination:

Christopher Brown
residence: 63 Tran Hung Dao, Hanoi

tel: 250251

Business Program

Ted Benson
residence: 23 Cao Ba Quat, Hanoi

tel: 235951

CIDA Program:

Bill Young
residence: 15 Nguyen Thuong Hien, Hanoi

tel: 260044

OTHER HANOI CONTACTS:

MFA Department of Protocol

1 Ton That Dam, Hanoi
Chief of Protocol: Mr. Pham Quoc Bao
Protocol Officer: Mr. Pham Viet Chien

tel: 254130
tel: 254132

MFA Americas Department

1 Ton That Dam, Hanoi
Deputy Director: Mr. Vu Chi Cong

tel: 257279/258201

MFA Press & Information Department

1 Ton That Dam, Hanoi
Director: Ms. Ho The Lan

tel: 254101

MFA Consular Department

6 Chu Van An, Hanoi
Director: Mr. Bui Hong Phuc

tel: 257046

DGPT

18 Nguyen Du, Hanoi
Mr. Nguyen Doan Co, Senior Officer

tel: 226953

VNPT

18 Nguyen Du, Hanoi
Mr. Doan Khoa, Deputy Chief Telecom Sector

tel: 264100

Hanoi Post

Mr. Phan Dinh Thanh, Officer

tel: 254792
fax: 269777

CAAV/Vietnam Airlines

Gia Lam Airport, Hanoi
Head of Office: Mr. Nguyen Minh Hue

tel: 271843

Noi Bai Airport

Deputy General Director: Mr. Nguyen Cong Huy

tel: 254744

Vietnam Television

59 Giang Vo, Hanoi
Ms. Nguyen Thi Bich Thuy

tel: 343188

Presidential Palace

Hung Vuong, Hanoi
Mr. Nguyen Tuan Thiep, Manager

tel: 235959
258261 ext.301

Government Guesthouse

2 Le Thach, Hanoi
Mr. Nguyen Tuan Thiep, Manager

tel: 255801
fax: 259227

Military Guesthouse

33A Pham Ngu Lao, Hanoi
Mr. Ta Sau, Manager

tel: 265540
fax: 265539

Metropole Hotel

15 Ngo Quyen, Hanoi
Mr. Ricardo Perran, Manager

tel: 266919
fax: 266920

Energy Hotel

30 Ly Thai To, Hanoi
Mr. Tran Thuong, Manager

tel: 253168
fax: 250456

Royal Hotel

20 Hang Tre, Hanoi
Mr. John James Malley, Manager

tel: 244231/244227
fax: 244234

Hanoi Hotel
Giang Vo, Ba Dinh, Hanoi
Mr. Giang, Manager

tel: 252270/252168
fax: 259209

Saigon Hotel
80 Ly Thuong Kiet, Hanoi
Mr. Le Trung Dung, Manager

tel: 268499/268505
fax: 266631

Capital Hotel
109 Tran Hung Dao
Mr. Nguyen Nhat Tan, Manager

tel: 252288/261267
fax: 261121

Swedish Clinic
Dr. Eric Sandholm
2, 358 St., Van Phuc Quarter,
Hanoi

tel: 252464

Australian Embassy
66 Ly Thuong Kiet, Hanoi
Administrator, Lee Bobbins

tel: 252763

Car Service Rental
Mansfield Toserco - 102 Hang Trong, Hanoi
Mr. Truong Ngoc Long, Manager

tel: 269444

ANZ Bank
14 Le THai To, Hanoi
Mr. Richard Martin, Manager

tel: 258190

Note:
Telephone and fax numbers for new Canadian Embassy Chancery will not be available until November/94.

**CANADIAN TRADE OFFICE
HO CHI MINH CITY, VIETNAM**

CONTACT LIST

AREA CODES

Vietnam 84
Hanoi 4
HCMC 8

TAXIS

Vinataxi 442-170
Airport Taxi 446-666

Vietnam Chamber of Commerce 230-301, 231-499
fax 294-472

HOTELS

New World Hotel 228-888
fax 230-710

Saigon Floating Hotel 290-783
fax 290-784

Canada Trade Office 242-000 ext. 3321
fax 294-528

RESTAURANTS

Vietnam House up-market Vietnamese food, music
93 Dong Khoi
tel: 291-623

Restaurant 13 great Vietnamese fare "on the street"
13 Ngo Duc Ke

BARS

Q Bar hottest spot in town - across from Caravelle Hotel

Hammock Bar funky bar on a converted rice boat - across from Majestic Hotel

